

Le capitaine du "Noronic" suspendu pour un an

Le rapport de l'enquête est rendu public

La "Canada Steamship Lines" est blâmée et devra assumer les frais de l'enquête

Ottawa, 21. (C.P.) — Agissant à titre de commissaire spécial d'enquête pour le compte du ministère des Transports, le juge R. L. Kellock, de la Cour suprême du Canada, a blâmé conjointement le commandant du vapeur *Noronic* incendié à Toronto le 17 septembre avec 118 pertes de vie, le capitaine William Taylor, et les armateurs de ce navire, la compagnie Canada Steamship Lines, pour n'avoir pas pris de mesures suffisantes de prévention des incendies.

Il a aussi, dans un verdict séparé, suspendu le permis de pilotage et commandement du capitaine Taylor pour un an.

Finalement, dans ce rapport de 30,000 mots qui vient d'être déposé sur la table des Communes, à Ottawa, le juge Kellock recommande toute une série de mesures de sûreté pour les navires du même type.

La compagnie propriétaire se voit imposer comme amendes les frais entraînés par cette enquête dont les séances publiques ont duré 17 jours.

En présentant ce rapport aux Communes, le ministre intermédiaire des Transports, M. Clarence Howe, a promis que la plus grande attention sera accordée aux avis du juge Kellock.

Le *Noronic* était un vapeur vieux de 36 ans et dont la construction avait coûté 55,000,000. Il était consacré aux croisières sur les Grands Lacs. Au moment de sa destruction, il emportait un contingent de passagers formé surtout de touristes américains venant de Cleveland et de Détroit. De fait, on ne compte qu'un seul Canadien parmi les 112 morts dont les corps ont été identifiés jusqu'ici.

Presque toutes les victimes de l'incendie ont été surprises pendant qu'elles se trouvaient encore au lit et en vêtements de nuit. Le navire transportait à ce moment 327 voyageurs. Il est donc échappé 309, en plus des 16 membres d'équipage qui se trouvaient à bord au moment de la catastrophe, y compris le capitaine Taylor.

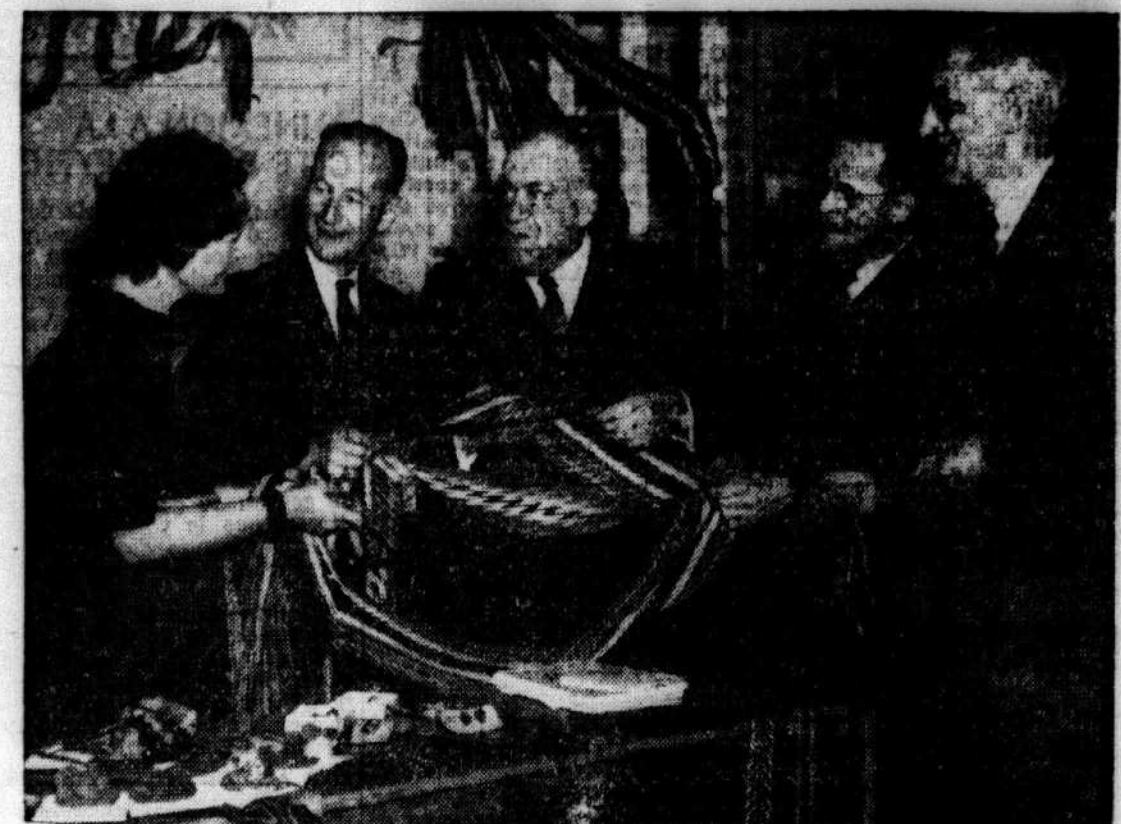
Le juge Kellock avait été particulièrement chargé de trouver par son interrogatoire des témoins et par son étude, les réponses à une série de 20 questions sur les causes de l'incendie et la possibilité qu'il aurait pu exister de le prévenir ou d'en limiter les dommages. Il a reconnu qu'on n'avait su ni déceler à temps les flammes ni organiser efficacement le sauvetage des passagers.

Aucun blâme

Le juge Kellock n'a aucun blâme pour le personnel ordinaire du *Noronic*. Il assure que celui-ci s'est conduit aussi bien qu'on pouvait s'attendre, de lui dans les circonstances, étant donné qu'aucun officier n'avait pris au moment opportun la direction de la lutte contre l'incendie. Le rapport se demande toutefois si la chose eût été possible à l'état critique où on était rendu le feu quand l'alerte fut donnée. De toutes façons, proclame-t-il, le seul geste qui restait à faire — ou à tenter — et qui n'a pas été posé était, pour le capitaine ou le maître d'équipage, à prendre la direction de la situation et à organiser le réveil et le sauvetage des passagers d'une manière ordonnée. Au lieu de cela, le capitaine Taylor a simplement essayé de faire ce qu'il aurait fait un simple marin et de combattre personnellement les flammes, au moyen d'extincteurs ou de boyaux d'arrosage. Le juge Kellock n'a pu trouver quelle fut la cause du feu, mais soutient qu'on ne se trouve pas en présence du geste d'un incendiaire. Il reproche au commandant de n'avoir maintenu que 15 hommes en service à bord sur un total de 171, la nuit du sinistre, et de n'avoir pas suffisamment entraîné son équipage.

Cinq accusations

Armateurs comme capitaine ont été trouvés coupables sous cinq chefs différents d'accusation. La compagnie, affirme le rapport, ne peut soutenir avoir ignoré le manque de précautions contre l'incendie régnant à bord du *Noronic*; mais cela, par ailleurs, ne dispense pas le commandant de prendre lui-même les mesures nécessaires de prévention, s'il se rendait compte de leur besoin. Toute personne, armateur comme capitaine, chargée de la responsabilité de passagers endormis, aurait dû songer à ce qui pouvait se produire et s'est réellement produit et aurait pu donner les ordres nécessaires, si l'on avait songé sérieusement au moins un instant à la situation.



EXPOSITION D'ARTISANAT — M. Camillien Houde, maire de Montréal, a présidé samedi soir dernier l'ouverture de l'exposition d'artisanat de Notre-Dame-de-Grâce. Il examine ici une magnifique ceinture filochée. De gauche à droite: Mlle Cécile Barol, M. Jean-Marie Gauthier, président de l'Office provincial de l'artisanat et de la petite industrie, le maire Houde, M. Louis Coderre, sous-ministre du commerce et de l'industrie, et M. W. H. Outerbridge, président du "Community Council" de Notre-Dame-de-Grâce.

Londres prêt, malgré sa crise, à faire sa part dans la fusion économique d'Europe

Sir Stafford Cripps en donne l'assurance — Projets à mettre en oeuvre au 15 décembre — Une approche "continentale" du problème

Londres, 21. (C.P.) — Le chancelier britannique de l'Échiquier, sir Stafford Cripps, a prévenu hier soir l'Europe par radio que son pays est prêt, en dépit de la crise monétaire qui le frappe, à coopérer avec le reste du continent dans la tâche d'une intégration économique de l'ouest européen. A en croire sir Stafford, cette intégration est urgente si tous les États de l'Europe ouest veulent, comme la Grande-Bretagne, étendre leurs marchés, accroître leur production et fournir de l'ouvrage à tous leurs travailleurs. Le chancelier se réjouit de voir que les 18 États membres de l'organisme d'aide au plan Marshall manifestent tous une approche "continentale" et non plus nationale du problème. Il signale que c'est Londres qui a proposé et fait adopter les deux projets de paiements continentaux compensés et d'abolition des restrictions douanières qui doivent être bientôt mis à l'essai. Sir Stafford assure que le Royaume-Uni a déjà mis ces projets en application pour sa part et qu'il s'attend de voir, au 15 décembre, les contrôles supprimés fait à titre privé entre ces 18 États.

LES FUNERAILLES DE M. L'ABBE THEO. MARECHAL

La translation des restes mortels de M. l'abbé Théophile Maréchal, curé-fondateur de la paroisse Saint-Ambroise, a eu lieu hier après-midi, à 4 heures. Le cortège quitta la demeure du défunt, 5378, avenue Snowdon, vers 3 h. 15, et se dirigea vers l'église.

Les élèves de l'école Anthelme-Verreux, sous la direction de leur principal, M. J.-E. Cloutier, ainsi que les louveteaux, dirigés par M. Jean Maranda, professeur, formèrent une haie d'honneur à l'entrée du temple. MM. Emile Lalonde et Gérard Décarmier guidaient les élèves.

Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, présida à la levée du corps. Mgr J.-A. Mousseau, P.D., procureur de l'archevêché, et M. l'abbé Albert Charbonneau, curé de Pont-Viau, étaient les premiers assistants. M. l'abbé Paul Touchette, de l'archevêché, agissait comme prêtre cérémoniaire.

De nombreux parents et amis ont assisté à la cérémonie, ainsi qu'une imposante délégation des élèves de l'école Saint-Ambroise, dirigée par les Soeurs de Sainte-Anne. On remarquait également les marguilliers actuels et anciens.

Les funérailles eurent lieu ce matin, à 9 heures, à l'église Saint-Ambroise.

L'ASSOCIATION DU PLATEAU MONT-ROYAL

Québec, 21. — Une société appelée Association du progrès du Plateau Mont-Royal vient d'obtenir ses lettres patentes. Son objet: "L'avancement et le progrès de la localité connue sous le nom de Plateau Mont-Royal."

Constituent la corporation: MM. Vianney Pineault, Jean-Paul Prévoist, J.-Omer Roy, marchands, Robert Allard, journaliste, et Paul-O. Ouimet, avocat, tous de Montréal.

La rupture serait inévitable entre Kai-Shek et Li-Tsung

M. Art. Tremblay réélu président de la St-Jean-Baptiste

Cette Société a permis à 700 familles de pouvoir construire leurs maisons — Le congrès général d'hier

Le congrès annuel de la Société Saint-Jean-Baptiste a eu lieu hier après-midi au Monument National. Il s'est terminé par la réélection de M. Arthur Tremblay comme président général de cet organisme. De la même manière, les membres du Conseil général ont élu le terme d'office expirait cette année ont été élus pour une autre année. Ce sont M. Lucien Remillard, Dr. Alcide Martel, M. Paul Gervin, M. Alfred Charpentier et M. Eugène Thérien.

On sait que le thème du congrès a porté sur le problème du logement. Dans ce domaine, les délégués ont été heureux d'apprendre que la Société avait prêté \$5,000,000 depuis deux ans à environ 700 familles canadiennes-françaises, pour que celles-ci puissent faire construire leurs propres maisons. De plus, une quarantaine de prêts ont été effectués à même les fonds d'assurance-vie fondée parmi les membres. Cette institution créée il y a peu de temps a été jusqu'à la limite de ses ressources pour avancer une somme d'environ \$300,000.

Toutefois, la Société Saint-Jean-Baptiste ne veut pas s'arrêter là. Des plans ont été tracés qui permettront à un grand nombre de membres de posséder leur propre maison. On étudie également les moyens de faire construire des logements qui pourraient être loués à bon marché.

Important contrat donné par le C.P.R.

Sudbury, 21. (C.P.) — Le Pacifique canadien vient de commander la fabrication de 58 locomotives à moteur Diesel, au coût de \$12,000,000. Ces locomotives feront du service de fret sur le parcours de 517 milles, entre Fort William et Cartier, dans l'Ontario.

La Montreal Locomotive Works construira 44 de ces locomotives qui seront d'un type tout à fait nouveau au Canada. On s'attend de pouvoir réaliser des économies substantielles en recourant à l'usage des moteurs Diesel.

PROCES POUR VIOLE

Le procès de Roger de Bellefeuille, accusé de viol, a commencé ce matin aux Assises, sous la présidence du juge Lazure.

De Bellefeuille est accusé d'avoir, le 7 février dernier, violé Mme Rosalie Mallette, de Caughnawaga.

Me John Bumbray, C.R., procureur en chef de la Couronne, occupe en poursuite. Me Gregory Charab est en défense.

Un bi-moteur tombe près d'Oslo — 35 personnes auraient perdu la vie

A Singapour, un hydravion s'écrase et cause la mort de 5 aviateurs — A Détroit, 3 hommes meurent dans la chute d'un avion — Quelques détails sur le sauvetage des 18 Américains aux Bermudes

(Par la Canadian Press) Le public n'a pas eu le temps de se réjouir à l'annonce du sauvetage de 18 aviateurs américains, au large des Bermudes, que trois autres tragédies aériennes, causant la mort probable de 42 personnes, sont venues assombrir la dernière fin de semaine.

Les dépêches d'Oslo indiquent qu'un avion bi-moteur appartenant à la compagnie néerlandaise Aero-Holland a disparu hier en Norvège et qu'il est probablement tombé à quelques milles de la capitale, entraînant dans la mort 28 enfants, 3 infirmières et 4 membres d'équipage.

Le pilote de l'appareil s'est mis pour la dernière fois en contact avec l'aéroport d'Oslo vers 6 h. hier soir, au moment où il ne lui restait plus que 2 milles à franchir. Quelques instants plus tard, on a vu la lueur et entendu le bruit d'une explosion près d'un lac, à un mille au sud-est de la capitale.

Des centaines de chercheurs ont été immédiatement envoyés à la recherche de l'avion. Ces gens ont parcouru les bois et les marais des environs, à la pluie battante, pendant toute la nuit et la matinée. Ce fut en vain.

Les autorités de la compagnie estiment que l'avion s'est perdu, corps et biens. Il transportait 28 enfants de 6 à 12 ans, réfugiés juifs dans un établissement de l'Afrique du Nord. Ces enfants étaient débilés et devaient entreprendre un séjour de quelques mois en Norvège, avant d'être envoyés en Israël.

Une dépêche de Singapour révèle que 5 personnes ont été tuées la nuit dernière et que 7 autres ont été blessées quand un hydravion de type Sunderland, appartenant à la R.A.F., s'est écrasé à l'aéroport de Seletar, près de Singapour, au moment où il allait décoller. L'appareil a été emporté par un coup de vent.

A Détroit, un gros avion chargé

de marchandises qui devaient être vendues comme cadeaux de Noël, est tombé sur une maison et a causé la mort de 3 personnes.

Deux des victimes étaient des membres de l'équipage et la troisième était un résident de la maison. De plus, 4 personnes ont été blessées.

On ne sait pas encore quelle est la cause de cette tragédie. Des témoins ont raconté comment le pilote ne semblait pas être en mesure de donner de l'altitude à son appareil, lui a touché le toit d'une maison, puis a frappé le hangar d'une deuxième, reculant celui-ci sur une distance d'une vingtaine de pieds.

Finalement, on apprend des Bermudes que les 18 aviateurs américains sauvés hier par le destroyer canadien *Haida*, ont passé une nuit excellente dans un hôpital de Hamilton.

ARRESTATION D'UN SUSPECT EN MARGE DU VOL DE \$18,000

Deux détectives de la Sûreté provinciale devaient arriver de Toronto ce matin, accompagnés d'un prisonnier que l'on soupçonne être l'un des auteurs du vol de \$18,000 commis le 6 octobre dernier à la succursale de Ville-Mont-Royal de la Banque Canadienne du Commerce.

Le suspect se nomme Alex Packard, alias Parker, 30 ans. Selon la police, il a admis sa complicité dans le vol de Ville-Mont-Royal et de quatre autres crimes de même nature perpétrés dans la région métropolitaine.

On estime que trois bandits ont pris part à l'attentat du 6 octobre. Rappels que le 2 novembre, Allan Gillander a été arrêté à ce sujet. Il a également avoué sa culpabilité.

La famille montréalaise moyenne a dépensé plus qu'elle n'a gagné

Déficit moyen de \$8 par an pour les 526,000 travailleurs de la métropole — Une enquête d'Ottawa faite en 1948 qui s'étendra au reste du pays

Ottawa, 21. (C.P.) — La famille montréalaise moyenne a dépensé huit dollars de plus qu'elle n'a gagné, au cours des douze mois terminés le 31 août 1948. On compte dans la métropole 526,000 chefs de famille ou célibataires d'employés. Ils ont reçu pendant cette période de douze mois, un salaire moyen de \$2,956 et ont dépensé \$2,964, au rapport du Bureau fédéral de la statistique.

Le rapport n'indique pas où le travailleur montréalais a pu se faire une différence de \$8, ce qui laisse croire qu'elle a été déduite des épargnes déjà accumulées.

Ce rapport sur Montréal est le premier d'une série que le Bureau projette de publier au long des mois et qui considérera tout à tour les autres grandes villes du pays, les diverses provinces et le Canada tout entier. Les matériaux en seront puisés dans une enquête que le Bureau a conduite à travers tout le pays à l'automne de 1948, chez 6,000 familles.

L'enquête a étudié surtout le cas des familles où les enfants en âge de travailler versent pension et ajoutent leur quote-part au revenu commun.

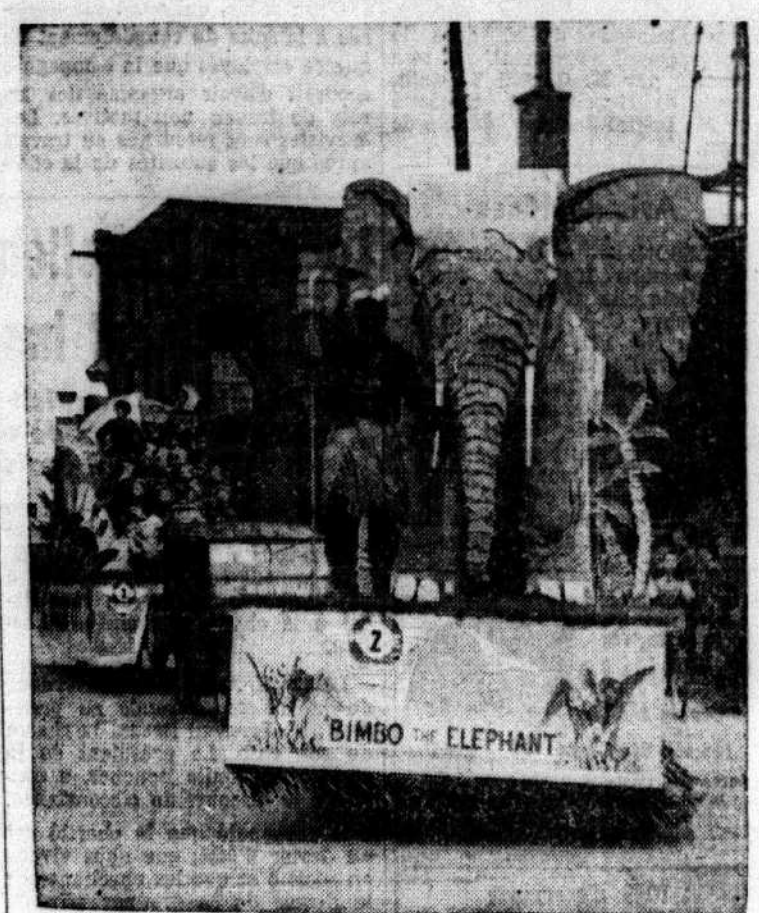
Lorsque l'enfant demeure dans une autre ville ou est chômeur, et qu'il se suffit entièrement à lui-même, on l'a considéré comme formant une entité distincte de sa famille au point de vue du revenu.

C'est l'alimentation qui a absorbé la plus large part des dépenses totales, soit 24.8 p. c. ou \$736.37. Chaque famille montréalaise a aussi consacré en moyenne \$200.02 ou 6.8 p. c. de son gain à des repas au restaurant ou des achats de bières et de boissons alcooliques.

L'item le plus copieux est ensuite celui du vêtement (achat, entretien et nettoyage) au coût de \$390.46 soit 13.2 p. c. du revenu.

Suivent dans l'ordre: logement: \$351.81 (12 p. c.); chauffage, eau et électricité, \$183.19 (6.1 p. c.); meubles et ustensiles ménagers: \$161.10 (5.4 p. c.); transports et auto: \$152.07 (5.1 p. c.); soins médicaux: \$102.88 (3.5 p. c.); toilette (coupe de cheveux, cosmétiques, etc.): \$42.70 (1.4 p. c.); assurances, taxes, dons charitables, fonds de pension, \$326.89 (11 p. c.); produits détergeants et tabac, \$133.09 (4.5 p. c.); divers: \$35.02 (1.1 p. c.). Total: \$2,964.72.

Quant au revenu total de \$2,956.52, il se compose de \$2,593.85 venant du salaire, \$274.20 venant du revenu de loyers, de dividendes, d'allocations familiales ou de pensions, et de \$88.48 provenant de gains inattendus tels qu'héritages, remboursements d'impôts perçus en trop ou dons gratuits.



BIMBO L'ELEPHANT — Voici l'un des tout premiers chars allégoriques figurant dans la grande PARADE DES ETRENNES, qui a eu lieu samedi matin dans l'est de la Métropole. On voit à l'arrière-plan, le char allégorique suivant CHANTS DE NOËL. Des milliers d'enfants ont acclamé les 15 chars allégoriques qui composaient ce magnifique défilé organisé par la Société des hommes d'affaires de l'est.

France et Pologne aux prises sur des arrestations de diplomates

Varsovie arrête un envoyé français et en chasse deux autres — Paris répond en internant un avion polonais — Français dont on ignore le sort depuis 4 mois

Paris, 21. (A.P.) — France et Pologne sont aujourd'hui à couteaux tirés sur le terrain diplomatique. Le gouvernement polonais vient en effet d'arrêter un employé du consulat français de Varsovie et Paris a répliqué en interdisant le départ d'un avion polonais qui devait quitter le sol français dans quelques heures. Le sujet français en question, André Simon, Robineau, est accusé de s'être livré à l'espionnage contre la puissance qui lui donnait accueil, en complicité avec deux attachés de l'ambassade de France en Pologne, Aymar de Bressin de Mère et Fernand Renaux. Ces deux derniers ont reçu ordre de quitter le pays au plus tôt. Robineau a été écroué au moment où il montait à bord d'un avion polonais en partance pour la France.

La radio de Varsovie assure qu'il a avoué son crime et doit comparaître sous peu devant un tribunal local. Les milieux français affirment que ces accusations sont insensées; et l'ambassade a reçu instruction de voir Robineau à tout prix. Robineau est le fils du secrétaire de l'Institut français de Varsovie, un organisme au rôle purement culturel.

Pendant quelques heures, Paris n'a eu aucune nouvelle de Robineau, de sorte qu'on n'a pas hésité à le déclarer mort. Mais la radio de Varsovie a déclaré que Robineau était vivant et qu'il était en route pour la France. On a alors appris que Robineau avait été libéré entièrement pour cela. Il demeure sous surveillance dans un hôtel voisin du ministère de l'Intérieur. La France s'insurge à bon droit du sort de Robineau, car il n'est pas le premier de ses sujets à avoir disparu momentanément ou définitivement en Pologne. On est déjà sans nouvelles depuis 4 mois sur Mlle Bassaler, employée au consulat français de Breslau, ainsi que sur un étudiant du nom de Decaux. Varsovie n'a jamais répondu que d'une manière évasive à toutes les questions à leur sujet.

On a aussi appris que Robineau avait été arrêté à St-Gérard-Majella, à la fin de juillet 1948 et accusé du meurtre de M. Hector Rochette, cultivateur, de qui soit disparu momentanément ou définitivement en Pologne. On est déjà sans nouvelles depuis 4 mois sur Mlle Bassaler, employée au consulat français de Breslau, ainsi que sur un étudiant du nom de Decaux. Varsovie n'a jamais répondu que d'une manière évasive à toutes les questions à leur sujet.

On a aussi appris que Robineau avait été arrêté à St-Gérard-Majella, à la fin de juillet 1948 et accusé du meurtre de M. Hector Rochette, cultivateur, de qui soit disparu momentanément ou définitivement en Pologne. On est déjà sans nouvelles depuis 4 mois sur Mlle Bassaler, employée au consulat français de Breslau, ainsi que sur un étudiant du nom de Decaux. Varsovie n'a jamais répondu que d'une manière évasive à toutes les questions à leur sujet.

On a aussi appris que Robineau avait été arrêté à St-Gérard-Majella, à la fin de juillet 1948 et accusé du meurtre de M. Hector Rochette, cultivateur, de qui soit disparu momentanément ou définitivement en Pologne. On est déjà sans nouvelles depuis 4 mois sur Mlle Bassaler, employée au consulat français de Breslau, ainsi que sur un étudiant du nom de Decaux. Varsovie n'a jamais répondu que d'une manière évasive à toutes les questions à leur sujet.

NOMINATION DE TROIS PRELATS DOMESTIQUES

Son Exc. Mgr J.-A. Papineau, évêque de Joliette, est de retour au pays après avoir accompli, à Rome, son voyage "ad limina". Il a annoncé hier la nomination de trois nouveaux prélats domestiques qui auront maintenant le droit au titre de monseigneur.

Ce sont: M. le chanoine Irénée Gervais, D.Th., principal de l'Ecole normale de Joliette; M. le chanoine Odon Archambault, curé de Saint-Pierre de Joliette, et M. le chanoine Hector Ferland, D.Th., D.D.C., curé de Sainte-Elisabeth de Joliette.

Les membres de la congrégation, le Père Labrosse laisse dans le deuil son père et sa mère, M. et Mme Ignace Labrosse, de Ville Saint-Laurent; un frère, Laurent et deux soeurs: Mme Gerald Tétrault et Maurice Gohier.

Les funérailles auront lieu demain matin, à 8 h. 30, à la chapelle du Collège de Saint-Laurent.

Radio-française Edmonton

Message de l'hon. Cyrille Delage au Dr L.O. Beauchemin

Québec, 21. — A l'occasion de l'ouverture du poste de radio française, à Edmonton, l'hon. M. Cyrille Delage, président du Bureau des commissaires d'écoles catholiques romaines de Québec, et président d'honneur du comité de Québec, de la Survivance française en Amérique, a adressé au Dr L.O. Beauchemin, le message suivant:

Québec, 19 novembre 1949

Dr L.O. Beauchemin, 208 Grain Exchange, Calgary.

Cher monsieur, A votre allégresse légitime, produite par la réalisation du patriotique projet, dont vous avez été la cheville ouvrière, nous sommes heureux et fiers d'y joindre la nôtre.

Cordialement félicitations à nos admirables compatriotes et meilleurs vœux que ce poste de radio soit toujours le fidèle interprète de leurs sentiments et un puissant engin de leur survivance.

Votre très sincère, CYRILLE F. DELAGE, président d'honneur du Comité de la Survivance française en Amérique

Deux autres vols sur des chauffeurs de taxi à Montréal

M. Gérard Fortin, 6675, Laurendeau, s'est plaint hier soir à la police que trois bandits lui avaient volé la somme de \$12, sur la rue Galt, à Verdun. L'un d'eux tenait Fortin par la gorge, tandis que les autres lui tenaient les bras et le fouillaient. Ils se sont enfuis dans son taxi.

M. Archie Nidevitch, chauffeur de taxi domicilié à 4254 Laval, a été victime d'un vol de \$5 hier soir, quand son client fit mine d'avoir un revolver pour l'obliger à vider ses poches. Le crime a eu lieu rue Mill, à Verdun.

COMMISSION METROPOLITAINE

La Commission métropolitaine tiendra mercredi, à 4 h., l'assemblée régulière de ses membres qu'elle doit convoquer tous les quinze jours.

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL
CE N'EST PAS FINI!
par Omer HEROUX

Retour au travail des 5,500 grévistes d'Oshawa

Me Rivard au Windsor, le 5

Le prochain dîner-causette de la Jeunesse de l'Union nationale aura lieu lundi, le 5 décembre prochain, à l'hôtel Windsor, à Montréal. On peut dès maintenant obtenir des billets à l'organisation centrale de l'Union nationale (Bé. 1188 et Bé. 4431) ou chez Me Gaston Pouliot (Bé. 7528).

Le conférencier, l'hon. Antoine Rivard, ministre d'Etat dans le gouvernement provincial. Il sera présenté par M. Gérard Thibault, député de Mercier, et remercié par Me Daniel Johnson, député de Bagot.

Avis de décès

GIASSON. — A Outremont, le 18 novembre 1949, est décédée Mlle Gabrielle Giasson, fille de Mme veuve C.P. Giasson, demeurant au No 171, ave. de l'Épée. Les funérailles auront lieu mardi, le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons mortuaires J.S. Vallée, Ltée, 5310, ave. du Parc, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 est, Ste-Catherine

Entrez le jeudi

Livraison partout direct-
ment de notre serre-
chaude.

C.H.P.P.

12 h. 15
12 h. 30

PL. 1766-1787

10% d'escompte
aux communautés religieuses.

La reproduction de cette prière a été payée par un marchand de campagne en action de grâce pour faveurs "extraordinaires" obtenus et à MARIE REINE DES COEURS dont le sanctuaire est situé à St-Théodore de Châteauguay, comté de Montcalm, avec promesse de publier dans l'espérance qu'elle bénéficiera à d'autres.



PRIERE EFFICACE A Marie, Reine des Cœurs

O Marie, Reine des Cœurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres, les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos douleurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances; vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de réparer votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de MARIE, REINE DES COEURS et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon, et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Cœurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois).

Récitez cette prière 9 jours consécutifs, se confesser et faire la sainte Communion.

Imprimatur: J.-C. CHAUMONT, P.A., v.g.
Montréal, 9 mai 1936.

(Texte préparé par la Société catholique de la Bible)

DERNIERS DEVOIRS

— Laissez-nous vous assister dans vos derniers devoirs envers ceux qui partent. Nos conseils sont basés sur l'expérience.

Salons mortuaires — Service d'ambulance

Geo. VANDELAC Ltée

G. VANDELAC, Jr. — ALEX. GOUR

120 est, rue RACHEL, Montréal — BE. 1717

FOURNAISE A L'HUILE

Nous offrons en vente une fournaise à l'huile DUO THERM sans souffleur, ayant servi une saison seulement.

Pour informations, s'adresser à M. JEAN GRENIER,

LE DEVOIR

434 est, rue Notre-Dame BE. 3361

OSHAWA, 21 (C.P.) — La grève de quelque 5,000 ouvriers des usines General Motors, qui avait débuté le 26 octobre dernier, a pris fin hier soir alors que le premier groupe d'employés est retourné au travail pour mettre les machines en mouvement et préparer l'usine à recevoir tous ses ouvriers demain matin.

Les grévistes, membres de l'Union des ouvriers-unis de l'automobile (C.O.I.), ont voté à 79% en faveur du retour au travail. On n'a pas encore révélé le nombre des membres de l'union qui ont exercé leur droit de vote, mais un porte-parole de l'union a déclaré que c'était le plus fort vote dans l'histoire du local 222.

Cette grève, qui avait été déclarée à la suite du congédiement de quatre employés que la compagnie accusait d'avoir organisé des arrêts de travail non motivés. Les grévistes sont retournés au travail après que les autorités de la compagnie eurent consenti à réduire ces congédiements en des suspensions variant de un à six mois.

En retour, l'union a concédé à la compagnie le droit d'ajuster elle-même la vitesse des lignes d'assemblage, l'une des causes du premier arrêt de travail.

Le club Richelieu de St-Jean a été officiellement inauguré samedi soir

M. Emile Boucher fait l'éloge de la charité et note que les maux de notre société proviennent d'un égoïsme effréné

Saint-Jean, 21 (D.N.C.) — Toute l'élite de Saint-Jean s'était donné rendez-vous à la centrale de l'O.T.J. samedi soir, pour assister à l'inauguration officielle du club local à la chaîne des clubs Richelieu.

Le Dr Horace Viau, gouverneur de la société, a remis au président, M. Fernand Breux, la charte de son club. Le président de la société, M. Emile Boucher, a prononcé le discours de circonstance.

Il a rappelé que la charité est un devoir d'état, que nous vivons en société et que les chrétiens ont le devoir de se grouper afin de travailler à faire régner la justice et la paix.

Il a souligné que la véritable charité se manifeste par des actes et que ceux-ci s'imposent aux chrétiens dans diverses circonstances de leur vie. La charité s'exerce d'abord au sein de la famille, mais nous devons aussi nous appliquer à aimer nos compagnons de travail.

M. Boucher estime que le grand mal dont souffre notre société contemporaine provient du fait que, du haut en bas de l'échelle sociale, patrons et ouvriers ne cherchent avant tout dans le travail qu'une source de profits. "S'ils y voyaient, dit le conférencier, le moyen providentiel de se rendre des services mutuels, la vie sociale serait profondément transformée."

"Tel est, dit-il, le rôle du commerçant, de l'industriel ou de l'ouvrier: il met à la disposition des autres les produits dont ceux-ci ont besoin. En somme, il s'agit d'un service rendu, d'un échange."

M. Boucher souhaite que cette conception du travail anime les activités professionnelles. Il indique le premier moyen d'y parvenir: la charité.

Il s'agit d'un devoir. Car si le fruit de notre travail nous donne de quoi vivre, nous sommes obligés de prendre sur le superflu et même, parfois, sur le nécessaire pour réparer les injustices qui causent tant de maux à nos compatriotes.

Un autre devoir d'état, poursuit M. Boucher, est celui de l'obéissance à l'autorité établie. Elle est nécessaire dans les organismes sociaux comme ailleurs. Personne, en conséquence, ne devrait s'en-fuir.

Faites ça... et vous vivrez!

Celui qui dit être dans la lumière et qui hait son frère est encore dans les ténèbres. Celui qui aime son frère demeure dans la lumière et il n'y a en lui aucun sujet de chute. Mais celui qui hait son frère est dans les ténèbres: il marche dans les ténèbres sans savoir où il va, parce que les ténèbres ont aveuglé ses yeux. (1 Jn 2, 9-11)

Nous nous flatons pas d'avoir fait beaucoup de progrès dans la vie surnaturelle si nous ne savons pas pardonner ou supporter les défauts du prochain, si nous ne savons pas sacrifier pour les autres, même ceux qui nous font souffrir, notre temps, notre dévouement et notre santé.

(Texte préparé par la Société catholique de la Bible)

DERNIERS DEVOIRS

— Laissez-nous vous assister dans vos derniers devoirs envers ceux qui partent. Nos conseils sont basés sur l'expérience.

Salons mortuaires — Service d'ambulance

Geo. VANDELAC Ltée

G. VANDELAC, Jr. — ALEX. GOUR

120 est, rue RACHEL, Montréal — BE. 1717

FOURNAISE A L'HUILE

Nous offrons en vente une fournaise à l'huile DUO THERM sans souffleur, ayant servi une saison seulement.

Pour informations, s'adresser à M. JEAN GRENIER,

LE DEVOIR

434 est, rue Notre-Dame BE. 3361

gager dans ceux-ci sans y avoir mérité rien de plus.

Par contre, l'autorité possède des obligations diverses. Elle doit être exercée sans passion. Elle exige le désintéressement personnel du chef et son amour envers les subordonnés. Elle doit s'affirmer par l'exemple.

M. Boucher termine sa causerie en définissant les obligations sociales comme étant une prise de conscience des devoirs qui incombent à chacun envers leurs frères, sur le plan temporel. "C'est dans ce sens, ajoute-t-il, que la passivité des meilleurs est souvent responsable des maux qui atteignent le corps social tout entier."

Le dîner de samedi soir était présidé conjointement par MM. Fernand Breux et Lucien Bélaïr, présidents des clubs de St-Jean et de Montréal.

L'évêque de St-Jean était représenté par M. le chanoine Joseph Poissant, qui a fait l'éloge des clubs Richelieu. Des remerciements ont également été adressés aux membres du club de St-Jean par M. le chanoine Armand Racicot, directeur de l'œuvre des terrains de jeux, au président de la Ligue Richelieu qui recueille la somme de \$6,000.

Cinq ans de pénitencier à Vincelette

Saint-Hyacinthe, 21. — Moins de quinze heures après qu'ils eurent commis un vol à main armée de \$8,600 à la Banque Canadienne Nationale de Saint-Hyacinthe, trois hommes dont un policier de Montréal, ont été condamnés à pénitencier, samedi dernier.

Le constable Réal Vincelette a été condamné à cinq ans; Gérard Labrie, de 5 ans; et Armand Lapierre, de quatre ans. Tous trois ont avoué leur culpabilité, devant le juge Victor Chabot, à Saint-Hyacinthe, et avaient imploré la clémence de la Cour.

Le constable Vincelette, de la police de Montréal, a été verbalement réprimandé par le juge. Il avait allégué qu'il avait \$1,000 de dettes, et que son épouse attendait un quatrième enfant. Vincelette est âgé de 33 ans.

Lapierre, qui est âgé de 25 ans, a dit qu'il avait été déçu dans ses affaires. Vous auriez dû emprunter de l'argent, lui a dit le juge.

Labrie, 28 ans, a été condamné à cinq ans parce qu'il avait été déjà condamné pour cambriolage. Vincelette avait été appréhendé à l'entrée du pont Jacques-Cartier, au cours d'une longue discussion qu'il avait engagée avec le gérant pour ne pas payer le prix régulier du passage. Lapierre et Labrie, qui étaient détenus à Longueuil pour ne pas être remis, ont été accueillis par la police au domicile de Vincelette.

Mme Edgar DesMarais décédée ce matin

Ce matin est décédée, à l'hôpital Notre-Dame, Mme Edgar DesMarais, née Françoise Shooner. Elle était domiciliée à 3454, rue St-André.

La dévouée mortelle a été transportée à Pierreville où elle sera exposée dans la maison paternelle.

Mme Shooner laisse dans le deuil, outre son époux, un fils, Jacques; trois sœurs, Mme Paul Beauchemin (Cécile), Véronique et Suzanne, tous de Pierreville; deux demi-sœurs, Mme H. Cardin (Maria) de Montréal et Edmond DesMarais (Antoinette) de Pierreville. Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 10 h., en l'église paroissiale de Pierreville.

Un garçon de 16 ans condamné à être pendu

Ottawa, 21 (C.P.) — Alfred Childs sera probablement le plus jeune Canadien à monter sur la potence.

Il a été condamné samedi dernier à Nanan, Ont., à être pendu le 10 février prochain pour le meurtre de Elijah McQuig, 57 ans, de Nanan. Le crime a été commis le 29 juin dernier.

Childs n'est âgé que de 16 ans. On croit toutefois que le ministère de la justice changera sa sentence en celle d'emprisonnement à vie.



UN HEUREUX CHAMPION — Voici le gagnant du concours de bié d'Inde à l'exposition royale de Toronto. Il s'agit de M. E.W. Doubet, de Hanna City, Illinois, qui tient ici quelques exhibits de son fameux produit.

M. Louis Bourgoin reçu samedi à la Société royale

La cérémonie de présentation de M. Louis Bourgoin à la Société royale du Canada se déroulera samedi prochain, à 4 h. de l'après-midi, dans la salle des conférences de l'École polytechnique, au numéro 1430, de la rue St-Denis.

M. Vincent Massey, membre honoraire de la société, et président de la Commission royale d'enquête sur les arts, les sciences et les lettres, présidera.

M. René Garneau présentera M. Bourgoin et M. le chanoine Georges Robitaille, président de la section française de la Société royale, prononcera une courte allocution, de même que le récipiendaire et son parrain.

Amicale Frontenac

L'Amicale Frontenac tiendra son onzième conviement annuel, dimanche le 11 décembre. Le conseil invite tous les anciens à cette assemblée. Le banquet aura lieu à 1 heure. Renseignements: Fr. 6490.

Les instituteurs dénoncent la violation publique des lois sociales de l'Eglise

Protestation auprès de Mgr Charbonneau — Le conciliateur provincial appelé à régler le différend avec la commission scolaire

Les membres de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal ont tenu vendredi soir, à l'auditorium Le Plateau, une assemblée d'une importance capitale.

Avec calme, mais aussi avec enthousiasme, les instituteurs ont adopté des résolutions fort graves dont l'une est une dénonciation, sans ambages, de l'attitude antisociale des commissaires et de la violation publique qu'ils ont faite des lois sociales de l'Eglise.

On se rappelle que tout récemment, la Commission des écoles catholiques de Montréal a refusé, et refuse encore, de négocier avec l'Alliance, qui représente la majorité des instituteurs, une convention collective. La raison donnée par la commission est que l'Alliance a institué une action en Cour supérieure contre la commission, que cette cause est pendante et que la signature d'une convention, en ce moment, pourrait être préjudiciable à la commission.

L'Alliance estime que c'est là une manoeuvre antisociale et elle a décidé de protester auprès de S. E. Mgr Charbonneau pour la violation publique des lois sociales de l'Eglise faite par les commissaires.

Interrogé d'ailleurs à ce sujet au début du mois, Mgr Charbonneau aurait déclaré que bien que les instituteurs soient nommés par l'archevêché, ils n'en sont pas moins des officiers civils puisqu'ils reçoivent leurs pouvoirs et leur autorité du gouvernement de la province. Ils doivent donc prendre leurs responsabilités en conséquence.

Le conciliateur

L'Alliance a également adopté deux autres résolutions par lesquelles elle sollicite l'intervention du conciliateur provincial, avec l'espoir d'en venir à une entente au sujet de la convention collective et du congé sans solde du président.

Les instituteurs sont d'avis que le refus de la commission d'accorder un congé sans solde au président de l'Alliance, et le refus de signer une convention collective, alors que l'Alliance groupe la très grande majorité des instituteurs, constitue un différend entre employeur et employés et nécessite l'intervention du conciliateur provincial.

Après quoi il y aura recours à l'arbitrage si la chose est nécessaire.

M. Guindon s'est élevé avec énergie contre les soupçons qu'on laisse peser sur le président de l'Alliance, en tant que tel, et sur l'intervention de la Conférence générale du travail syndical dans les différends entre les instituteurs et la Commission scolaire. M. Guindon a dit qu'il fallait être reconnaissant aux chefs des groupements ouvriers qui ont décidé de cette intervention sans sollicitation.

Le président de l'Alliance a expliqué que la Conférence générale du travail est intervenue parce que ses dirigeants ont jugé que l'attitude de la Commission scolaire est une entrave à la liberté syndicale et constitue, par conséquent, un danger.

Les instituteurs tiendront une assemblée d'urgence si M. Guindon reçoit l'ordre de retourner en classe. Quant à M. Guindon lui-même, il a déclaré qu'il avait accepté de diriger les destinées de l'Alliance jusqu'en juin 1950 et qu'il tiendra parole. "Ce sera à l'assemblée générale de décider ce que doit faire la personne en qui elle a placé sa confiance."

Après quoi il y aura recours à l'arbitrage si la chose est nécessaire.

Aspirateurs de feuilles

La ville de Montréal disposera de nouveaux appareils, l'automne prochain.

Dès l'automne prochain, la ville de Montréal disposera d'un outillage moderne pour la cueillette des feuilles mortes. Ces machines consistent en des aspirateurs au moyen desquels les feuilles seront déchiquetées et réduites en un tout petit volume. Ces parcelles seront ensuite entassées en des sacs. On convertira ce résidu en un terrain dont la ville a grandement besoin pour ses parterres et ses serres. Le procédé éliminera les feux de feuilles, si désagréables à l'odorat des citadins, et qui peuvent être sources d'incendies.

Le service municipal des travaux publics recommandera aussi l'achat d'autres appareils destinés à déchiqueter les branches et les troncs d'arbres tombés au cours de tempêtes ou que l'on doit couper pour divers motifs.

Le produit servira à donner également du terreau.

Procurez-vous ces articles indispensables pour le camp

TENTES, très grand assortiment, de \$11.50 à \$54.50

FIETS très pratiques pour pêche, tennis, baseball, etc., natures 2". Grandeur 42 x 42... \$15.50

CHAISES pliantes en bois... \$3.25

Aussi... \$1.75

SLEEPING BAGS (Sacs de couchage)

CAMPER, laine 32 x 78... \$11.95

CREUSER, laine 72 x 78... \$35.00

SUMMERITE, duvet, 72x78 344.75

GOLDSTRIDE, duvet, 60x90 \$74.50

FALCON, duvet 90 x 90... \$89.00

CHEMISES aviateurs (gris-bleu) de la meilleure qualité avec épaulettes et poches... \$2.95

Autres lots de chemises teintes et patrons assortis... \$1.95

LITS EN METAL, 2 étages

superposés... \$7.50

MATELAS CAMP... \$4.00 et \$6.00

LITS DE CAMP... \$7.75

DRAPS DE COTON, 70 x 88 \$2.98

TAIES d'oreillers en laine... \$1.49

TAIES d'oreillers en plume... \$1.98

Chacune... \$1.98

IMPERMEABLES ET TRENCH-COATS

en gabardine ou celanone bleu marine ou beige, très belle coupe militaire avec ou sans épaulettes. Aussi pratiques \$1.95 et plus pour dames.



AU CLUB DE REFORME — M. Jean-Marie Nadeau, avocat, qui inaugurera, le 26 novembre, la série des dîners-causettes du Club de Réforme. M. Nadeau parlera d'un sujet d'actualité. Il a intitulé sa conférence "Réformes constitutionnelles". Les deux autres conférences avant les Fêtes seront Me George C. Marier, chef de l'opposition à la Législature, et Me Georges-Emile Lapalme, député fédéral de Joliette-Assomption-Montcalm, qui adresseront la parole le 3 et le 10 décembre respectivement. Pour plus de détails sur ces dîners-causettes on est prié de s'adresser au Club de Réforme ou à l'organisation libérale de Montréal.

LUNETTES • EXAMEN DE LA VUE

JACQUES TARDY OPTOMETRISTE DIPLOME

EXAMINATEUR OFFICIEL AU CANADIEN NATIONAL

ASSISTE D'OPTOMETRISTES ET OPTICIENS DIPLOMES

OUVERT LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 HEURES

Bureaux chez

SARRAZIN et CHOQUETTE

921 EST, RUE STE-CATHERINE — Optique: PL. 3646 Pharmacie: PL. 9621

ANNEXION A LA CITE DE VALLEYFIELD

Québec, 21. — Un avis du ministère des affaires municipales fait connaître qu'un certain territoire est détaché de la municipalité de la Grande-Île et sera annexé à la cité de Salaberry-de-Valleyfield.

Le port de Victoria déclaré "port public"

Ottawa, 21. — Une proclamation du gouverneur général du Canada décrète que le port de Victoria, dans la province de la Colombie britannique, sera désormais port public.

L'article 503 de la Loi de la marine marchande du Canada autorise le gouverneur en conseil à déclarer port public, par proclamation, "tout espace recouvert d'eau et soumis à la juridiction du Parlement du Canada".

Personnalités décédées hier

(Canadian Press)

Montréal — Le Dr J.-O. Langevin, 60 ans, ancien président de l'Association des vétérinaires mont-réals.

Ostende, Belgique. — Le baron James Ensor, 89 ans, artiste belge bien connu.

La Havane — Mme Gertrude P. Fleischer, 52 ans, épouse de M. Nat. Fleischer, éditeur du Ring Magazine.

Philadelphie — M. Ryland W. Greene, 77 ans, rédacteur en chef à la firme W. B. Saunders, éditeurs médicaux.

Conseil de Verdun

Le conseil de ville de Verdun tiendra sa réunion régulière de quinzaine demain soir à 8 h.



C'est le temps... D'ACHETER VOTRE PALETOT STATION WAGON

pour braver les froids rigoureux de l'hiver

Chaleur, apparence, confort luxueux, voilà ce que vous obtenez avec ce superbe paletot STATION WAGON fabriqué spécialement pour nous. Adroitement taillé à la main, il est devenu le choix parfait des classes tant professionnelles qu'ouvrières en ville et à la campagne. Il est le plus joli au Canada.

- Collet châle en bon mouton
- Doublure en mouton rasé
- Fourniture en satin piqué
- Poignets en laine

Long, 34 et court. Grandeur 34 à 46. Autres modèles non doublés en mouton.



HOPITAL MICHAUD

ORLUMONDVILLE

En connaissez-vous... à la française!

AMER PICON

Apéritif centenaire apprécié depuis 1837

En vente dans les magasins de la Commission des Liqueurs

PARKAS

Doublure piquée \$9.95 et plus

Doublure mouton: 18.50 et plus

BOTTES

Aviateurs doublées de mouton. Noires ou brunes 9.95

PANTALONS DE CUIR

Neufs, doublés de mouton, de l'aviation américaine, éprouvés comme devant assurer un confort exceptionnel aux aviateurs. Idéal pour chasseurs, trappeurs, pêcheurs, agriculteurs, chauffeurs de camion et autres.

12.95

TEL. QUÉ. CLICHE

ARTICLES DE SURPLUS DE GUERRE DES PLUS VARIES

* Commandes postales remplies avec soin. F.A.R. Montréal, ajoutée taxe provinciale. N'oubliez pas de mentionner la couleur et la pointure. Mille et un autres articles en magasin non énumérés ici.

J.E. Beauregard

4559 à 4565 rue PAPINEAU près Mont-Royal

Ouverts vendredi et samedi soirs jusqu'à 9 heures.

Les évêques américains réclament une "juste mesure de sécurité économique"

Importante déclaration de tout l'épiscopat des Etats-Unis sur les devoirs de l'Etat dans le domaine de l'éducation — Pour sauvegarder la famille

Washington, 21 (A.P.) — Les évêques catholiques des Etats-Unis ont lancé hier soir un appel en commun pour la restauration "des vertus et des pratiques qui garantissent la stabilité de la famille et la paix".

Ils ont dit que la famille doit affronter présentement "un danger plus redoutable que la bombe atomique".

Les évêques ont émis leur déclaration à la clôture de leur réunion annuelle, à laquelle assistaient plus de cent cinquante évêques et archevêques, et les quatre cardinaux américains.

Les prélats ont demandé "une juste mesure de sécurité économique" et "une législation et une action sociales" pour "augmenter les possibilités économiques de l'homme, lui permettre de se marier plus jeune, le libérer du péril de la limitation non naturelle de la famille et lui offrir la certitude d'un salaire suffisant et de quelque assurance qu'en cas de mort ou d'accident ses dépendants ne seront pas réduits à faire appel à la charité publique".

L'éducation

Dans leur déclaration les évêques n'ont pas fait mention de l'aide fédérale à l'éducation, un sujet qui est chaudement disputé au Congrès américain, mais ils ont dit que l'Etat ne peut pas "faire de discrimination au sein des familles en distribuant des bénéfices communs à certains et en les refusant à d'autres". Ceci semble définir l'attitude de l'Eglise catholique qui soutient que le fédéral ne doit pas limiter son aide aux écoles publiques.

"L'Etat doit respecter les droits de la famille, ont déclaré les évêques. Il ne doit pas, cependant, manquer à son devoir de procurer aux familles un logement suffisant, de donner aux enfants les écoles nécessaires et d'utiliser les bénéfices communs versés par les citoyens".

"Il ne doit pas supplanter l'autorité des parents en s'ingérant dans la maison et en légiférant sur les problèmes strictement domestiques. Il ne doit jamais être arbitraire ou tyrannique. Il ne doit pas usurper le droit qui appartient aux parents d'éduquer leurs enfants."

Dans ce domaine, la part de l'Etat est de fournir les moyens de dispenser l'instruction et de voir à ce que les parents ne négligent pas de profiter de ces moyens mis à la disposition de leurs enfants. L'Etat ne peut pas forcer un enfant à fréquenter telle ou telle école; il ne peut prescrire des études qui peuvent être un danger intellectuel ou moral pour les élèves."

Cette déclaration a été signée au nom de tous les évêques par LL. EE. les cardinaux Dennis Dougherty, de Philadelphie; Edward Mooney, de Détroit; Samuel Strich, de Chicago; Francis Spellman, de New-York; et LL. EE. les archevêques Keough, de Baltimore; McNicholas, de Cincinnati; Lucey, de San Antonio; Cushing, de Boston; Ritter, de Saint-Louis; O'Boyle, de Washington; et LL. EE. les évêques Gannon, de Erie; Noll, de Fort Wayne, ainsi que les évêques coadjuteurs Walsh, de Youngstown, et Ready, de Columbus.

1 mort et 4 blessés dans l'accident le plus grave de la fin de semaine

Dans notre région, on relève trois autres morts violentes — Noyé repêché — Affaire mystérieuse à Thurso — 1 mort et 2 blessés à Hull

Les accidents de la fin de semaine, dans la région de Montréal, ont causé la mort de 2 personnes et des blessures à 23 autres. De plus, une femme est morte des brûlures subies quelques jours plus tôt, on a retrouvé le corps d'un noyé et un sexagénaire est mort d'intoxication.

Une collision d'automobiles s'est produite hier matin sur le boulevard, entre St-Martin et Ste-Rose. Elle a causé la mort de M. Raoul Bélair, 43 ans, de Ste-Rose ouest. Quatre autres passagers des deux voitures ont été blessés. Ce sont MM. Jean-Marie Tanguay, 5735 2e avenue, Rosemont, et Bernard Holzer, 20 ans, 7306 ouest, rue Sherbrooke, ainsi que Mlle Patricia Clark, 20 ans, 4343 Melrose et Mary Brown, 20 ans, 2321 Madison. Leur état n'est pas grave.

M. Arthur Cadieux, 38 ans, de Rigaud, a été renversé par une automobile samedi soir dans les environs de cette localité. Il est mort presque instantanément.

M. Patrick Bourassa, 66 ans, 5408 St-Dominique, qui avait été transporté à l'hôpital il y a quelques jours, après avoir été intoxiqué par des émanations de gaz, est mort samedi soir.

Mme Eugénie Dorion, 40 ans, 1112 St-Georges, est morte hier matin à l'hôpital des brûlures qu'elle s'était infligées, il y a quelques jours, dans son lit.

Le corps de M. Jean-Marie LaVoie, qui s'était noyé il y a une semaine, a été trouvé samedi après-midi au bord du lac Connally.

Hier matin, vers 3h, 30, une automobile est allée se briser contre un poteau dans l'est de la rue Sherbrooke, près de la montée St-Leonard. Quatre personnes ont été blessées, toutes de l'épiphanie. Ce sont MM. Paul Forest, 29 ans, Jacques Lachapelle, 26 ans, Ross Fernan, 24 ans et Lucien Livernoche, 26 ans.

Samedi après-midi, sur le chemin Chamblay, une explosion de dynamite a crevé les yeux d'un jeune homme de 21 ans et lui a arraché le bras droit. La victime, M. Gérard Danault, de Ville-Jacques-Cartier, a été transportée à l'hôpital.

à Notre-Dame dans un état critique.

Affaire mystérieuse à Thurso

Les agents de la police provinciale sont en train de poursuivre une enquête sur les circonstances qui ont entouré la mort d'un résident de Thurso, M. René Parent, 43 ans.

Le décès remonte au 17 novembre. On a trouvé le corps de la victime sous les pieds de son cheval, dans un coin de l'écurie. Il portait des blessures à la tête et d'autres à la nuque. Toutefois, le Dr Jean-Marie Roussel, qui a pratiqué une autopsie, indique que les blessures de la nuque ont été subies après la mort de Parent.

De plus, la police a découvert des taches de sang à 500 pieds de l'endroit où le corps a été découvert — et l'on note que le cheval était attaché et incapable, apparemment, d'avoir pu se rendre jusque là.

Près de Hull

Samedi soir, une automobile est allée donner contre un arbre à 15 milles de Hull. Un des trois occupants de la voiture est mort. Il s'agit de M. Ronald Dowe, 19 ans. Les deux autres ont été blessés; ce sont MM. James Berry, 25 ans, et Edmond Trudeau, 36 ans. Tous sont de Quyon, P.Q.

8 blessés

Une collision d'automobiles est survenue hier sur la route de Montréal à 8 milles d'Ottawa. Huit personnes ont été blessées, dont cinq gravement.

Celles-ci sont les suivantes: MM. Roland Turcotte, 49 ans, de Montréal; Victor Paquette, 18 ans, d'Alfred; Carson Lalande, 20 ans, d'Alfred; Mme Jules Cretelle, 80 ans, de Montréal; et Ghislaine Lalande, 18 ans, d'Alfred. Les autres sont Mme Roland Turcotte, de Montréal; M. Omer Paquette, 19 ans, d'Alfred; et Mlle Rita Lalande, 17 ans, également d'Alfred.

Coup d'Etat à Panama

Panama, 21 (A.P.) — La République de Panama a été le théâtre d'un coup d'Etat au cours de la fin de semaine. Il n'y a pas eu d'effusion de sang. Le président Daniel Chánis, qui n'occupait son poste que depuis quatre jours, a donné sa démission. La demande de la police (qui tient également lieu de force militaire à Panama); quelques heures plus tard, exactement à 6 heures du matin, dimanche, le vice-président Roberto Chirri, 44 ans, a été nommé président.

C'est toutefois le chef de la police, M. José Remón, qui est l'instigateur de ce coup d'Etat. Le président lui avait intimé l'ordre de démissionner par suite de placement financier dont il était l'auteur, en dépit du fait que ses fonctions ne lui permettaient pas d'investir de l'argent dans une affaire privée. Au lieu de démissionner, M. Remón s'est emparé du palais présidentiel avec ses 2,000 hommes et a fait nommer le président Chirri à la place de M. Chánis. Ce dernier n'a pas offert de résistance devant la tournure des choses.

Contrat de travail soumis à la ville des Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 21 (D.N.C.) — Les représentants de quatre syndicats d'employés municipaux ont soumis, en prévision du renouvellement prochain de leurs conventions collectives, des demandes d'augmentation au gestionnaire de la ville, M. J.-A. Valliquette, et au maire, M. J.-A. Valliquette, et au maire, M. J.-A. Valliquette, et au maire, M. J.-A. Valliquette. Ils ont formulé une demande d'augmentation générale de 44 pour cent, ce qui représenterait un budget municipal une augmentation totale de \$71,000 en 1950, pour les 355 employés municipaux.

Le maire Mongrain, insistant sur le coût de la vie, a conseillé aux employés syndiqués de réclamer des mesures de sécurité de préférence à des augmentations de salaire, par exemple l'assurance maladie-accident et le plan de pension.

LA PAROISSE DE SAINT-MONIQUE

Québec, 21 — Une proclamation du lieutenant-gouverneur érige pour fins civiles la paroisse de Saint-Monique, dans le diocèse de Chicoutimi.

FETES AUX HUITRES POUR LES VETERANS

La section Jean Brillant V.C. de la Légion canadienne, a organisé pour samedi soir prochain, 6 h. 30, une fête aux huitres annuelle. Elle aura lieu à l'arsenal du Régiment de Châteauguay, chemin de la Rivière-Marie.

L'Action catholique aux Trois-Rivières

Ses effectifs ont augmenté considérablement au cours de l'année

Trois-Rivières, 21 (D.N.C.) — Les diocèses statistiques de la vie catholique dans notre diocèse, indiquent que l'année précédente, de l'Action catholique a considérablement augmenté ses effectifs au cours de l'année qui s'achève. En effet, selon un rapport de M. l'abbé F.-X. Saint-Arnaud, aumônier diocésain de l'Action catholique, la situation serait des plus encourageantes.

Ainsi, la Ligue du Sacré-Coeur est solidement implantée dans 32 paroisses du diocèse, et groupe 4,336 hommes et jeunes gens. Le scoutisme est établi dans toutes les villes de la région. La Ligue ouvrière catholique possède des cellules actives dans 15 des 23 paroisses catholiques du diocèse. La Jeunesse agricole catholique travaille ferme dans 15 des 33 paroisses rurales, tandis que la Jeunesse étudiante catholique exerce son heureuse influence dans 50 écoles de filles et dans 30 écoles de garçons. La Jeunesse indépendante catholique novate les jeunes de la ville des Trois-Rivières, et la Jeunesse ouvrière catholique étend ses ramifications à 15 paroisses. Chez les filles et à 6 paroisses chez les garçons. Enfin, la Croisade eucharistique prépare de futures adhésions des mouvements d'Action catholique dans la majorité des paroisses du diocèse.

COUR DES SESSIONS A ST-JOSEPH D'ALMA

Québec, 21 — Une proclamation du lieutenant-gouverneur que publie le dernier numéro de la Gazette officielle décrète que, à compter du 1er décembre 1949, la Cour des sessions de la paix siégera à Saint-Joseph d'Alma, dans le district judiciaire de Roberval.

Conférence atomique en Allemagne

Francfort, 21 (A.P.) — Les autorités américaines d'occupation en Allemagne communiquent aujourd'hui une nouvelle suivant laquelle une conférence accrétée sur l'énergie atomique sera tenue à Heidelberg les 30 novembre et 1er décembre.

Des experts militaires américains ainsi que des représentants de la Commission aux recherches atomiques participeront aux conférences. Cette conférence serait destinée à mettre au courant des derniers développements atomiques des chefs militaires américains et allemands.



NOUVELLES RESERVES DE CHASSE — Le ministre de la chasse et de la pêche dans le Cabinet provincial, le Dr Camille Pouliot, a annoncé en fin de semaine, au congrès annuel de la Fédération des associations de chasse et de pêche, que la chasse, à l'original serait prohibée dans certaines régions de la province. On voit sur cette photo le ministre en train d'expliquer aux membres de la Fédération quelles seront ces régions.

La Commission Massey entendra plus de cinquante mémoires à compter de mercredi

Séances à l'Université de Montréal

La commission royale qui enquête sur les arts, les sciences et les lettres, siégera à Montréal à compter de mercredi et aura une très lourde tâche à accomplir. En effet, plus de cinquante mémoires lui seront soumis par différents organismes qui poursuivent des buts culturels et scientifiques.

Toutes les séances de la commission auront lieu à l'Université de Montréal, dans le grand amphithéâtre H-4. Chaque groupe aura une demi-heure pour exposer son mémoire. Voici maintenant l'horaire des séances:

Mardi, 23: 9 h. 30 a.m., ouverture de la première séance; 1 h. p.m., ajournement; 2 h. 30 p.m., deuxième séance; 5 h., ajournement; 8 h. 30 p.m., troisième séance; 10 h. p.m., ajournement.

Jeudi, 24: 10 h. a.m., quatrième séance; 1 h. p.m., ajournement; 2 h. 30 p.m., cinquième séance; 5 h. p.m., ajournement.

Vendredi, 25: 9 h. 30 a.m., sixième séance; 1 h. p.m., ajournement; 2 h. 30 p.m., septième séance; 5 h. p.m., ajournement.

Samedi, 26: 9 h. 30 a.m., huitième séance; ajournement de la session vers 1 h. p.m.

Il est à noter qu'une seule séance aura lieu le soir, mercredi.

Organismes entendus

Les organismes qui seront entendus sont les suivants:

Institut d'études médiévales de l'U. de M.; Provincial Association of Protestant Teachers of Quebec; Association canadienne-française pour l'avancement des sciences; Institut de microbiologie et d'hygiène de l'U. de M.; Académie canadienne-française; Société d'éducation des adultes du Québec; l'Association de technologie de langue française; Société des Concerts symphoniques; Montréal Women's Symphony Orchestra; Disciples de Massenet; Orchestre symphonique des jeunes de Montréal; Little Symphony of Montreal; Les Amis de l'Art; Société de géographie de Montréal; Les Compagnons de Saint-Laurent; Gratien Gélinas; Drama Playhouse; Le Jardin botanique de Montréal; Institut botanique de l'U. de M.; Société d'étude et de conférences; Montreal Museum of Fine Arts; Canadian Group of Painters; "Un groupe de peintres canadiens"; Canadian Society of Landscape & Town Planners; Jeunesse agricole catholique; Canadian Chamber of Commerce; Canadian Jewish Congress; Professional Institute of the Civil Service of Canada; Arctic Institute of North America; Canadian Inter-American Association; Union des latins d'Amérique; Collège des médecins vétérinaires; Poste CBF; Poste CKAC; Poste CKVL; Canadian Marconi; J. J. Goud; B. G. Bowley; Montreal Board of Trade; Union fédérale des employés des postes radiophoniques; Radio Programme Producers; Société de bienfaisance des artistes; Canadian Committee of Schools of Social Work; Antiquarian & Numismatic Society; Société des festivals de Montréal; Société des écrivains canadiens; Société des éditeurs canadiens du livre français; First Statement Press; Société historique de Montréal; Montreal Special Libraries Committee; Association canadienne des bibliothécaires de langue française; Bibliothèque des enfants.

La Patrie, notre héritage

Il faut harmoniser l'architecture avec la beauté de nos paysages

"Grâce aux progrès que nous avons accomplis dans ce domaine depuis quinze ans, nous avons maintenant ici et là dans la province un certain nombre d'hôtels, d'auberges et de restaurants où l'on trouve toutes les qualités que doivent posséder des établissements de ce genre: beauté du site, originalité de l'architecture, des mobiliers, de la décoration, savoir et variété de la cuisine adéquate à la région et à la clientèle."

Mais, de façon générale, continue M. Paul Gouin dans sa causerie radiophonique d'hier soir, nous n'avons pas su et ne savons pas encore tirer parti de la beauté de nos paysages pour l'implantation de nos hôtels et de tout genre. L'architecture de ces établissements, comme presque toute notre architecture d'ailleurs, est, dans la majorité des cas, d'une banalité qui serait désespérante si elle était le véritable reflet de notre goût et si elle était incurable."

La plupart des propriétaires actuels de nos hôtels, auberges et restaurants ne sont pas responsables des sites et de l'architecture de leurs maisons et l'on ne peut évidemment pas leur demander de démolir ces dernières pour aller bâtir quelque chose d'original, de joli, dans un décor plus approprié. Mais l'on peut transformer et embellir même le site le plus mal choisi et l'architecture la plus ordinaire. Et M. Gouin démontre comment l'on pourrait facilement améliorer le site de la plupart de nos auberges et restaurants en plantant des arbres, des pelouses, des fleurs, des haies qui entourent un jardin, une tonnelle, une terrasse ou l'on servirait à boire et à manger en plein air. L'architecture la plus rébarbative n'est pas non plus un cas désespéré. Simplifier les lignes du bâtiment, lui enlever ses ornements superflus et baroques, peindre ses murs et ses ouvertures de couleurs vives, mais harmonieuses, lui ajouter des ailes formant cour intérieur.

Ce "neuf", ce "différent" que le touriste recherche, nos hôteliers peuvent, doivent le lui offrir en adoptant la suggestion de M. Gouin, c'est-à-dire en achetant, pour décorer leurs établissements, des produits de notre artisanat: ils donneront ainsi à leurs hôtels un cachet canadien-français, non seulement de nom, mais aussi de fait. Excellent placement parce qu'il contribuera à attirer et à retenir la clientèle et parce qu'il pourra être effectué à meilleur compte que celui d'objets incolores. Cet achat des jolies choses de chez nous serait en même temps, ce qui n'est pas à dédaigner, une oeuvre patriotique éminemment nationale. En effet, cette transformation ou aménagement de nos hôtels, auberges et restaurants, assurerait un débouché nouveau à notre industrie domestique et ferait de chaque établissement, un lieu d'exposition permanente et pratique de notre art paysan. La chose vaut qu'on s'y arrête: elle intéresse à la fois et à un degré égal, d'une part, nos artisans, de l'autre, nos hôteliers, nos aubergistes, nos restaurateurs et les propriétaires de cabines.

L'originalité extérieure de nos hôtels doit se continuer à l'intérieur où le touriste s'attend naturellement à trouver quelque chose de neuf, de différent. S'il retrouve chez nous le même mobilier qu'il peut voir tous les jours, chez lui, il éprouvera une déception. Renouveau d'individu en individu, de place en place, d'année en année, cette déception peut devenir assez forte pour détourner le tourisme de notre province. Déjà les experts notent une diminution sensible dans le nombre de voyageurs qui viennent nous visiter.

Ce "neuf", ce "différent" que le touriste recherche, nos hôteliers peuvent, doivent le lui offrir en adoptant la suggestion de M. Gouin, c'est-à-dire en achetant, pour décorer leurs établissements, des produits de notre artisanat: ils donneront ainsi à leurs hôtels un cachet canadien-français, non seulement de nom, mais aussi de fait. Excellent placement parce qu'il contribuera à attirer et à retenir la clientèle et parce qu'il pourra être effectué à meilleur compte que celui d'objets incolores. Cet achat des jolies choses de chez nous serait en même temps, ce qui n'est pas à dédaigner, une oeuvre patriotique éminemment nationale. En effet, cette transformation ou aménagement de nos hôtels, auberges et restaurants, assurerait un débouché nouveau à notre industrie domestique et ferait de chaque établissement, un lieu d'exposition permanente et pratique de notre art paysan. La chose vaut qu'on s'y arrête: elle intéresse à la fois et à un degré égal, d'une part, nos artisans, de l'autre, nos hôteliers, nos aubergistes, nos restaurateurs et les propriétaires de cabines.

L'originalité extérieure de nos hôtels doit se continuer à l'intérieur où le touriste s'attend naturellement à trouver quelque chose de neuf, de différent. S'il retrouve chez nous le même mobilier qu'il peut voir tous les jours, chez lui, il éprouvera une déception. Renouveau d'individu en individu, de place en place, d'année en année, cette déception peut devenir assez forte pour détourner le tourisme de notre province. Déjà les experts notent une diminution sensible dans le nombre de voyageurs qui viennent nous visiter.

Ce "neuf", ce "différent" que le touriste recherche, nos hôteliers peuvent, doivent le lui offrir en adoptant la suggestion de M. Gouin, c'est-à-dire en achetant, pour décorer leurs établissements, des produits de notre artisanat: ils donneront ainsi à leurs hôtels un cachet canadien-français, non seulement de nom, mais aussi de fait. Excellent placement parce qu'il contribuera à attirer et à retenir la clientèle et parce qu'il pourra être effectué à meilleur compte que celui d'objets incolores. Cet achat des jolies choses de chez nous serait en même temps, ce qui n'est pas à dédaigner, une oeuvre patriotique éminemment nationale. En effet, cette transformation ou aménagement de nos hôtels, auberges et restaurants, assurerait un débouché nouveau à notre industrie domestique et ferait de chaque établissement, un lieu d'exposition permanente et pratique de notre art paysan. La chose vaut qu'on s'y arrête: elle intéresse à la fois et à un degré égal, d'une part, nos artisans, de l'autre, nos hôteliers, nos aubergistes, nos restaurateurs et les propriétaires de cabines.

L'originalité extérieure de nos hôtels doit se continuer à l'intérieur où le touriste s'attend naturellement à trouver quelque chose de neuf, de différent. S'il retrouve chez nous le même mobilier qu'il peut voir tous les jours, chez lui, il éprouvera une déception. Renouveau d'individu en individu, de place en place, d'année en année, cette déception peut devenir assez forte pour détourner le tourisme de notre province. Déjà les experts notent une diminution sensible dans le nombre de voyageurs qui viennent nous visiter.

Ce "neuf", ce "différent" que le touriste recherche, nos hôteliers peuvent, doivent le lui offrir en adoptant la suggestion de M. Gouin, c'est-à-dire en achetant, pour décorer leurs établissements, des produits de notre artisanat: ils donneront ainsi à leurs hôtels un cachet canadien-français, non seulement de nom, mais aussi de fait. Excellent placement parce qu'il contribuera à attirer et à retenir la clientèle et parce qu'il pourra être effectué à meilleur compte que celui d'objets incolores. Cet achat des jolies choses de chez nous serait en même temps, ce qui n'est pas à dédaigner, une oeuvre patriotique éminemment nationale. En effet, cette transformation ou aménagement de nos hôtels, auberges et restaurants, assurerait un débouché nouveau à notre industrie domestique et ferait de chaque établissement, un lieu d'exposition permanente et pratique de notre art paysan. La chose vaut qu'on s'y arrête: elle intéresse à la fois et à un degré égal, d'une part, nos artisans, de l'autre, nos hôteliers, nos aubergistes, nos restaurateurs et les propriétaires de cabines.

L'originalité extérieure de nos hôtels doit se continuer à l'intérieur où le touriste s'attend naturellement à trouver quelque chose de neuf, de différent. S'il retrouve chez nous le même mobilier qu'il peut voir tous les jours, chez lui, il éprouvera une déception. Renouveau d'individu en individu, de place en place, d'année en année, cette déception peut devenir assez forte pour détourner le tourisme de notre province. Déjà les experts notent une diminution sensible dans le nombre de voyageurs qui viennent nous visiter.

Ce "neuf", ce "différent" que le touriste recherche, nos hôteliers peuvent, doivent le lui offrir en adoptant la suggestion de M. Gouin, c'est-à-dire en achetant, pour décorer leurs établissements, des produits de notre artisanat: ils donneront ainsi à leurs hôtels un cachet canadien-français, non seulement de nom, mais aussi de fait. Excellent placement parce qu'il contribuera à attirer et à retenir la clientèle et parce qu'il pourra être effectué à meilleur compte que celui d'objets incolores. Cet achat des jolies choses de chez nous serait en même temps, ce qui n'est pas à dédaigner, une oeuvre patriotique éminemment nationale. En effet, cette transformation ou aménagement de nos hôtels, auberges et restaurants, assurerait un débouché nouveau à notre industrie domestique et ferait de chaque établissement, un lieu d'exposition permanente et pratique de notre art paysan. La chose vaut qu'on s'y arrête: elle intéresse à la fois et à un degré égal, d'une part, nos artisans, de l'autre, nos hôteliers, nos aubergistes, nos restaurateurs et les propriétaires de cabines.

L'originalité extérieure de nos hôtels doit se continuer à l'intérieur où le touriste s'attend naturellement à trouver quelque chose de neuf, de différent. S'il retrouve chez nous le même mobilier qu'il peut voir tous les jours, chez lui, il éprouvera une déception. Renouveau d'individu en individu, de place en place, d'année en année, cette déception peut devenir assez forte pour détourner le tourisme de notre province. Déjà les experts notent une diminution sensible dans le nombre de voyageurs qui viennent nous visiter.

Ce "neuf", ce "différent" que le touriste recherche, nos hôteliers peuvent, doivent le lui offrir en adoptant la suggestion de M. Gouin, c'est-à-dire en achetant, pour décorer leurs établissements, des produits de notre artisanat: ils donneront ainsi à leurs hôtels un cachet canadien-français, non seulement de nom, mais aussi de fait. Excellent placement parce qu'il contribuera à attirer et à retenir la clientèle et parce qu'il pourra être effectué à meilleur compte que celui d'objets incolores. Cet achat des jolies choses de chez nous serait en même temps, ce qui n'est pas à dédaigner, une oeuvre patriotique éminemment nationale. En effet, cette transformation ou aménagement de nos hôtels, auberges et restaurants, assurerait un débouché nouveau à notre industrie domestique et ferait de chaque établissement, un lieu d'exposition permanente et pratique de notre art paysan. La chose vaut qu'on s'y arrête: elle intéresse à la fois et à un degré égal, d'une part, nos artisans, de l'autre, nos hôteliers, nos aubergistes, nos restaurateurs et les propriétaires de cabines.

L'originalité extérieure de nos hôtels doit se continuer à l'intérieur où le touriste s'attend naturellement à trouver quelque chose de neuf, de différent. S'il retrouve chez nous le même mobilier qu'il peut voir tous les jours, chez lui, il éprouvera une déception. Renouveau d'individu en individu, de place en place, d'année en année, cette déception peut devenir assez forte pour détourner le tourisme de notre province. Déjà les experts notent une diminution sensible dans le nombre de voyageurs qui viennent nous visiter.

Ce "neuf", ce "différent" que le touriste recherche, nos hôteliers peuvent, doivent le lui offrir en adoptant la suggestion de M. Gouin, c'est-à-dire en achetant, pour décorer leurs établissements, des produits de notre artisanat: ils donneront ainsi à leurs hôtels un cachet canadien-français, non seulement de nom, mais aussi de fait. Excellent placement parce qu'il contribuera à attirer et à retenir la clientèle et parce qu'il pourra être effectué à meilleur compte que celui d'objets incolores. Cet achat des jolies choses de chez nous serait en même temps, ce qui n'est pas à dédaigner, une oeuvre patriotique éminemment nationale. En effet, cette transformation ou aménagement de nos hôtels, auberges et restaurants, assurerait un débouché nouveau à notre industrie domestique et ferait de chaque établissement, un lieu d'exposition permanente et pratique de notre art paysan. La chose vaut qu'on s'y arrête: elle intéresse à la fois et à un degré égal, d'une part, nos artisans, de l'autre, nos hôteliers, nos aubergistes, nos restaurateurs et les propriétaires de cabines.

L'originalité extérieure de nos hôtels doit se continuer à l'intérieur où le touriste s'attend naturellement à trouver quelque chose de neuf, de différent. S'il retrouve chez nous le même mobilier qu'il peut voir tous les jours, chez lui, il éprouvera une déception. Renouveau d'individu en individu, de place en place, d'année en année, cette déception peut devenir assez forte pour détourner le tourisme de notre province. Déjà les experts notent une diminution sensible dans le nombre de voyageurs qui viennent nous visiter.

Ce "neuf", ce "différent" que le touriste recherche, nos hôteliers peuvent, doivent le lui offrir en adoptant la suggestion de M. Gouin, c'est-à-dire en achetant, pour décorer leurs établissements, des produits de notre artisanat: ils donneront ainsi à leurs hôtels un cachet canadien-français, non seulement de nom, mais aussi de fait. Excellent placement parce qu'il contribuera à attirer et à retenir la clientèle et parce qu'il pourra être effectué à meilleur compte que celui d'objets incolores. Cet achat des jolies choses de chez nous serait en même temps, ce qui n'est pas à dédaigner, une oeuvre patriotique éminemment nationale. En effet, cette transformation ou aménagement de nos hôtels, auberges et restaurants, assurerait un débouché nouveau à notre industrie domestique et ferait de chaque établissement, un lieu d'exposition permanente et pratique de notre art paysan. La chose vaut qu'on s'y arrête: elle intéresse à la fois et à un degré égal, d'une part, nos artisans, de l'autre, nos hôteliers, nos aubergistes, nos restaurateurs et les propriétaires de cabines.

L'originalité extérieure de nos hôtels doit se continuer à l'intérieur où le touriste s'attend naturellement à trouver quelque chose de neuf, de différent. S'il retrouve chez nous le même mobilier qu'il peut voir tous les jours, chez lui, il éprouvera une déception. Renouveau d'individu en individu, de place en place, d'année en année, cette déception peut devenir assez forte pour détourner le tourisme de notre province. Déjà les experts notent une diminution sensible dans le nombre de voyageurs qui viennent nous visiter.

Ce "neuf", ce "différent" que le touriste recherche, nos hôteliers peuvent, doivent le lui offrir en adoptant la suggestion de M. Gouin, c'est-à-dire en achetant, pour décorer leurs établissements, des produits de notre artisanat: ils donneront ainsi à leurs hôtels un cachet canadien-français, non seulement de nom, mais aussi de fait. Excellent placement parce qu'il contribuera à attirer et à retenir la clientèle et parce qu'il pourra être effectué à meilleur compte que celui d'objets incolores. Cet achat des jolies choses de chez nous serait en même temps, ce qui n'est pas à dédaigner, une oeuvre patriotique éminemment nationale. En effet, cette transformation ou aménagement de nos hôtels, auberges et restaurants, assurerait un débouché nouveau à notre industrie domestique et ferait de chaque établissement, un lieu d'exposition permanente et pratique de notre art paysan. La chose vaut qu'on s'y arrête: elle intéresse à la fois et à un degré égal, d'une part, nos artisans, de l'autre, nos hôteliers, nos aubergistes, nos restaurateurs et les propriétaires de cabines.

L'originalité extérieure de nos hôtels doit se continuer à l'intérieur où le touriste s'attend naturellement à trouver quelque chose de neuf, de différent. S'il retrouve chez nous le même mobilier qu'il peut voir tous les jours, chez lui, il éprouvera une déception. Renouveau d'individu en individu, de place en place, d'année en année, cette déception peut devenir assez forte pour détourner le tourisme de notre province. Déjà les experts notent une diminution sensible dans le nombre de voyageurs qui viennent nous visiter.

Ce "neuf", ce "différent" que le touriste recherche, nos hôteliers peuvent, doivent le lui offrir en adoptant la suggestion de M. Gouin, c'est-à-dire en achetant, pour décorer leurs établissements, des produits de notre artisanat: ils donneront ainsi à leurs hôtels un cachet canadien-français, non seulement de nom, mais aussi de fait. Excellent placement parce qu'il contribuera à attirer et à retenir la clientèle et parce qu'il pourra être effectué à meilleur compte que celui d'objets incolores. Cet achat des jolies choses de chez nous serait en même temps, ce qui n'est pas à dédaigner, une oeuvre patriotique éminemment nationale. En effet, cette transformation ou aménagement de nos hôtels, auberges et restaurants, assurerait un débouché nouveau à notre industrie domestique et ferait de chaque établissement, un lieu d'exposition permanente et pratique de notre art paysan. La chose vaut qu'on s'y arrête: elle intéresse à la fois et à un degré égal, d'une part, nos artisans, de l'autre, nos hôteliers, nos aubergistes, nos restaurateurs et les propriétaires de cabines.

L'originalité extérieure de nos hôtels doit se continuer à l'intérieur où le touriste s'attend naturellement à trouver quelque chose de neuf, de différent. S'il retrouve chez nous le même mobilier qu'il peut voir tous les jours, chez lui, il éprouvera une déception. Renouveau d'individu en individu, de place en place, d'année en année, cette déception peut devenir assez forte pour détourner le tourisme de notre province. Déjà les experts notent une diminution sensible dans le nombre de voyageurs qui viennent nous visiter.

Ce "neuf", ce "différent" que le touriste recherche, nos hôteliers peuvent, doivent le lui offrir en adoptant la suggestion de M. Gouin, c'est-à-dire en achetant, pour décorer leurs établissements, des produits de notre artisanat: ils donneront ainsi à leurs hôtels un cachet canadien-français, non seulement de nom, mais aussi de fait. Excellent placement parce qu'il contribuera à attirer et à retenir la clientèle et parce qu'il pourra être effectué à meilleur compte que celui d'objets incolores. Cet achat des jolies choses de chez nous serait en même temps, ce qui n'est pas à dédaigner, une oeuvre patriotique éminemment nationale. En effet, cette transformation ou aménagement de nos hôtels, auberges et restaurants, assurerait un débouché nouveau à notre industrie domestique et ferait de chaque établissement, un lieu d'exposition permanente et pratique de notre art paysan. La chose vaut qu'on s'y arrête: elle intéresse à la fois et à un degré égal, d'une part, nos artisans, de l'autre, nos hôteliers, nos aubergistes, nos restaurateurs et les propriétaires de cabines.

L'originalité extérieure de nos hôtels doit se continuer à l'intérieur où le touriste s'attend naturellement à trouver quelque chose de neuf, de différent. S'il retrouve chez nous le même mobilier qu'il peut voir tous les jours, chez lui, il éprouvera une déception. Renouveau d'individu en individu, de place en place, d'année en année, cette déception peut devenir assez forte pour détourner le tourisme de notre province. Déjà les experts notent une diminution sensible dans le nombre de voyageurs qui viennent nous visiter.

Ce "neuf", ce "différent" que le touriste recherche, nos hôteliers peuvent, doivent le lui offrir en adoptant la suggestion de M. Gouin, c'est-à-dire en achetant, pour décorer leurs établissements, des produits de notre artisanat: ils donneront ainsi à leurs hôtels un cachet canadien-français, non seulement de nom, mais aussi de fait. Excellent placement parce qu'il contribuera à attirer et à retenir la clientèle et parce qu'il pourra être effectué à meilleur compte que celui d'objets incolores. Cet achat des jolies choses de chez nous serait en même temps, ce qui n'est pas à dédaigner, une oeuvre patriotique éminemment nationale. En effet, cette transformation ou aménagement de nos hôtels, auberges et restaurants, assurerait un débouché nouveau à notre industrie domestique et ferait de chaque établissement, un lieu d'exposition permanente et pratique de notre art paysan. La chose vaut qu'on s'y arrête: elle intéresse à la fois et à un degré égal, d'une part, nos artisans, de l'autre, nos hôteliers, nos aubergistes, nos restaurateurs et les propriétaires de cabines.

L'originalité extérieure de nos hôtels doit se continuer à l'intérieur où le touriste s'attend naturellement à trouver quelque chose de neuf, de différent. S'il retrouve chez nous le même mobilier qu'il peut voir tous les jours, chez lui, il éprouvera une déception. Renouveau d'individu en individu, de place en place, d'année en année, cette déception peut devenir assez forte pour détourner le tourisme de notre province. Déjà les experts notent une diminution sensible dans le nombre de voyageurs qui viennent nous visiter.

Ce "neuf", ce "différent" que le touriste recherche, nos hôteliers peuvent, doivent le lui offrir en adoptant la suggestion de M. Gouin, c'est-à-dire en achetant, pour décorer leurs établissements, des produits de notre artisanat: ils donneront ainsi à leurs hôtels un cachet canadien-français, non seulement de nom, mais aussi de fait. Excellent placement parce qu'il contribuera à attirer et à retenir la clientèle et parce qu'il pourra être effectué à meilleur compte que celui d'objets incolores. Cet achat des jolies choses de chez nous serait en même temps, ce qui n'est pas à dédaigner, une oeuvre patriotique éminemment nationale. En effet, cette transformation ou aménagement de nos hôtels, auberges et restaurants, assurerait un débouché nouveau à notre industrie domestique et ferait de

LUNDI, 21 NOVEMBRE 1949

CE N'EST PAS FINI!

Au tour de la Saskatchewan, maintenant

Avons-nous besoin de dire la joie que nous inspirent, ainsi qu'à nos compatriotes, les nouvelles d'Edmonton?

Enfin, après tant d'années et tant d'efforts, Radio-Edmonton est aujourd'hui une vivante réalité.

Nombreux ont sûrement été, en Alberta, dimanche, les Canadiens français qui n'ont pu retenir leurs larmes en écoutant les syllabes françaises que leur apportait la radio.

Après Saint-Boniface, c'est un autre grand succès, et dont les Franco-Albertains peuvent être d'autant plus fiers que, s'ils ont bénéficié du juste appui de leurs frères de l'extérieur, ils ont largement, dans cette magnifique entreprise, fait leur part; ils n'y ont ménagé ni leur travail ni leur argent.

Et nous leur disons, avec des félicitations pour leur travail, l'hommage de notre gratitude.

Car, — est-il nécessaire de le répéter une fois de plus? — ce n'est point pour eux simplement qu'ils ont lutté, mais, indirectement, pour tous les Français d'Amérique.

Mais il ne faudrait point que le succès d'aujourd'hui fit croire que la cause de la radio française, dans l'Ouest, est définitivement gagnée.

L'Ouest, en effet, ce n'est pas seulement la Manitoba et l'Alberta. Entre la Manitoba et l'Alberta, il y a la Saskatchewan, avec un groupe français d'une importance considérable, qui a fait des luttes éternelles et qui est aussi vivant que les deux autres.

On a pu le voir par le bref historique que le Devoir publiait samedi, et qu'il avait emprunté à la Survivance, d'Edmonton, les Canadiens français de la Saskatchewan, dès la première heure, se sont vivement préoccupés de ce problème de la radio. Mgr Baudoux, le futur évêque de Saint-Paul, alors curé en Saskatchewan, a tenu dans cet effort un rôle que l'on n'aura pas oublié.

La campagne qui fut menée dans les provinces de l'Est pour la radio française de l'Ouest visait la Saskatchewan, tout comme la Manitoba et l'Alberta. On réclamait quatre postes pour les trois provinces: ceux de Saint-Boniface et d'Edmonton, aujourd'hui heureusement passés dans la réalité, plus deux pour la Saskatchewan, la dispersion des groupes français ne permettant point de les desservir efficacement avec un seul.

Si nous ne nous trompons, sur le total de la souscription faite dans l'Est, \$60,000 ont été mis à part pour le futur poste du Nord, \$60,000 pour celui du Sud et sont aujourd'hui détenus en fiducie.

Il y a eu en plus, dans chacune des sections de la province, des souscriptions locales dont le produit est venu s'ajouter à ces \$120,000.

Voilà qui suffirait à démontrer comment, là-bas comme ici, on s'intéressait aux futurs postes.

Radio-Canada n'a, en premier lieu, consenti à accorder de permis que pour Saint-Boniface. On ne voulait d'abord tenter l'expérience que sur un point particulier. On

paraissait douter du succès possible des postes français. Saint-Boniface ayant fait ses preuves, Radio-Canada a ensuite recommandé le permis de Radio-Edmonton, l'actuel triomphateur.

Mais les Canadiens français de la Saskatchewan, qui avaient accepté que la Manitoba et l'Alberta passent avant eux, qui s'étaient fraternellement associés à leurs voisins pour assurer le succès de leurs entreprises particulières, n'entendent point maintenant qu'on les oublie.

Evidemment, en dépit des ressources accumulées déjà, la besogne qui leur reste à accomplir est lourde encore. Les frais de construction seront plus considérables qu'ils ne l'eussent été il y a quelques années: la Saskatchewan a subi, dans ce domaine, comme toutes les autres régions du pays, une épidémie de hausse.

D'autre part, l'expérience de Saint-Boniface et celle d'Edmonton auront été profitables à leurs voisins de la Saskatchewan. Il n'en pourrait être autrement pour des gens intelligents.

On peut être, par ailleurs, assuré que nos amis de l'Ouest central prendront tous les moyens de réduire au minimum les frais de construction, d'installation et d'exploitation, (ils savent la valeur d'un argent recueilli, pourrions-nous presque dire, sur soi) et s'emploieront à tirer de toutes les circonstances, en matière d'annonces, par exemple, le maximum de rendement.

A ceux qui seraient tentés d'hésiter, les autres, forts de l'expérience ancienne, répondent: Cette hésitation, bien des fois déjà, aurait pu nous hanter. Nous avons marché quand même, et nous avons réussi. Du reste, pouvons-nous ajouter, nous n'avons pas à vendre des actions, l'argent dont nous disposons, celui que nous pourrions demander encore dans notre province même, ne sera point un placement sur lequel les directeurs s'attendent de retirer un bénéfice-argent.

Ce qu'ils escomptent, tout simplement, c'est un bénéfice moral: l'expansion de leur langue et de leur culture.

C'est, tout naturellement, aux Canadiens français de la Saskatchewan à décider sur place de la tactique à suivre, dans la réalisation de leur vieux dessein.

Mais il nous a paru opportun, à l'heure où leurs voisins de l'Alberta enregistrent un remarquable succès, à encourager pour les autres, où ceux de la Manitoba se réjouissent des progrès de Radio-Saint-Boniface, de rappeler que leur cas, à eux, qui furent des pionniers, n'est pas encore réglé, qu'il ne faut donc jamais perdre de vue cette dure réalité, qui ne saurait manquer de gêner un peu notre joie.

De rappeler aussi que, s'il en est besoin, et selon que l'exigeront les circonstances, leurs compatriotes de l'Est seront toujours prêts à leur apporter un solide coup de main.

Car, ce n'est pas fini!

Omer HEROUX

LETTRE D'OTTAWA

M. Drew redouterait la concurrence de M. Fleming dans le Québec

Cela expliquerait les nominations de MM. Frédéric Dorion et Jean Morin comme organisateurs conservateurs

Ottawa, 21. — Quand on compare les récents discours filandres de M. Drew aux discours incisifs qu'il prononçait le printemps dernier, quand on compare l'attitude incertaine des conservateurs à la combativité qu'ils déployaient alors, on se rend immédiatement compte qu'il s'est passé quelque chose entre les deux sessions. L'ampleur de la victoire électorale libérale et l'énormité de la majorité ministérielle à la Chambre n'expliquent cependant pas à elles seules les changements que l'on peut observer dans leur comportement.

Divisés

Les conservateurs ne sont pas seulement divisés, mais ils sont encore divisés. M. Drew n'a pas seulement perdu la confiance de la majorité de l'électorat, il a également perdu la confiance d'une partie de la députation conservatrice. L'ancien premier ministre de l'Ontario a donc éprouvé une certaine déception l'été dernier, mais il serait probablement demeuré un chef d'opposition agressif et redoutable s'il avait pu compter sur l'appui entier de ses partisans.

La tradition s'est en quelque sorte établie chez les conservateurs qu'il faut changer de chef après chaque défaite électorale. M. Meighen a sans doute subi trois défaites avant d'être mis au rancart, mais il succédait à M. Borden qui avait conservé le pouvoir dix ans durant et il avait remporté en 1925 une demi-victoire qui lui avait permis de constituer un gouvernement éphémère. M. Bennett a jugé à propos de se retirer après une seule défaite qui avait fait suite à l'une des plus brillantes victoires du parti conservateur et l'on n'a pas fait d'efforts exagérés pour le ramener. M. Manion n'a pas survécu à sa défaite de 1940 et M. Bracken a été invité à céder la place à un autre après avoir échoué en 1945. Autant de précédents qui justifient M. Drew qui ne se sentirait aucune mesure rassurée.

Il suffit d'ailleurs d'observer ce qui se passe à la Chambre pour se rendre compte que les craintes de M. Drew ne sont pas chimériques. L'élection toute récente de J.-M. Macdonnell dans Toronto-Greenwood lui aura sans doute apporté quelque réconfort. Le critique financier de l'opposition, qui est en même temps président général de l'Association conservatrice, est considéré comme l'un des plus fermes appuis de M. Drew. Et certains députés conservateurs ne se gênent pas dans la conversation pour exprimer le désir de voir battre M. Macdonnell pendant la campagne dans Toronto-Greenwood. Cela suffit à démontrer que M. Drew ne fait pas l'unanimité autour de lui.

Un nouveau chef?

De fait, la question de la succession se débat privément dans les petits cercles conservateurs. Il n'y a pas de mouvement pour déposer le chef actuel, mais les circonstances peuvent le faire surgir à n'importe quel moment. Pour l'instant, on ne mentionne pas d'autres noms que ceux des deux concurrents qu'il a battus au dernier congrès conservateur.

M. Diefenbaker comptait nombre de partisans parmi les députés conservateurs. Ils recommencent à tourner les yeux de son côté et à faire des adeptes depuis que M. Drew a connu la défaite. Et M. Diefenbaker lui-même, qui s'était plus ou moins retiré sous sa tente depuis l'élection de M. Drew, déploie une activité croissante à la Chambre. C'est lui qui a pris la vedette et porté les plus durs coups au gouvernement lorsque l'affaire McGregor a éclaté.

M. Fleming

M. Donald Fleming, qui joue apparemment sa partie seule, continue de travailler fort et de multiplier les discours préparés avec soin. Il continue de prononcer des discours en français et il a fait assez de progrès dans notre langue pour improviser un discours de cinq minutes et réussir à se tirer d'affaire. Au cours du débat constitutionnel, il a été le seul député de langue anglaise à soutenir carrément la thèse du pacte fédératif. Les esprits malveillants le soupçonnent de loucher du côté du Québec et de miser sur l'élément français pour s'assurer la succession de M. Drew.

M. Fleming jouissait déjà d'une popularité considérable dans les cercles conservateurs québécois avant la dernière convention du parti. M. Drew a réussi à lui soulever la majorité des députés qui devaient l'appuyer grâce à la collaboration de Mme Drew qui qui exploitait sa connaissance parfaite du français pour les conquérir au cours de réceptions politico-mondaines. M. Fleming a encaissé le coup sans broncher et il a continué à parler français et à manifester une grande sympathie à notre province.

M. Drew se défend

M. Drew pourrait sans doute riposter à cette concurrence en continuant à se perfectionner en français et à le parler quelquefois à la Chambre comme il l'a fait dans les assemblées populaires dans la province de Québec. Il estime apparemment cette tactique trop onéreuse ou insuffisante. Il n'a pas dit un mot de français depuis l'ouverture de la session.

Par contre, il a montré qu'il ne se désintéresse pas de la province de Québec en nommant récemment deux organisateurs régionaux — MM. Frédéric Dorion, ancien député de Saguenay, et Jean Morin, ces nominations ont causé quelque surprise parce que l'organisation conservatrice est à rebâtir et que l'on s'attendait que les nominations québécoises viennent en dernier lieu. L'explication, paraît-il, serait que M. Drew voudrait se protéger contre un mouvement possible des conservateurs québécois en faveur de M. Fleming. Le chef de l'opposition ne voudrait pas risquer des mouvements simultanés en faveur de M. Diefenbaker dans l'Ouest et ailleurs et en faveur de M. Fleming dans le Québec. Et c'est pour quoi il aurait désigné deux lieutenants, MM. Dorion et Morin, pour surveiller ses intérêts dans les milieux français.

Pierre VIGÉANT

LETTRES AU DEVOIR

CONTRE LES AGENTS PROVOCATEURS DE GREVES D'INSTITUTEURS

M. André Laurendeau, 415 Stuart, Montréal.

Cher M. Laurendeau,

Le sort en est donc jeté: nous aurons à Montréal une deuxième grève d'instituteurs. Déjà les instituteurs sont en campagne. Et qui sont-ils? Point d'autres que messieurs les Commissaires d'écoles, en personnes authentiques et véritables. J'exagère? Voyez-les à l'œuvre, depuis quelque temps. Mesquinerie, niches, brimades et brimades à répétition au syndicat des instituteurs et à leur chef, toutes les petites manœuvres et escarmouches antisyndicales dont usent, pour soulever les mauvais esprits parmi leurs employés, les mauvais patrons en mal de lock-out. Et si se trouve, hélas! dans le cas présent, que le mauvais patron est un patron catholique, et l'un de ceux qui, par ses fonctions, son rôle, aurait le devoir de se comporter exemplairement. Et il se trouve, deux fois hélas! que, dans cette commission scolaire, les agents provocateurs, les soudoyeurs de grève, sont au premier rang, ceux-là mêmes qui devraient être les plus fermes agents de la paix. Les mauvais exemples, pour ne pas dire le scandale, part d'un des moins les attendre. Ces commissaires se rendent-ils compte de ce qu'ils font? En voilà qui ont sûrement démontré leur incompetence à faire partie d'un corps tel qu'une commission scolaire de grande ville comme Montréal. Décidément ces messieurs ne

comprendent rien à leur rôle, à leurs responsabilités. On parle d'un rapprochement entre l'école et la famille. La Commission va même financer, semble-t-il, des émissions à la radio sur ce sujet d'importance. Que fait-elle du rapprochement entre elle et ses instituteurs, les délégués des familles? Il eût été si simple pourtant de faire la paix entre la Commission et les instituteurs, ou même fin au scandale qui, contre l'intérêt de tous et surtout de nos enfants, a trop longtemps duré. Les parents vont-ils laisser faire? Va-t-il falloir envoyer les enfants, en corps, en procession, sommer les commissaires de refaire leur humeur guerrière?

Ne croyez-vous pas, en tout cas, M. Laurendeau, qu'une démarche urgente soit exigée de ces messieurs leur démission? Se trouverait-il quelqu'un pour organiser une délégation monstre qui irait demander à qui de droit la démission de ces incompetents, de ces chicanes professionnels? Nous voulons la paix, la paix, la paix, trois fois la paix à la Commission scolaire. Entre employés et patrons, nous voulons que fin plus qu'ailleurs règnent des relations cordiales. Nous en avons assez de la guerre, de ces petites querelles de villageois. Des instituteurs qui font la grève commettent assurément la chose la moins excusable qui soit. Encore faut-il qu'on ne les y pousse point.

PAX

L'ATTITUDE DES INSTITUTEURS

La résolution adoptée par l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal à sa réunion du 18 novembre et sa mise en vedette par certain journal, m'a profondément humilié et consterné. Comme on le voit, des instituteurs et des institutrices protestent contre la violation publique de la doctrine sociale de l'Eglise. On le constate: des professeurs se posent en "interprètes" de la doctrine de l'Eglise et condamnent l'attitude prise par leurs chefs et en particulier par leurs supérieurs du clergé d'humiliation d'être jugés par l'opinion publique.

comprendent rien à leur rôle, à leurs responsabilités. On parle d'un rapprochement entre l'école et la famille. La Commission va même financer, semble-t-il, des émissions à la radio sur ce sujet d'importance. Que fait-elle du rapprochement entre elle et ses instituteurs, les délégués des familles? Il eût été si simple pourtant de faire la paix entre la Commission et les instituteurs, ou même fin au scandale qui, contre l'intérêt de tous et surtout de nos enfants, a trop longtemps duré. Les parents vont-ils laisser faire? Va-t-il falloir envoyer les enfants, en corps, en procession, sommer les commissaires de refaire leur humeur guerrière?

Ne croyez-vous pas, en tout cas, M. Laurendeau, qu'une démarche urgente soit exigée de ces messieurs leur démission? Se trouverait-il quelqu'un pour organiser une délégation monstre qui irait demander à qui de droit la démission de ces incompetents, de ces chicanes professionnels? Nous voulons la paix, la paix, la paix, trois fois la paix à la Commission scolaire. Entre employés et patrons, nous voulons que fin plus qu'ailleurs règnent des relations cordiales. Nous en avons assez de la guerre, de ces petites querelles de villageois. Des instituteurs qui font la grève commettent assurément la chose la moins excusable qui soit. Encore faut-il qu'on ne les y pousse point.

comprendent rien à leur rôle, à leurs responsabilités. On parle d'un rapprochement entre l'école et la famille. La Commission va même financer, semble-t-il, des émissions à la radio sur ce sujet d'importance. Que fait-elle du rapprochement entre elle et ses instituteurs, les délégués des familles? Il eût été si simple pourtant de faire la paix entre la Commission et les instituteurs, ou même fin au scandale qui, contre l'intérêt de tous et surtout de nos enfants, a trop longtemps duré. Les parents vont-ils laisser faire? Va-t-il falloir envoyer les enfants, en corps, en procession, sommer les commissaires de refaire leur humeur guerrière?

comprendent rien à leur rôle, à leurs responsabilités. On parle d'un rapprochement entre l'école et la famille. La Commission va même financer, semble-t-il, des émissions à la radio sur ce sujet d'importance. Que fait-elle du rapprochement entre elle et ses instituteurs, les délégués des familles? Il eût été si simple pourtant de faire la paix entre la Commission et les instituteurs, ou même fin au scandale qui, contre l'intérêt de tous et surtout de nos enfants, a trop longtemps duré. Les parents vont-ils laisser faire? Va-t-il falloir envoyer les enfants, en corps, en procession, sommer les commissaires de refaire leur humeur guerrière?

Le problème du logement en Hollande

Effets de la guerre — Croissance de la population — Mesures législatives — Associations de construction — Ce qu'en pensent les autorités

La question du logement est discutée au Canada, ces jours-ci, avec plus de chaleur que jamais. C'est le moins qu'on puisse en dire! Par coïncidence, le gouvernement hollandais vient de publier deux petites brochures qui décrivent quels aspects présente ce problème aux Pays-Bas et comment on a essayé de le résoudre. Les renseignements qui suivent sont extraits des brochures, dont il s'agit; elles sont rédigées en français, illustrées et intitulées: Les logements aux Pays-Bas et Associations de construction d'habitations aux Pays-Bas.

À la fin de la dernière guerre, il existait 2,000,000 de logements en Hollande. Cinq ans plus tard, on fait le calcul suivant: 80,000 logements avaient été détruits, 40,000 grièvement endommagés et près de 400,000 légèrement touchés.

Ces destructions causées par la guerre, jointes au fait que pendant cette très courte période, nous avons été construits, nous amènent à constater qu'en 1947, il manquait 300,000 logements (sans tenir compte des maisons dont le délabrement était tel qu'il aurait fallu immédiatement les abriter). À l'échelle de production d'avant-guerre, ce déficit de 300,000 logements signifie que l'on devrait travailler pendant 7 ans et multiplier par deux les résultats obtenus, pour effacer les traces de la guerre et satisfaire aux besoins d'une population sans cesse grandissante.

À titre d'instituteur "catholique", de père de famille "catholique", de membre "catholique" d'une association professionnelle, je ne puis admettre que des institutrices et des instituteurs "catholiques", qui ont accepté le mandat de former des chrétiens respectueux de l'autorité et de préserver nos enfants des idées subversives, aient pris une attitude publique aussi inconsidérée, ouvrant la porte toute grande aux saboteurs de l'autorité morale de l'Eglise; aux détracteurs de notre patrimoine religieux.

La publicité donnée à cette intervention malheureuse, crée une certaine inquiétude au sein de la population habituée à avoir foi en la parole de leurs Pasteurs. La parole du Souverain Pontife Pie XII me revient à la mémoire: "On frappe à mort dans le cœur de la jeunesse trop encline à accueillir les commodes, les insinuations malveillantes, les fausses satires qui tuent plus ou moins rapidement la confiance que l'on avait dans le prêtre, dans l'Eglise, dans le Christ lui-même."

En conséquence, je proteste hautement contre les insinuations malveillantes et les termes malheureux et disgracieux de certains membres de l'Alliance à l'égard de nos prêtres; contre l'appel donné à une résolution qui porte gravement atteinte à l'intégrité de notre clergé, et tout spécialement à nos chefs spirituels; contre les responsables de cette assemblée qui ont toléré la discussion de certains problèmes dont la solution relève uniquement de l'autorité diocésaine.

En résumé, c'est un malheureux coup d'échec pour notre arche d'Alliance... et je renonce à la suivre dans ce périlleux courant, surtout que j'ai conscience qu'elle y est poussée par une "majorité" dont les bras semblent trop fidèles pour permettre à l'embarcation de franchir "certaines zones" où tant d'autres téméraires se sont engouffrés...

Mieux vaudrait revenir en arrière, tandis qu'il en est temps, et faire preuve de soumission à nos chefs spirituels afin de sauvegarder l'estime et la confiance de ceux qui ont droit de s'attendre à plus de discipline de la part d'éducateurs catholiques.

Votre tout dévoué, Louis TANGUAY, instituteur, membre de l'Alliance et père de famille.

Car, le nombre des Hollandais, actuellement d'environ dix millions, augmente d'année en année. Avant la guerre, l'accroissement de la population était de 100,000 âmes par an. Après la guerre, il est devenu plus important et il dépassait les 170,000, en 1946.

Pour compliquer le problème, notons qu'à la fin de la guerre, les constructions publiques et industrielles avaient été anéanties dans une proportion qui représentait 30 pour cent du revenu national et que le pouvoir d'achat de l'Allemagne, principal client de la Hollande, était réduit à zéro.

Comme les frais de construction sont aujourd'hui de 350% supérieurs à ce qu'ils étaient avant la guerre, on s'imagine à quelle tâche formidable le gouvernement hollandais a dû s'atteler.

Les Pays-Bas ont été libérés le 5 mai 1945. Pendant deux ans, on s'en est tenu à des mesures d'urgence: réparation de maisons endommagées et construction de 15,000 logements de type provisoire (chiffre que les autorités n'ont pas voulu dépasser, parce que cette solution ne touchait pas au fond du problème).

En 1946, on a construit 2,000 logements de type permanent. En 1947, il y en eut 6,200 et en 1948, 36,000. À la fin de décembre, les autorités espèrent pouvoir atteindre le chiffre de 35 à 40,000 pour 1949.

Ce sera la première fois depuis la guerre qu'on aura construit en un an un nombre de maisons suffisant pour tenir compte de l'accroissement de la population. Mais il restera à combler le déficit provoqué par la guerre et ce sera là un travail dont on estime la durée à dix ou à quinze ans.

En attendant l'époque, encore lointaine, où le problème du logement sera définitivement réglé, les autorités néerlandaises encouragent l'application de trois mesures d'urgence:

Une loi, votée en 1947, donne aux municipalités le droit d'assigner aux personnes qu'elles choisissent les pièces ou les logements qu'aucune maison ou chambre ne puisse être occupée sans l'autorisation de la municipalité; de cette manière on a procédé à une distribution équitable des logements.

Quand il est des logements assez vastes pour être divisés, les autorités facilitent une transformation de ce genre en se chargeant des frais. Les propriétaires acceptent de créer un logement supplémentaire reçoivent une somme allant jusqu'à 60% des dépenses encourues, ou à un maximum de 2,500 florins; ce chiffre est élevé, quand on le compare aux 10,000 florins qu'il en coûte, pour construire un logement moyen d'ouvrier.

La troisième mesure, consiste à bâtir des logements qui recevront immédiatement deux familles, en prévoyant que de légères modifications permettront, plus tard, de transformer ces habitations, de leur donner figure normale et de faire qu'une seule famille en ait l'usage.

Notons que l'Etat compte dans une large mesure sur l'édification de maisons préfabriquées dans la solution du problème du logement. Un organisme spécial a été créé pour étudier cet angle de la question et des subventions gouvernementales ont conduit, le 1er juillet dernier, à la construction de 6,000 logements édifiés de cette manière. Les autorités souhaitent que l'on bâtit 10,000 maisons préfabriquées par an.

Le 1er mai 1947, on a calculé qu'il existait 2,050,000 logements en Hollande. Là-dessus, il y en avait plus de la moitié (57.5%) qui étaient loués par des propriétaires particuliers. Une autre partie (28%) était occupée par les

propriétaires eux-mêmes. Et l'on note que des associations de construction louaient près de 10% des logements de ce pays.

Ceci met en relief le rôle important que jouent de telles associations dans la solution du problème. Surtout quand on sait qu'elles sont principalement des associations de classes peu fortunées de la population.

En général, les associations ne disposent à peu près pas de capitaux; c'est le gouvernement d'autres but que de leur fournir les fonds dont elles ont besoin pour la construction et l'exploitation d'un immeuble. L'Etat a-t-il mis au point une législation particulière?

Il faut, d'abord, qu'une association de construction soit reconnue par les autorités et qu'elle s'engage, pour cela, à ne poursuivre d'autres buts que de leur fournir les fonds dont elles ont besoin pour la construction et l'exploitation d'un immeuble. L'Etat a-t-il mis au point une législation particulière?

Il faut, d'abord, qu'une association de construction soit reconnue par les autorités et qu'elle s'engage, pour cela, à ne poursuivre d'autres buts que de leur fournir les fonds dont elles ont besoin pour la construction et l'exploitation d'un immeuble. L'Etat a-t-il mis au point une législation particulière?

Il faut, d'abord, qu'une association de construction soit reconnue par les autorités et qu'elle s'engage, pour cela, à ne poursuivre d'autres buts que de leur fournir les fonds dont elles ont besoin pour la construction et l'exploitation d'un immeuble. L'Etat a-t-il mis au point une législation particulière?

Il faut, d'abord, qu'une association de construction soit reconnue par les autorités et qu'elle s'engage, pour cela, à ne poursuivre d'autres buts que de leur fournir les fonds dont elles ont besoin pour la construction et l'exploitation d'un immeuble. L'Etat a-t-il mis au point une législation particulière?

Il faut, d'abord, qu'une association de construction soit reconnue par les autorités et qu'elle s'engage, pour cela, à ne poursuivre d'autres buts que de leur fournir les fonds dont elles ont besoin pour la construction et l'exploitation d'un immeuble. L'Etat a-t-il mis au point une législation particulière?

Il faut, d'abord, qu'une association de construction soit reconnue par les autorités et qu'elle s'engage, pour cela, à ne poursuivre d'autres buts que de leur fournir les fonds dont elles ont besoin pour la construction et l'exploitation d'un immeuble. L'Etat a-t-il mis au point une législation particulière?

Il faut, d'abord, qu'une association de construction soit reconnue par les autorités et qu'elle s'engage, pour cela, à ne poursuivre d'autres buts que de leur fournir les fonds dont elles ont besoin pour la construction et l'exploitation d'un immeuble. L'Etat a-t-il mis au point une législation particulière?

François ZALLONI

L'ACTUALITE

ESCLAVES D'OCCIDENT

En un temps où l'on parle beaucoup de liberté, sévit pourtant un esclavage sournois qui afflige des hommes considérés comme les plus libres par l'opinion courante. Des syndicats, des ligues, des associations de toutes sortes s'organisent pour revendiquer les droits des ouvriers, des collets-blancs, des locataires, mais personne ne parle de libérer l'homme d'affaires.

Les gens distraits pensent qu'il n'a pas besoin de protection, qu'il est le plus autonome des humains. Or c'est apparemment une idée fautive à corriger. L'homme d'affaires serait au contraire un être fatigué, surmené, accablé par la vie qu'il mène.

Naturellement c'est aux Etats-Unis que le mal qui mine l'homme d'affaires apparaît avec le plus d'évidence, car c'est là que ce personnage est le plus malmené par l'accélération de la vie commerciale, et l'ampleur des problèmes économiques et financiers que ce pauvre homme a à résoudre. Mais le microbe n'est pas particulier à nos grands voisins. Et il n'est pas nécessaire d'attendre qu'il ait atteint chez nous la même virulence pour donner aux intéressés les conseils qui s'imposent.

À l'hôpital Pennsylvania, de Philadelphie, une clinique a examiné 2,000 hommes d'affaires, depuis février 1948. Ils venaient surtout de firmes industrielles ou commerciales. Un grand industriel a envoyé d'un coup ses soixante-trois

dirigeants — "executives" — pour un examen général; or de ces hommes dont aucun ne se sentait malade, 20% seulement n'avaient besoin ni du médecin ni du psychiatre.

À la plupart il a fallu démontrer avec les ressources de la science qu'ils devaient modifier leur activité et cesser de se tourner les sangs. La conclusion d'une étude de ces 2,000 dossiers c'est que l'homme d'affaires travaille, parle et joue trop fort.

D'abord il a la mauvaise habitude de mettre ses inquiétudes professionnelles dans sa serviette et de les apporter chez lui chaque soir. Pendant son repas du midi il parle d'affaires plus qu'il ne mange. Il ne peut pas prendre de vraies vacances parce qu'il se croit trop indispensable. Il n'a pas de distraction ni de passe-temps, mais une fois la semaine il va prendre un bain, tuer et se faire masser comme si cela pouvait corriger tous les abus de sa vie absurde.

Même quand il joue, il manque de modération. La semaine, il ne joue que le dimanche, mais il joue trop. Il ne se repose pas le temps d'arriver, parce qu'il a pas le temps durant la semaine, de se morfondre en passant un trop grand nombre d'heures au golf le samedi ou le dimanche. Même ce qu'il fait pour se détendre, il se distraire l'accable davantage parce qu'il y met trop d'énergie.

À ce train-là, l'on a constaté que ces hommes d'affaires de Philadelphie souffraient en grand nombre

de maladies du cœur ou des artères, ou d'ulcères d'estomac, désordres organiques qu'engendre l'inquiétude et le surmenage.

Pour trouver tout cela, et le démontrer scientifiquement aux intéressés qui refusaient d'y croire, le clinicien de Philadelphie a réuni 57 spécialistes, ce qui est peut-être la confirmation d'une correspondance secrète entre le chiffre 57 et le monde des affaires. L'examen coûte \$150, que le patient n'ait besoin que d'un examen banal ou qu'il lui faille toute la kyrielle des radiographies, des analyses et autres vérifications de la complète machine humaine.

Dans bien des cas les abus anciens rendent nécessaires tout cet appareil savant, afin de corriger des maux plus ou moins graves. Mais l'objet principal de cet aéropage de spécialistes, et de l'importante théorie de leurs appareils et de leurs laboratoires c'est surtout de contraindre le patient d'une chose pourtant bien simple: qu'il faut être le maître et non l'esclave de son travail.

Cette recette banale représente toute la différence entre la bonne santé et la dépression physique ou nerveuse. Dire que des hommes si sérieux, qui ont tant d'idées fructueuses et payantes dans la tête, doivent payer \$150 pour apprendre cela! N'envenime pas l'homme d'affaires, et rappelons-nous avec la fabuliste que le savetier est plus heureux que le financier.

SANSOUCY

La thèse fédéraliste

M. Antoine Rivard, ministre d'Etat dans le cabinet provincial, a fait un excellent exposé de la thèse fédéraliste — qu'il appelle, suivant le vocabulaire traditionnel, la thèse "provincialiste", abandonnant aux centralisateurs le beau mot de fédéraliste.

C'est la seule chicane que je lui ferai, et elle ne porte que sur les mots. La doctrine des provinces est en réalité la vraie doctrine fédéraliste; et les prétendus "fédéralistes", apôtres des pouvoirs accrus de l'Etat central, sont en réalité les adversaires de la confédération. Leur attitude mène à l'Etat unitaire.

Quant au reste, M. Rivard résume fort bien une thèse complexe et vigoureuse. Il écarte chemin faisant des objections que le gouvernement fédéral a mises en circulation. C'est pourquoi nous l'offrirons au lecteur d'ici quelques jours.

Dans un exposé relativement bref, le ministre ne pouvait épuiser une question dont on discute depuis bientôt cent ans. Aussi résume-t-il à une étude du P. Arès, que celui-ci vient de reprendre pour l'Action Nationaliste. Le lecteur de cette revue trouvera dans les livraisons de novembre et de décembre (à paraître) une discussion plus systématique et plus poussée.

M. Rivard a eu raison de le dire: bien superficiel celui qui se croirait en présence d'une querelle de mots. Il n'est pas indifférent que la constitution canadienne résulte d'un pacte ou qu'elle soit simplement une loi britannique. De lourdes conséquences sortiraient de l'une ou de l'autre théorie.

Bien entendu, le gouvernement provincial ne saurait en rester là, il lui faut aborder la prochaine conférence avec des propositions

concrètes. Mais il convient qu'il réaffirme ainsi avec éclat et solidité la doctrine sur laquelle il fonde ses plus sûres garanties.

Pour un grand secrétariat national

L'une de nos sociétés nous dotera-t-elle un jour d'un grand secrétariat national? L'absence d'un tel organisme se fait cruellement sentir. Les documentations sur le Canada français restent éparpillées; on trouve les éléments dans les revues, dans quelques livres, dans des études sur lesquelles il n'est pas facile de mettre la main, dans des documents officiels souvent peu accessibles. Tout est dispersé. Celui qui veut obtenir des

Carnet mondain

RECEPTION

L'ambassadeur de Belgique et la vicomtesse du Parc assisteront jeudi prochain, 24 novembre, à une réception donnée en l'honneur de Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, par l'Association Belge-Canada, au Cercle universitaire de Montréal.

MON LIVRE PRÉFÉRÉ

Parmi les jeunes filles inscrites au comité social et récréatif du cercle littéraire "Mon livre préféré", mentionnons Mlle Andrée Charron, présidente; Jeanne Béliveau, vice-présidente; Jeannette Rochon, sec.; Huguette Proulx, publiciste; ainsi que Mlle Pauline Toupin, Diane Monast, Rolande Bruno, Françoise Saint-Denis, Mariette Leboeuf, Liliane Chamberland, Madeleine Saint-Marie, Jeanne Bouland, Jeannette Matte, Liette Fournier et Mme Bernard Lamarche.

BAL ANNUEL

Le local 102 de l'union des Ouvriers, annonce que le bal annuel de la Sainte-Catherine aura lieu samedi soir, le 26 novembre, à la salle des charpentiers-menuisiers, 3550, boul. Saint-Laurent.

L'orchestre sera sous la direction de Larry Edwards.

Il y aura des prix de présence et concours pour tous.

AMICALE VILLE-MARIE

L'amicale de l'école Ville-Marie, rue Craig, aura lieu dimanche, le 27 octobre, à 2 h. 30. La conférencière sera Mme Françoise Gaudet-Smet. Toutes les anciennes sont priées d'y assister.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE ET DE CONFÉRENCES

M. Raoul Blanchard est l'invité de la Société d'étude et de conférences, demain après-midi. La causerie, intitulée "Mes expériences au Canada", aura lieu à 3 h., au salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor. Le public est admis.

REPRESENTANTS DE L'INDE À MONTREAL

Le haut commissaire des Indes, l'honorable S. K. Kirpalini, et Mme Kirpalini, ont assisté, samedi soir, à Ottawa, au Bal de la presse.

Le haut commissaire des Indes et Mme Kirpalini seront à Montréal le 27 novembre prochain; ils y demeureront jusqu'au 1er décembre. Au cours de son séjour à Montréal, l'hon. S. K. Kirpalini rencontrera des hommes d'affaires. Le 1er décembre, il sera le conférencier invité du "Lions Club" de Montréal, à l'heure qui aura lieu au Mont-Royal.

Mme Kirpalini sera l'invitée d'honneur d'un bazar de charité à Chesterville, Ont., le 3 décembre prochain.

Pierre de naissance

NOVEMBRE le Topaze



Un cadeau de fête qui sera apprécié. Choisissez parmi une variété de modèles et un choix de pierres pour chaque mois de l'année.

Consultez avec confiance les bijoutiers suivants :

MURRAY & O'SHEA
401
rue Ste-Catherine ouest
L.A. 8770 MONTREAL

POMPONNETTE
A BRASSARD PROP.
LANCASTER 4913
970 EST, RUE STE-CATHERINE
MONTREAL

W. A. Gervais
1305
Est, avenue Mont-Royal,
AM. 2403 près Chambord

M. W. RIOPEL
902 est, rue BELANGER
DO. 0640 près St-Hubert

Les cinq continents en fleurs à l'exposition du Jardin botanique

Un globe terrestre? Mais qui ne rappelle, étudiant ou écolier, un avoir vu dans un coin de la classe ou de la salle d'étude. Cela éveille naturellement le souvenir d'une sphère de verre ou de porcelaine sur laquelle est dessinée une carte de la terre.

Mais, il y a en outre de ces globes terrestres qui sont pour le moins originaux... Et nous pensons à celui du Jardin botanique qui, depuis une quinzaine de jours, attire des centaines et des centaines d'adultes et d'enfants. Qu'a-t-il donc de si peu commun?

Tout d'abord, on doit dire qu'il partage la vedette avec une exposition de chrysanthèmes vraiment hors ligne qui se poursuit actuellement dans le hall et les salles d'entrée du Jardin botanique. Et, pour être dans la note, le globe lui-même, de grosseur impressionnante, est recouvert de verdure naturelle sur laquelle sont tracés, au moyen d'immortelles, les cinq continents.

Ainsi, on distingue très bien les deux Amériques recouvertes de ces fleurs dans les tons de jaune d'orange et de bronze, du meilleur effet. Et tout comme les véritables globes terrestres, ce dernier tourne également sur un axe et est entouré d'un cintre de verdure. C'est pour le moins ingénieux et très habile.

DES CHRYSANTHEMES VARIES

Ce globe gigantesque et tout à fait inédit trône dans un angle du

hall où se tient également une exposition de chrysanthèmes aux couleurs et de variétés multiples.

On ne peut s'imaginer la très grande famille que forment les chrysanthèmes, et chaque espèce porte un nom différent, qu'on trouve indiqué sur un petit carton attaché à la tige de la fleur. Ainsi les *Beautiful Ladies*, tout de blanc vêtues, rendent visite à ces bons M. Pétain habillés d'un mauve atténué. Un peu plus loin, se balancent au bord de leurs tiges les *Fantasia*, les *Priscilla* mauves au cœur jaune, les *Elisabeth*.

Très hautains, de géants chrysanthèmes blancs font la cour à leurs voisines, les *Marietta*, de sages chrysanthèmes qui ressemblent beaucoup à des marguerites. Il y en a une autre variété, très jolie, de couleur aubrique, et dont une seule fleur forme un bouquet.

On a aussi remarqué une espèce de chrysanthèmes-marguerites dont les tiges très flexibles ont été montées en forme d'ifs et de cônes. Et il y a ces autres chrysanthèmes dits composés, dont le dessous des pétales est d'une couleur, le dessus d'une autre; ainsi par exemple, ils pourront être rouge et beige.

Cette exposition, organisée par les autorités du Jardin botanique, mérite vraiment qu'on se déplace, et chacun d'entre nous trouvera beaucoup d'intérêt à aller la visiter.

R. P.

Nouvelle provision de petits trucs...

— Savez-vous conserver les fleurs en boutons? Prenez une boîte en fer-blanc, et mettez dans le fond une couche de sel fin, bien bien sec. Placez dessus les fleurs en boutons bien fermés, sans qu'elles se touchent; recouvrez-les d'une nouvelle couche de sel; alternez ainsi autant que c'est nécessaire, puis fermez la boîte et conservez-la dans un endroit sec.

Lorsque vous voudrez utiliser les fleurs et les laisser s'épanouir, vous les sortirez de la boîte, coupez un bout de leur tige et les mettez dans l'eau.

Pour enlever les taches de mois sur le linge, mélangez du sel, du savon, de la craie en poudre et du jus de citron en une pâte que vous étendez sur les parties tachées. Exposez au soleil jusqu'à ce que les taches soient disparues; puis lavez ensuite comme d'habitude à l'eau chaude et au savon.

— Ne battez jamais les blancs d'œufs dans un vaisseau en aluminium car cela les fera noircir.

— Quand la crème ne veut pas se fouetter facilement, ajoutez-y un bouquet d'oignon, mettez au froid, et alors elle se fouettera facilement.

— Faites chauffer les citrons avant de vous en servir et ils auront deux fois plus de jus.

— Quand vous faites cuire des pommes, piquez la pelure avec une aiguille et elles cuiront sans crever.

— Lorsque vous mettez du linge en réserve, avez soin de le servir sans laisser d'empois, vous le trouverez plus tard rongé par de petits vers destructeurs.

— On ne pourra faire d'erreur en se servant d'une bouteille de poison si l'on a pris soin d'y attacher une petite clochette.

— Assez souvent, on peut enlever la rouille sur des outils ou des ustensiles simplement en les frottant avec un bouchon de liège trempé dans l'huile d'olive.

— Ne battez jamais les blancs d'œufs dans un vaisseau en aluminium car cela les fera noircir.

— Quand la crème ne veut pas se fouetter facilement, ajoutez-y un bouquet d'oignon, mettez au froid, et alors elle se fouettera facilement.

— Faites chauffer les citrons avant de vous en servir et ils auront deux fois plus de jus.

— Quand vous faites cuire des pommes, piquez la pelure avec une aiguille et elles cuiront sans crever.

— Lorsque vous mettez du linge en réserve, avez soin de le servir sans laisser d'empois, vous le trouverez plus tard rongé par de petits vers destructeurs.

— On ne pourra faire d'erreur en se servant d'une bouteille de poison si l'on a pris soin d'y attacher une petite clochette.

— Assez souvent, on peut enlever la rouille sur des outils ou des ustensiles simplement en les frottant avec un bouchon de liège trempé dans l'huile d'olive.

— Ne battez jamais les blancs d'œufs dans un vaisseau en aluminium car cela les fera noircir.

— Quand la crème ne veut pas se fouetter facilement, ajoutez-y un bouquet d'oignon, mettez au froid, et alors elle se fouettera facilement.

— Faites chauffer les citrons avant de vous en servir et ils auront deux fois plus de jus.

— Quand vous faites cuire des pommes, piquez la pelure avec une aiguille et elles cuiront sans crever.

— Lorsque vous mettez du linge en réserve, avez soin de le servir sans laisser d'empois, vous le trouverez plus tard rongé par de petits vers destructeurs.

— On ne pourra faire d'erreur en se servant d'une bouteille de poison si l'on a pris soin d'y attacher une petite clochette.

— Assez souvent, on peut enlever la rouille sur des outils ou des ustensiles simplement en les frottant avec un bouchon de liège trempé dans l'huile d'olive.

— Ne battez jamais les blancs d'œufs dans un vaisseau en aluminium car cela les fera noircir.

— Quand la crème ne veut pas se fouetter facilement, ajoutez-y un bouquet d'oignon, mettez au froid, et alors elle se fouettera facilement.

— Faites chauffer les citrons avant de vous en servir et ils auront deux fois plus de jus.

— Quand vous faites cuire des pommes, piquez la pelure avec une aiguille et elles cuiront sans crever.

— Lorsque vous mettez du linge en réserve, avez soin de le servir sans laisser d'empois, vous le trouverez plus tard rongé par de petits vers destructeurs.

— On ne pourra faire d'erreur en se servant d'une bouteille de poison si l'on a pris soin d'y attacher une petite clochette.

— Assez souvent, on peut enlever la rouille sur des outils ou des ustensiles simplement en les frottant avec un bouchon de liège trempé dans l'huile d'olive.

— Ne battez jamais les blancs d'œufs dans un vaisseau en aluminium car cela les fera noircir.

— Quand la crème ne veut pas se fouetter facilement, ajoutez-y un bouquet d'oignon, mettez au froid, et alors elle se fouettera facilement.

— Faites chauffer les citrons avant de vous en servir et ils auront deux fois plus de jus.

— Quand vous faites cuire des pommes, piquez la pelure avec une aiguille et elles cuiront sans crever.

— Lorsque vous mettez du linge en réserve, avez soin de le servir sans laisser d'empois, vous le trouverez plus tard rongé par de petits vers destructeurs.

— On ne pourra faire d'erreur en se servant d'une bouteille de poison si l'on a pris soin d'y attacher une petite clochette.

— Assez souvent, on peut enlever la rouille sur des outils ou des ustensiles simplement en les frottant avec un bouchon de liège trempé dans l'huile d'olive.

— Ne battez jamais les blancs d'œufs dans un vaisseau en aluminium car cela les fera noircir.

— Quand la crème ne veut pas se fouetter facilement, ajoutez-y un bouquet d'oignon, mettez au froid, et alors elle se fouettera facilement.



Le règne de la robe de laine

Un article inédit de JEANDINE

La petite robe prend cette année des proportions importantes mélangant parfois une importance toute particulière dans une mode qui s'est simplifiée quant à son allure générale. Naturellement, en ce début d'automne, les couturiers l'ont prévue en laine. Ils adoptent d'ailleurs la laine même pour les heures les plus avancées de la journée. Mais, si pour les manteaux, ils préfèrent des tissus très moelleux, plucheux parfois, ils choisissent pour la petite robe un lainage d'aspect sec. Cela n'empêche pas ce tissu d'avoir parfois beaucoup de corps et d'être assez douillet pour que, accompagnée d'une écharpe de fourrure ou du manteau, la "petite robe" puisse être portée en taille assez avant dans la saison.

Au premier abord, la mode semble marquer un grand nombre de tentatives. Mais si on dépouille les modèles de tous les détails qui en font l'originalité, on s'aperçoit que le fourreau est le thème qui a inspiré toute la couture. Et ceci est vrai d'ailleurs encore pour la petite robe qui demeure simple, même lorsque la mode est compliquée.

Mais ce fourreau n'est pas le frère de la robe chemise de 1923 qui appelait déjà les tailles basses que l'on vit se voir deux ou trois saisons plus tard. Nos fourreaux demeurent féminins et s'agrémentent de mille idées qui les transforment et les dissimulent même, si l'on peut dire, au premier coup d'oeil.

LES MAITRES DE LA MODE

Peut-on en effet appeler fourreau cette robe droite dont le côté plat se boutonne sur un plissé. En réalité, le plissé n'est qu'une sorte de fourreau et ne donne pas d'aisance à la marche. La ligne droite est conservée. Soulevez le couturier Jacques Fath, par exemple, lui a ajouté "la ligne jaillissante", c'est-à-dire le flot de tissu qui jaillit à la marche. Mais la robe ne s'enroule plus autour des jambes de la femme.

Chez Jeanne Lanvin, le fourreau s'agrémente d'une ampleur surajoutée en spirale qui s'enroule autour du corps laissant cependant décoller le corsage. Chez Chiguet, l'originalité de la petite robe est surtout précisée par un dos souple, voire même blousant et souvent boutonné, le col montant encadre le visage et s'avance parfois en pointe.

Chez Rochas, effets d'asymétrie avec basques d'un côté, panneau rapporté et boutonné de l'autre, dans chaque main, aérée, nettoyez, assouplissez vos cheveux. Ce brosseage aussi a été minuté. Il faut cent coups de brosse, matin et soir, pour garder sain votre cuir chevelu.

BROSSE A ONGLES

La plus importante. Brossez vos mains et vos ongles matin et soir et avant chaque repas. Apprenez à le faire vous-même et montrez-le à vos enfants. Sous le vernis, pas de microbes. La brosse peut écailler un vernis facilement remplaçable, elle n'abîme pas les mains. Elle active par son massage leur circulation et leur vie. Contraints par leur métier à se brosser pendant des heures d'heures entières, les chirurgiens ont de belles mains blanches, vivantes, aux ongles bien insérés.

BROSSE A DENTS

Votre dentiste vous a probablement conseillé, suivant la résistance de vos gencives, d'adopter une brosse extra-dure, dure ou moyenne. Pensez à en user matin, après-midi et soir. Frottez de bas en haut puis en rond plutôt qu'en travers. Les hygiénistes préconisent trois à cinq minutes de brosseage. Peut-être êtes-vous convaincu de dépasser ce temps. Regardez l'heure et vous serez étonné des résultats en chronométrage.

BROSSE A CHEVEUX

Songez maintenant à votre chevelure. La sole de port, le crin, aujourd'hui le verre et le nylon, vous apportent leur aide. Si vos cheveux sont fragiles, méfiez-vous cependant du métal ou du nylon qui peuvent les casser. Une brosse

BROSSE DE MAQUILLAGE

Sur votre table de maquillage, une nouvelle série de brosses vous attend. Brossez minuscules, destinées l'une au rimmel, l'autre à lisser vos sourcils; brosse de soie fine que vous tirez de son abri de cellophane pour enlever l'excès de poudre et donner à votre maquillage ce velouté naturel qu'aucune houppie ne peut atteindre.

SPIRALE DE CRIN

Pour le brosseage du corps, il vous faut une spirale de crin montée sur métal inoxydable. Ne craignez pas de la manier avec énergie; même les peaux les plus irritables se trouvent bien de ce traitement vigoureux. A condition de ne vous brosser longtemps au savon qu'une ou deux fois par semaine, votre peau sera lisse et décapée des cellules épithéliales vieillissantes, comme au sortir du hammam.

HAMMAM

Que la brosse vous aide aussi à aborder l'eau froide de votre lavage, qu'elle vous sauve du frisson désagréable du bain tiède pris dans une pièce froide. Frottez chacun de vos membres de son extrémité à sa racine, sur toutes ses faces. La peau devient rose, la circulation s'anime; ce massage vous a obligé à quelques mouvements de gymnastique respiratoire. Vous sortez de votre toilette vive et fraîche.

RETRAITES FERMEES

Des retraites fermées auront lieu chez les Soeurs missionnaires de l'Immaculée-Conception, du 21 au 24 novembre, pour dames, par le R. P. Paul Bélanger, S.J.; du 24 au 27 novembre, pour dames et demoiselles amicalistes de la C.N.D., par M. l'abbé Geo. Roche; du 1er au 4 décembre, pour dames et demoiselles de la L.O.C., par le R. P. Raymond Dunn, S.J.; du 5 au 8 décembre, retraite de piété pour dames et demoiselles, par le Père Jérome; du 9 au 11 décembre, pour fiancées, par le R. P. J. A. Pouliot, C.S.C.; du 16 au 18 décembre, pour jeunes filles, par le R. P. Lorenzo Gauthier, C.S.V.

Prière de s'inscrire à l'avance à la maison Notre-Dame-de-Saint-Esprit, 314, chemin Sainte-Catherine, Outremont, C.A. 3592.

PARADOL

Dr. CHASE
Soulage vite la Douleur

La récollection mensuelle du

quatrième dimanche pour nos anciennes retraitantes aura lieu le 27 novembre prochain. Rendez-vous fidèle à la chapelle, dès 8 h. 45, pour la méditation suivie de la sainte messe et du déjeuner; la conférence sera donnée à 10 h. 15 par le Père Léon Langlois, S.J. Cordiale bienvenue à tous.

"Dites à votre fille de prendre Paradol"

"Les premières années sont les plus importantes. C'est pourquoi beaucoup de mères avisées conseillent de bonne heure à leurs filles de prendre Paradol pour s'éviter de souffrir inutilement des douleurs périodiques. Pas de suites désagréables. Scientifiquement composé de 4 ingrédients, Paradol est excellent aussi pour les maux de tête. Procurez-vous Paradol aujourd'hui — le nom "Dr. Chase" est votre guide.

24-7

PARADOL

DR. CHASE

Soulage vite la Douleur

La récollection mensuelle du

quatrième dimanche pour nos anciennes retraitantes aura lieu le 27 novembre prochain. Rendez-vous fidèle à la chapelle, dès 8 h. 45, pour la méditation suivie de la sainte messe et du déjeuner; la conférence sera donnée à 10 h. 15 par le Père Léon Langlois, S.J. Cordiale bienvenue à tous.

"Les premières années sont les plus importantes. C'est pourquoi beaucoup de mères avisées conseillent de bonne heure à leurs filles de prendre Paradol pour s'éviter de souffrir inutilement des douleurs périodiques. Pas de suites désagréables. Scientifiquement composé de 4 ingrédients, Paradol est excellent aussi pour les maux de tête. Procurez-vous Paradol aujourd'hui — le nom "Dr. Chase" est votre guide.

24-7

PARADOL

DR. CHASE

Soulage vite la Douleur

La récollection mensuelle du

quatrième dimanche pour nos anciennes retraitantes aura lieu le 27 novembre prochain. Rendez-vous fidèle à la chapelle, dès 8 h. 45, pour la méditation suivie de la sainte messe et du déjeuner; la conférence sera donnée à 10 h. 15 par le Père Léon Langlois, S.J. Cordiale bienvenue à tous.

"Les premières années sont les plus importantes. C'est pourquoi beaucoup de mères avisées conseillent de bonne heure à leurs filles de prendre Paradol pour s'éviter de souffrir inutilement des douleurs périodiques. Pas de suites désagréables. Scientifiquement composé de 4 ingrédients, Paradol est excellent aussi pour les maux de tête. Procurez-vous Paradol aujourd'hui — le nom "Dr. Chase" est votre guide.

24-7



SAC A MAIN DE PRIX

Le sac à main doit être l'objet d'un choix judicieux car il contribue souvent à relever l'élégance d'une toilette.

Ce dernier est en vogue noir agrémenté d'un fermoir doré. Toute la fantaisie réside dans une pochette extérieure que forme deux clips de même métal.

Délices de la table

Desserts succulents

TARTE DE LUXE A L'ORANGE ET A LA CITROUILLE

Battez 3 œufs dans un grand bol, et ajoutez 1/2 tasse de sucre blanc et 1/2 tasse de cassonade, 1/2 cuillerée à thé de sel, de muscade de piment et 1 cuillerée à thé de cannelle. Ajoutez 1 1/2 tasse de citrouille cuite, 1 cuillerée à table d'écorce râpée et 1/2 tasse de jus d'orange. Incorporez maintenant 1 tasse de lait évaporé, et versez le mélange dans le fond de tarte. Faites cuire dans un four chaud à 450°F. pendant 10 minutes, puis à 350°F. pendant 35-40 minutes ou jusqu'à ce qu'un couteau d'argent sorte propre du remplissage, où vous l'aurez plongé. Servez la tarte chaude, avec des tranches de bon fromage. Décorez l'assiette en ajoutant une tranche ou deux d'orange, à côté de la tarte, avec une petite grappe de raisins vert ou blanc. Ayez des chandelles sur votre table et servez avec du café bouillant.

CHAUSSENS AUX POMMES ET AUX ORANGES

Préparez la recette complète pour une pâte ordinaire et roulez à 1/8 de pouce d'épaisseur. Coupez en cercle de 5 à 6 pouces. Sur chaque moitié de cercle, mettez 1/4 tasse de jus de pomme, 1/4 cuillerée à table de jus d'orange, 1/4 de c. à thé d'écorce d'orange râpée et saupoudrez de muscade et de sucre. Disposez des soupçons de beurre. Mouillez les bords de la pâte avec de l'eau et repassez sur la moitié remplie. Prenez les deux côtés ensemble avec une fourchette et façonnez un joli dessin sur le dessus. Placez sur une feuille de papier et faites cuire dans un four chaud à 450°F. pour 15 minutes. Servez les chaussons chauds saupoudrés de sucre et avec un pot de sauce chaude au citron.

SAUCE CHAUDE AU CITRON

1 c. à table de féculé de maïs 1/2 tasse de sucre 1 tasse d'eau froide 2 c. à table de jus de citron 2 c. à table de beurre Saupoudrez de muscade

Mélangez la féculé et le sucre avec l'eau et faites bouillir 5 minutes. Retirez du feu, ajoutez les autres ingrédients. Servez chaude sur les chaussons.

PROTECTION CONTINUELLE

La vitamine D est essentielle pour la bonne formation des os et des dents et pour la prévention du rachitisme. Contrairement aux croyances populaires, les cas de rachitisme sont très nombreux au Canada. La vitamine D est le meilleur remède préventif que l'on connaisse. Voyez à ce que votre enfant reçoive toute la vitamine D nécessaire tous les jours de l'année.

Reception rehaussée d'un gâteau à l'orange.

Les enfants raffolent de cette friandise. Achetez un gâteau d'une livre et coupez-le en deux sur la longueur. Recouvrez la partie supérieure d'une glace à l'orange. Préparez-la avec 2 cuillerées à table de beurre ou de margarine, 3 tasses de sucre en poudre, 1 cuillerée à table d'écorce d'orange râpée et assez de jus d'orange pour que la glace s'étende bien. Pendant que la glace est encore molle, placez des biscuits en forme d'animaux autour du gâteau. Quand vous serez prêts à servir coupez une chopine de sorbet à l'orange en deux. Étendez sur la deuxième partie du gâteau. Recouvrez le gâteau glacé et décorez l'assiette avec d'autres animaux. Servez avec une chandelle allumée au centre, si désiré.

Heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30 y inclus le samedi jusqu'à Noël

Pas d'achats le soir chez Eaton

CHEZ EATON LUNDI

PYJAMAS EN BROADCLOTH

pour garçons

3.19

Confectionnés en broadcloth de bonne qualité, tissé et sanforisé par un manufacturier bien connu. Il ravira vos garçons avec son dessin de poisson volant. Il y a aussi plusieurs autres motifs. Gris, jaune, bleu ou rouge foncé. Tailles 8 à 18.

CHEMISES BLANCHES ARROW

pour garçons

En broadcloth de coton sanforisé de qualité, avec col rigide Windsor ou Arosset. Encolures 13 1/2 à 14 1/2.

Col Windsor, 3.25

Col Arosset, 3.75

ARTICLES POUR GARÇONS AU REZ-DE-CHAUSSEE

T. EATON CO. LIMITED

OF MONTREAL



C'est en effet, sous le tropique du Capricorne que se passe le drame familial et sentimental que jouent Ingrid Bergman, Joseph Cotten et Michael Wilding dans "Under Capricorn" qui passe cette semaine au théâtre Loew's.

Disques récents

PAR ALBIN RIVARD

Le centenaire de Chopin nous aura valu cette année de nombreux enregistrements de ses œuvres. Le plus récent de ces beaux albums comprend trois pièces célèbres jouées par György Sándor: la Fantaisie en fa mineur, op. 49, la Fantaisie-impromptu en do dièse mineur, et la Barcarolle en fa dièse. (Album Columbia D-249).

La Fantaisie en fa mineur est l'un des chefs-d'œuvre du maître, et peut-être la plus homogène, la plus logiquement développée de ses compositions. Certains critiques en ont cherché la clé dans une phrase qu'écrivait Chopin peu avant de terminer cette œuvre: "J'ai rêvé une fois que je mourrais dans un hôpital, et ce souvenir est si fortement enraciné dans mon esprit qu'il me semble l'avoir revécu hier". L'on peut y voir une évocation de la vie avec ses tristesses et ses joies. Dès le début un mouvement de marche implacable, dramatique, s'oppose à un thème optimiste. Puis le rythme s'accélère, des arpegges sont interrompus par d'impétueuses conduites, et un autre thème apparaît, une marche plus fiévreuse que la première. Suit un mouvement lent, après quoi la tempête reprend; et l'œuvre se termine par une brève cadence. L'on a dit qu'"il émane une telle force de ce morceau pianistique, qu'après l'avoir entendu, on se demande quelle peut être encore la nécessité d'un orchestre".

La Fantaisie-impromptu n'a été publiée qu'après la mort de Chopin et est devenue l'une de ses compositions les plus populaires. Elle n'est pas à la portée des pianistes en herbe parce que ses dessins charmants se développent en rythmes différents aux deux mains. C'est d'abord un ardu 4 contre 3 que complice bientôt une mélodie syncopée. Puis viennent de fulgurantes gammes chromatiques, des octaves brisées, d'amples arpegges pour la main gauche. C'est ensuite l'exquise mélodie du *Moderato cantabile*, dont le rythme binaire est en contradiction avec les triplets de la basse. Enfin le tourbillon initial revient et le morceau s'achève par des accords brisés de la main droite.

La Barcarolle qui complète cet album est elle aussi bien connue. Ravel a dit qu'elle "synthétise l'art expressif et somptueux de ce grand Slave, Italien d'éducation". C'est dans l'œuvre de Chopin, le seul hommage rendu à l'Italie. Un motif berceur accompagne l'exposition des trois thèmes, dont les brillantes évolutions ont suscité l'admiration des musicographes. Sándor donne de ces œuvres une belle interprétation. Il existe plusieurs manières valables de jouer Chopin, Sándor adopte celle du grand virtuose, et ces pièces s'y prêtent admirablement.

Musique populaire: le pianiste Eddy Duchan joue avec accompagnement de percussion des pièces qui eurent une grande vogue il y a vingt ans et plus: *Three O'Clock in the Morning*, *I'm Forever Blowing Bubbles*, *Let Me Call You Sweetheart*, *Till We Meet Again*, *Smiles*, *My Blue Heaven*, *Shine On Harvest Moon* (album A-81). Frank Sinatra chante: *That Lucky Old Sun* et *Could I?* Les disques suivants comportent des mélodies agréables: *Dear Hearts And Gentle People*, *Speak A Word Of Love*, *Let's Harmonize*, *I Know, I Know, I Know*, *There'll Always Be A Christmas*, *The Merry Christmas Polka*, *Winter Wonderland*, *Rudolph The Red-Nosed Reindeer*, *If It Doesn't Snow On Christmas*.

Autres disques populaires: *That Cold War With You*, *Top Of The Morning*, *Envy*, *Itty Bitty Polka*, *I've Got A Lovely Bunch Of Coccinillas*, *I Can Dream, Can't I?*, *The River Seine*, *Bluebird On Your Shoulder*, *Canadian Capers*, *Someday*, *Vieni Su*, *Wedding Bells*, *When The Silver Colorado Turns To Gold*, *If I Had A Million Dollars*.

Calvert

Mount Royal

Canadian Whisky

Un Membre Distingué
d'une Famille Distinguée

Retour des Cosaques de Serge Jaroff

D'année en année, le chœur des Cosaques du Don que dirige Serge Jaroff poursuit ses incessantes tournées d'Amérique, et partout elle accueille le même enthousiasme. Canadian Artists and Concerts nous les ramène encore cette saison, et nous les fera entendre au His Majesty's. Comme d'habitude on ne voudra pas manquer cette occasion d'écouter dans le recueillement le plus absolu cet ensemble de voix d'hommes qui, à bon droit, demeure en tête de tous les chœurs du genre et pour sa qualité et pour sa popularité.

Les Cosaques conservent dans tous leurs chants, qu'ils soient liturgiques, de guerre ou de gaîté, la nostalgie du pays qu'ils durent quitter à l'issue de la première guerre mondiale et qu'ils n'ont pu revoir depuis. Dans leurs voix, c'est la terre natale qui chante, avec ses coutumes, ses joies et ses peines, ses traditions, les plus chères. Et c'est pourquoi leur chant va droit au cœur de l'auditeur, de quelque pays qu'il soit. Comme d'habitude, le programme que nous chanteront les Cosaques sous la direction de leur incomparable chef Serge Jaroff sera composé des airs les plus variés comme genre et comme rythme.

Le théâtre Ford

À la prochaine émission du "Théâtre Ford" — jeudi, le 24 novembre — on pourra entendre une adaptation radiophonique de la pièce bien connue de J. Bernard Luc: "Le dîner de famille". Dans cette charmante comédie, qui touche à la fois au rire et aux larmes, une tante autoritaire réussit à imposer ses moindres volontés à tous ceux avec qui elle vit. Littéralement écrasés sous le poids de ses bienfaits, sœur, beaux-frères, neveux, nièces la craignent et lui obéissent.

Les principaux interprètes seront: Jean Couty, Yvette Brind'Amour et Martha Thierry.

Le "Théâtre Ford", commandité par la société Ford du Canada, est radiodiffusé par le réseau français de Radio-Canada chaque jeudi soir, de 9 h. à 10 h.

M. François Bertrand à la Société de pédagogie de Montréal

Promenade autour du cinéma. Tel est le titre, attrayant sans aucun doute, de la conférence que prononcera devant les membres de la société et les amis, M. François Bertrand, du Conseil du film de Montréal, lors de la deuxième d'une série de causeries consacrées au problème du cinéma éducatif.

M. Paul-Emile Alin, directeur du personnel enseignant à la Commission des écoles catholiques de Montréal, a bien voulu accepter de présider cette réunion de parents et d'éducateurs désireux d'étudier cette question d'une importance indéniable.

La Société de pédagogie invite tous les éducateurs à assister à cette réunion, qui aura lieu samedi, le 26 novembre, à 2 h. 30 p.m., au Mont-Saint-Louis, 244 est, rue Sherbrooke. (Comm.)

AU LADIES' MORNING MUSICAL CLUB

Jeudi le 24 novembre à 3 heures de l'après-midi, en la salle de bal de l'hôtel Ritz-Carlton, les membres du Ladies' Morning Musical Club auront l'avantage d'assister à un récital donné par Pierre Fournier, violoncelliste. Point n'est besoin de faire l'éloge de cet artiste qui est fort bien connu, ici dans les milieux artistiques. Que l'on se contente de rappeler que Pierre Fournier fut le soliste au dernier concert symphonique sous la direction de Désiré Dufaux et l'on se souviendra quel succès il y a rapporta.

Au point de vue technique, cette œuvre passera sur les ondes des émetteurs suisses pour la première fois, le samedi 3 décembre, à 20 h. (2h. 50 p.m. de notre heure). Elle sera retransmise par la radiodiffusion française.

Adrien ROBITAILLE

au point de vue technique, cette œuvre passera sur les ondes des émetteurs suisses pour la première fois, le samedi 3 décembre, à 20 h. (2h. 50 p.m. de notre heure). Elle sera retransmise par la radiodiffusion française.

Adrien ROBITAILLE

au point de vue technique, cette œuvre passera sur les ondes des émetteurs suisses pour la première fois, le samedi 3 décembre, à 20 h. (2h. 50 p.m. de notre heure). Elle sera retransmise par la radiodiffusion française.

Adrien ROBITAILLE

au point de vue technique, cette œuvre passera sur les ondes des émetteurs suisses pour la première fois, le samedi 3 décembre, à 20 h. (2h. 50 p.m. de notre heure). Elle sera retransmise par la radiodiffusion française.

Adrien ROBITAILLE

au point de vue technique, cette œuvre passera sur les ondes des émetteurs suisses pour la première fois, le samedi 3 décembre, à 20 h. (2h. 50 p.m. de notre heure). Elle sera retransmise par la radiodiffusion française.

Adrien ROBITAILLE

au point de vue technique, cette œuvre passera sur les ondes des émetteurs suisses pour la première fois, le samedi 3 décembre, à 20 h. (2h. 50 p.m. de notre heure). Elle sera retransmise par la radiodiffusion française.

Adrien ROBITAILLE

au point de vue technique, cette œuvre passera sur les ondes des émetteurs suisses pour la première fois, le samedi 3 décembre, à 20 h. (2h. 50 p.m. de notre heure). Elle sera retransmise par la radiodiffusion française.

Les Beaux-Arts

Quatre prix de chant offerts par La Cantoria

A l'occasion du 25e anniversaire de la fondation de La Cantoria, M. Victor Braut, directeur de cet organisme et professeur honoraire de l'Université de Montréal, offre quatre prix de chant, dotés d'une année d'études gratuites, qui seront décernés au cours de la présente saison musicale à de jeunes chanteurs qui se destinent à une carrière au concert ou à la radio.

Pour l'encouragement qu'elle accorde à nos jeunes artistes, des paroles élogieuses ont été reçues par la direction de La Cantoria de la part de son comité honoraire

qui se compose de Mmes Gladys Swarthout, Maria Kurenko, Jean Dickenson, Sir Ernest MacMillan, Dr A. E. Whitehead, MM. John Barbirolli, Jean Beaudet, Claude Champagne, Darius Milhaud, Georges-Emile Tanguay, Vladimir Golschman, Henri Gagnon, Albert Chamberland, Alexandre Kipnis, Alexandre Tansman, Léon Rothier et Igor Gorin.

Les auditions ont lieu tous les jours, sur rendez-vous seulement, à compter d'aujourd'hui, au studio de La Cantoria, 2055, rue Mansfield; téléphone Harbour 6420.

LES SPECTACLES

Magnifique "présence" d'Ugo Ugato dans un "Rigoletto" très au point

Distribution excellente dans tous les rôles, avec Mme Létourneau et MM. Vidor, Guérard et Barbusci

Si les Variétés lyriques se sont cantonnées jusqu'ici presque exclusivement dans la présentation d'opérettes, elles ne sont pas incapables de nous donner un bon spectacle d'opéra; et celui d'aujourd'hui, avec *Rigoletto* à l'affiche, était beaucoup plus qu'honnête. Il était même franchement remarquable, grâce au talent et à la personnalité du chanteur tenant le rôle-titre, le baryton Ugo Ugato, de la Scala de Milan, fort bien aidé par le reste de la distribution.

Ugato est sûrement une des meilleures "importations" que les directeurs des Variétés, MM. Charles Goulet et Lionel Daunis, aient faites depuis quelques années. Sa voix n'est peut-être pas tout à fait juste à ce qu'il nous a paru; mais il en a un parfait contrôle et peut lui donner une portée remarquable. En scène, sa tenue est magnifique. Il est vraiment Rigoletto. Mais ce que nous avons le mieux aimé sous cet aspect n'est peut-être pas tant sa mimique que la chaleur vibrante qu'il sait communiquer à sa voix, par exemple à la fin du 3e acte quand il implore la pitié des courtisanes et que le timbre seul de sa voix suffit à transmettre l'imploration.

Nous pourrions difficilement reprocher à M. Ugato, pas plus qu'à ses partenaires, quelques faiblesses car cet opéra, même s'il a été usé sur toutes les scènes lyriques du monde, n'en demeure pas moins un des plus difficiles à produire. Les principaux airs doivent s'y donner dans un registre à la fois des plus élevés et des plus étendus et la souplesse vocale y est une nécessité continue. On comprend donc aisément qu'un début de premier air, qui est aussi le principal pour elle, au 2e acte, Mme Martha Létourneau ait subi un léger fléchissement qu'elle a vite rattrapé. Sa voix est ensuite continuellement déployée avec pureté et maîtrise. Elle fut une excellente Gaspard.

Pierre Vidor était un duc de Mantoue fort à l'aise en scène, à la voix constamment juste sans toutefois très grande puissance. Il a magnifiquement enlevé son air du début du 3e acte. Yolande Guérard, en Sparafucile, a aussi frappé, malgré la brièveté relative de son rôle; il ne lui faudra plus très longtemps pour tenir des emplois plus importants encore, sa voix ayant la richesse nécessaire. Nicolas Barbusci s'est fort bien tiré de son rôle du vieux comte de Monterone.

Rigoletto ne comprend qu'un très petit nombre d'emplois féminins. Colette Merola n'a donc eu que de brèves occasions de se montrer plus que satisfaisante en Madeleine et en Johanna. Les chœurs étaient au point et l'on a applaudi leur air des conspirateurs de la fin du 2e acte. Très beaux et justes décors et parfaite direction de son petit orchestre par M. Jean Goulet. Le spectacle d'aujourd'hui était aisément l'un des plus agréables de toute la saison.

Adrien ROBITAILLE

au point de vue technique, cette œuvre passera sur les ondes des émetteurs suisses pour la première fois, le samedi 3 décembre, à 20 h. (2h. 50 p.m. de notre heure). Elle sera retransmise par la radiodiffusion française.

Adrien ROBITAILLE

au point de vue technique, cette œuvre passera sur les ondes des émetteurs suisses pour la première fois, le samedi 3 décembre, à 20 h. (2h. 50 p.m. de notre heure). Elle sera retransmise par la radiodiffusion française.

Adrien ROBITAILLE

au point de vue technique, cette œuvre passera sur les ondes des émetteurs suisses pour la première fois, le samedi 3 décembre, à 20 h. (2h. 50 p.m. de notre heure). Elle sera retransmise par la radiodiffusion française.

Adrien ROBITAILLE

au point de vue technique, cette œuvre passera sur les ondes des émetteurs suisses pour la première fois, le samedi 3 décembre, à 20 h. (2h. 50 p.m. de notre heure). Elle sera retransmise par la radiodiffusion française.

Adrien ROBITAILLE

au point de vue technique, cette œuvre passera sur les ondes des émetteurs suisses pour la première fois, le samedi 3 décembre, à 20 h. (2h. 50 p.m. de notre heure). Elle sera retransmise par la radiodiffusion française.

A l'Opéra Minute

C'est demain soir (ce soir) qu'aura lieu, au théâtre des Compagnons, la dernière représentation du spectacle de début de l'Opéra minute. Cette nouvelle compagnie d'opéra faisait en effet ses débuts, il y a quelques semaines avec trois opéras en un acte: Bastien et Bastienne de Mozart, Le combat de Claudio Monteverdi et enfin Le Secret de Suzanne de Wolf-Ferrari.

Dans ces trois œuvres, on entendait José Forgues, Gisèle Phaneuf, J.-P. Jeannotte, Fernand Martel, Joseph Rouleau, prix Archambault pour le chant, Michelle Bonhomme et André Rousseau. Pour Le Combat, Françoise Sullivan a fait la chorégraphie et elle dansera avec James Ronaldson. La direction musicale a été confiée à Francis Coleman avec les concours des pianistes Jean Landry, Rolande Lefebvre et Marguerite Frudhomme. Les trois opéras ont été mis en scène par Noël Gauvin.

L'Opéra Minute présentera un autre spectacle au début du printemps. Il est fortement question de présenter, pour la première fois au Canada, l'opéra de Darius Milhaud, Le Pauvre Matelot, dont les paroles sont de Jean Cocteau.

LES AMIS DE L'ART

Événements artistiques: Au Plateau, le 24 nov., Jacques Hébert et ses aventures en Afrique. — Au His Majesty's, les 25-28 nov., Music Hall de Paris. (Pour les membres au-dessus de 21 ans). — Au Gesù, le 25 nov., Les Disciples de Saint-Gens dans Pas de prétre entre toi et moi roman de Pierre L'Érmitte. — À la salle de l'Immaculée-Conception, le 1er déc., le Groupe de l'Immaculée présente Triangle de Félix Leclerc et Les noces impromptu de Chancener. — Au Plateau, les 2 et 3 déc., Ballet Music Hall de Morefront.

Billets à prix réduits sur présentation de la carte de membre aux endroits suivants: Chez les Compagnons, du 22 nov. au 10 déc. inclusivement en soirée, et les 24-26 nov. 13-8-10 déc. en matinée, Le Malade Imaginaire de Molière. — À l'Auditorium St-Laurent, le 27 nov., Les Cosaques du Don; 4 déc., récital de Gérard Barbeau.

Cours d'initiation à la danse de Ballet au Vieux Colombier, en arrière du Conseil La Fontaine, 3825 rue St-Hubert, mardi le 29 nov., par Roland Lorrain artiste-danseur. (On est prié de passer au secrétariat pour s'inscrire et payer deux cours à l'avance).

Cours de peinture: À la Municipale, dimanche le 27 nov., cours de peinture de Mlle Irène Sénécal.

Expositions: À la Librairie Tranquille, jusqu'au 27 nov., exposition des travaux Laliberté. — À l'Art Français, jusqu'au 30 nov., peintures et aquarelles d'Agnes Lefort. — Au no 3472 de l'avenue du Parc, exposition des peintures de Raymond Gravel, jusqu'au 24 déc. Pour tous renseignements, prière de s'adresser au secrétariat, 3815 Calixa-Lavalée, Tél.: FR. 1119.

LOUISE DARIOS AU GESU LE 28

C'est le 28 novembre prochain, en soirée, au Gesù que Louise Darios présentera son second spectacle d'automne qu'elle a intitulé: "Louise Darios s'amuse..."

La fameuse interprète de la chanson française a voulu pour cette fois donner au public un défilé de chansons modernes à succès, choisies parmi les plus fameuses du répertoire de Charles Trenet, Edith Piaf, Paul Misraqui, Lena Samara et autres auteurs et diseurs d'actualité.

Nous entendrons quelques créations parmi lesquelles: "J'ai couru dans la nuit", de Samara; "L'Autre", de Paul Misraqui, ainsi que "La Demoiselle qui soupire", de Louise Darios chantera également sa version personnelle des "Jeunes filles de bonne famille", du "Roi Dagobert". C'est merveilleux, "Amour du mal de ma", "Mes jeunes années" et "Séduits depuis toujours". Enfin elle reprendra les chansons de son répertoire qui eurent parmi nous tant de succès comme le fameux "Petit Monsieur triste". Elle sera accompagnée au piano par Pierre Beaudet.

ARCADE

FRANCE-FILM présente le PARIS THEATRE GUILD dans
Trois... Six... Neuf
3 actes de MICHEL DURAN
MATINÉE: mardi, jeudi et dimanche
PRIX: 50, 60 et 100
Soirée: PRIX: 110 et 68 taxes incl.

AU PLATEAU

Jeudi prochain 24 novembre à 8 h. 30

Jaques Hébert

Sous les auspices des Anciens H.E.C.

Racontera les plus savoureux épisodes de son voyage autour de l'Afrique.

Billets chez Ed. Archambault Inc. - MA. 6201



Les deux amoureux du film canadien "Le Curé de Village", Lise Roy et Denis Drouin; cette production obtient un succès marqué en deuxième semaine au Saint-Denis.

Gazette artistique

Horaires des cinémas

CINEMA DE PARIS:
"Fabiola" 12 h. 10, 5 h. 20, 8 h. 35.
"Gringalet" 12 h. 10, 5 h. 20, 8 h. 35.
"Femmes sans Pitié" 2 h. 10, 5 h. 20, 8 h. 35.
CHAMPLAIN:
"Veuve Joyeuse" 12 h. 10, 5 h. 20, 8 h. 35.
"Green Promise" 10 h. 05, 12 h. 25, 2 h. 45, 5 h. 45, 7 h. 45, 9 h. 45.
ELECTRA:
"Vous ne l'emporterez pas avec vous" 12 h. 10, 5 h. 20, 8 h. 35, 10 h. 55, 12 h. 25.
LOEW'S:
"Under Capricorn" 10 h. 05, 12 h. 20, 2 h. 40, 4 h. 55, 7 h. 10, 9 h. 25.
CAPITOL:
"Chicago Deadline" 10 h. 20, 12 h. 40, 2 h. 40, 5 h. 15, 7 h. 35, 9 h. 50.
PRINCESS:
"Scene of the Crime" 10 h. 20, 12 h. 40, 2 h. 40, 5 h. 15, 7 h. 35, 9 h. 50.
IMPERIAL:
"Green Promise" 10 h. 10, 12 h. 40, 2 h. 40, 5 h. 15, 7 h. 35, 9 h. 50.
ORPHEUM:
"Tarzan's Desert Mystery" 10 h. 10, 12 h. 40, 2 h. 40, 5 h. 15, 7 h. 35, 9 h. 50.
"Tarzan's Triumph" 10 h. 10, 12 h. 40, 2 h. 40, 5 h. 15, 7 h. 35, 9 h. 50.

CINEMA PARIS

6ème SEMAINE

Morgan Vidal
Fabiola
TIRE DU ROMAN DE MICHEL SIMON
LOUIS SALOU

SAINT-DENIS

2ème SEMAINE

Ouvla Legare, Paul Guevremont, Denis Drouin, Lise Roy, Camille Ducharme
Le Curé de Village
Un autre film canadien fait sensation
Scénario de ROBERT CHOQUETTE

PRIX POPULAIRES
Matinée: 50c — Soirée: 75c (taxe incluse)

Chevalier

JEANETTE MACDONALD
La Veuve Joyeuse

2ème SEMAINE
CHAMPLAIN
505 ST-CATHERINE E., FA. 1058

ARCADE

FRANCE-FILM présente le PARIS THEATRE GUILD dans
Trois... Six... Neuf
3 actes de MICHEL DURAN
MATINÉE: mardi, jeudi et dimanche
PRIX: 50, 60 et 100
Soirée: PRIX: 110 et 68 taxes incl.

AU PLATEAU

Jeudi prochain 24 novembre à 8 h. 30

Jaques Hébert

Sous les auspices des Anciens H.E.C.

Racontera les plus savoureux épisodes de son voyage autour de l'Afrique.

Billets chez Ed. Archambault Inc. - MA. 6201

INGRID BERGMAN JOSEPH COTTEN MICHAEL WILDING

Under Capricorn

Technicolor

That Midnight Kiss

Technicolor

Kathryn Grayson, Jose Iturbi, Ethel Barrymore, Mario Lanza

ALAN LADD DONNA REED

Chicago Deadline

2ème SEMAINE

DETECTIVE VAN JOHNSON

Gloria De Haven, Arlene Dahl, Tom Drake

SCENE OF THE CRIME

Princess

LOUISE DARIOS AU GESU LE 28

C'est le 28 novembre prochain, en soirée, au Gesù que Louise Darios présentera son second spectacle d'automne qu'elle a intitulé: "Louise Darios s'amuse..."

La fameuse interprète de la chanson française a voulu pour cette fois donner au public un défilé de chansons modernes à succès, choisies parmi les plus fameuses du répertoire de Charles Trenet, Edith Piaf, Paul Misraqui, Lena Samara et autres auteurs et diseurs d'actualité.

Nous entendrons quelques créations parmi lesquelles: "J'ai couru dans la nuit", de Samara; "L'Autre", de Paul Misraqui, ainsi que "La Demoiselle qui soupire", de Louise Darios chantera également sa version personnelle des "Jeunes filles de bonne famille", du "Roi Dagobert". C'est merveilleux, "Amour du mal de ma", "Mes jeunes années" et "Séduits depuis toujours". Enfin elle reprendra les chansons de son répertoire qui eurent parmi nous tant de succès comme le fameux "Petit Monsieur triste". Elle sera accompagnée au piano par Pierre Beaudet.

ARCADE

FRANCE-FILM présente le PARIS THEATRE GUILD dans
Trois... Six... Neuf
3 actes de MICHEL DURAN
MATINÉE: mardi, jeudi et dimanche
PRIX: 50, 60 et 100
Soirée: PRIX: 110 et 68 taxes incl.

AU PLATEAU

Jeudi prochain 24 novembre à 8 h. 30

Jaques Hébert

Sous les auspices des Anciens H.E.C.

Racontera les plus savoureux épisodes de son voyage autour de l'Afrique.

Billets chez Ed. Archambault Inc. - MA. 6201

Chevalier

JEANETTE MACDONALD
La Veuve Joyeuse

2ème SEMAINE
CHAMPLAIN
505 ST-CATHERINE E., FA. 1058

ARCADE

FRANCE-FILM présente le PARIS THEATRE GUILD dans
Trois... Six... Neuf
3 actes de MICHEL DURAN
MATINÉE: mardi, jeudi et dimanche
PRIX: 50, 60 et 100
Soirée: PRIX: 110 et 68 taxes incl.

AU PLATEAU

Jeudi prochain 24 novembre à 8 h. 30

Jaques Hébert

Sous les auspices des Anciens H.E.C.

Racontera les plus savoureux épisodes de son voyage autour de l'Afrique.

Billets chez Ed. Archambault Inc. - MA. 6201

Chevalier

</

Les Alouettes champions - Dauthuille contre Gavilan

Les Montréalais ont gagné facilement contre Hamilton

Le club de Lew Hayman a triomphé des Tigers par le compte de 40 à 0 et remporte le championnat de l'est du Canada — Contre Calgary samedi

Les Alouettes étaient favoris pour l'emporter sur les Tigers de Hamilton dans la journée d'hier après-midi, au stade des Rouvres, alors que se décidait le championnat de l'est du Canada au jeu de rugby mais aucun expert n'avait prédit une victoire aussi concluante que celle remportée par le club de Lew Hayman car c'est par le compte de 40 à 0 que les représentants de la métropole canadienne l'emportèrent sur leurs rivaux qui avaient décroché le championnat de l'O.R.F.U. et disons que 15,000 personnes qui avaient pris place dans les estrades du terrain local dans le but d'encourager leurs favoris étaient au comble de leur joie car en assurant la palme hier les porte-couleurs du président Léon Dandurand ont acquis le droit de rencontrer les Stampede de Calgary, pour le championnat canadien, samedi prochain, dans la ville reine.

Les Tigers étaient venus en notre ville avec la réputation d'être de solides bloqueurs et ils avaient reçu l'instruction de tenir Frankie Filchock en échec car l'entraîneur Maple Leafs était d'opinion qu'en ayant bien son du fameux "lancer" des Alouettes il serait facile, ou, du moins, moins difficile, de l'emporter sur les champions du Big Four.

Les équipiers d'Hamilton ont grandement déçu les amateurs locaux et les quelques centaines de partisans qui avaient accompagné l'équipe à Montréal. Du commencement à la fin de la partie les visiteurs furent totalement déclassés tout en faisant exception de la troisième période alors que les Tigers réussirent à empêcher nos favoris à compléter.

Tous les joueurs des Alouettes se sont surpassés hier après-midi et s'ils peuvent répéter cette performance samedi prochain ils l'emporteront sûrement sur les champions de l'ouest canadien, les Stampede de Calgary.

Les Lear, instructeur des Stampede, avait fait le voyage à Montréal afin de voir les deux clubs à l'œuvre et se rendre compte du style et des tactiques adoptées par le club vainqueur mais après la partie Lear n'eût guère renseigné car les hommes de Lew Hayman n'eurent pas à se dépenser outre mesure et quelques étoiles de nos champions prirent même un repos après la victoire. Les Alouettes eurent pris une forte avance sur les visiteurs au cours du premier quart. Frankie Filchock, Virgil Wagner et Bob Cunningham furent retirés du jeu et ces trois vaillants joueurs se contentèrent de surveiller leurs coéquipiers se jouer de leurs adversaires et plusieurs joueurs d'utilité terminèrent la joute pour les vainqueurs pendant que l'instructeur Hayman accordait un repos à ses trois as du griddon dans le but d'éviter la fatigue et de parer aux accidents possibles.

Dès le commencement des hostilités, les joueurs locaux se sont affirmés supérieurs à leurs rivaux et trois touchés ont été obtenus dans le premier quart, deux autres furent obtenus dans la deuxième et au cours du dernier quart Cunningham et Wagner obtinrent chacun un touché. Quatre convertis ont été obtenus par McCance au cours de la joute et le dernier de la joute fut obtenu par Manatersky.

Le premier quart se termina par le compte de 17 à 0 puis les Alouettes portèrent leur avance à 29 à 0 pour ensuite compter 11 autres points dans le quart final après avoir été tenus en échec dans le 3e.

Les Tigers étaient privés des services de leur instructeur-joueur, Merl Hapes, et son absence s'est sûrement fait sentir, mais même avec sa présence sur l'alignement nous ne croyons pas que le résultat aurait été bien différent. Dans les airs comme sur le terrain les Montréalais fut bien supérieurs

LE CLASSEMENT DES EQUIPES

Ligue Nationale						
	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Detroit	11	2	25	32	24	
Toronto	7	6	3	49	40	17
Canadien	6	6	4	31	25	16
Chicago	5	8	3	45	49	13
New-York	4	6	5	31	43	11
Boston	4	9	3	41	63	11

Ligue Americaine						
Division Ouest						
	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Providence	11	7	0	82	71	22
New-Haven	9	8	3	60	64	21
Buffalo	10	9	1	63	56	21
Springfield	8	7	2	55	53	18
Hershey	6	11	1	65	80	13

Division Est						
	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Cleveland	13	2	2	82	47	23
St-Louis	10	7	1	65	58	21
Indianapolis	7	10	2	50	54	16
Pittsburgh	6	8	3	47	45	15
Cincinnati	2	14	3	43	93	9

Ligue Québec Senior						
	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Sherbrooke	13	4	0	76	44	26
Québec	8	6	1	46	41	17
Royal	7	8	3	56	52	17
Chicoutimi	7	7	2	57	66	16
Ottawa	7	8	1	66	63	15
Valleyfield	6	8	2	58	61	14
Shawinigan	5	12	1	52	83	11

Ligue Junior						
	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Canadien	8	0	0	45	15	16
Québec	6	2	0	48	27	12
Trois-Rivières ..	5	5	0	35	28	10
Valleyfield ..	4	9	0	32	73	8
National	4	2	0	26	14	8
Royal	2	5	1	23	34	5
Shawinigan	0	5	1	13	36	1

Ligue Junior	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Canadien	8	0	0	45	35	
Québec	6	2	0	48	27	
Trois-Rivières	5	5	0	35	28	
Valleyfield	4	9	0	32	73	
National	4	2	0	26	14	
Royal	2	5	1	23	34	
Vandeur	0	5	1	13	36	

CHAMPIONNAT AU WESTERN

LES MUSTANGS ONT EU RAISON DE L'EQUIPE DU MCGILL PAR 12 A 9, SAMEDI DANS LA FINALE POUR ASSURER LES HONNEURS DU CIRCUIT INTERUNIVERSITAIRE

Toronto, 21. — Les Mustangs de l'Université Western ont été couronnés champions de la ligue Interuniversitaire, samedi après-midi, au stade Varsity, alors qu'ils triomphèrent des Redmen de McGill par le compte de 12 à 9 dans la joute qui décidait des honneurs de ce circuit de rugby.

Jack Perry, capitaine et étoile du Western, n'a pas joué samedi. Doug Gray a remplacé Perry et malgré une séparation dans l'équipe a été l'une des grandes étoiles dans la victoire de son club.

Le McGill avait remporté son dernier championnat en 1938 alors qu'il avait défait les Western à Toronto. Le Western n'avait pas connu la victoire au stade Varsity depuis 1947.

Les Mustangs ont réussi un touché dans le premier quart et un autre dans le dernier, pour s'assurer la victoire. Les Redmen sont venus près de compléter à trois reprises dans les dernières minutes de jeu, mais chaque fois la ligne du Western a tenu le coup.

Le Western a ainsi gagné le trophée Yates, emblème du championnat. Bill Ford et Dick Hill ont réussi les touchés des vainqueurs. Rocky Robillard a réussi le seul touché du McGill en plus de botter un simple. Un placement de Irving a donné les trois derniers points au McGill.

Le McGill n'a pas complété une seule passe. Le Western a complété cinq passes sur 11 essais. Shorty Fairhead a échappé à un boté du Western dans le premier quart dans sa propre zone et Ford a recouvert le ballon pour le touché. Ce touché devait jouer un rôle d'importance dans la victoire du Western.

Premier quart
Aucun point.
Deuxième quart
1—Western: touché (Ford)
2—McGill: simple (Robillard)
3—Western: simple

Troisième quart
4—McGill: touché (Robillard)
5—Western: touché (Hill)
6—Western: converti (Gray)

Quatrième quart
7—McGill: placement (Irving)

Le Tricolore a essuyé un échec contre les Bruins

En perdant hier soir par 2 à 1 le Bleu Blanc Rouge a perdu une belle occasion de passer en deuxième position dans la classement de la ligue Nationale

Boston, 21. — Le Canadien a perdu une belle occasion d'améliorer sa position dans la course au championnat de la Ligue Nationale, hier soir, alors que le club de Dick Irvin en venait aux prises avec les Bruins de Boston. Les Bruins ont remporté la victoire par le compte de 2 à 1.

André Corriveau, un Montréalais, a compté deux des sept buts des vainqueurs tandis que Jean-Paul Bissillon a enregistré le but décisif au bout de 3:06 minutes de jeu de la troisième période. Cyr. Mayer et Schmidt ont tous deux été retirés du jeu pendant les dix dernières minutes de jeu.

Corriveau a compté son premier but au début de la partie, mais Frank Darnell a égalé le compte en déjouant Roger Bessette au bout de 2:30 minutes de jeu de la deuxième période.

Corriveau a cependant porté le compte à 2 à 1 deux minutes plus tard et Greene a égalé le compte durant la onzième minute de jeu. Marcel Bessette a cependant pris Fraser en défaut au bout de 15:28 minutes de jeu.

Butch Stahan a de nouveau placé les deux clubs sur un pied d'égalité au début de la troisième période, mais les Bruins, au lieu de se décourager, ont furieusement attaqué et ils ont compté quatre buts pour s'assurer une victoire décisive.

Première période
1—Valleyfield: Corriveau (Joannette, Mayer) 3:28
Punition: aucune.

Deuxième période
2—Ottawa: Darnell (Trainor, Robinson) 2:30
3—Valleyfield: Corriveau (Joannette, Bissillon) 4:03
4—Tatav: Greene (Tremblay, Smith) 11:00
5—Valleyfield: Bessette (Kwong, Schmidt) 15:28
Punition: Tremblay.

Troisième période
6—Ottawa: Stahan (Robinson, Tremblay) 1:57
7—Valleyfield: Bissillon (Joannette, Corriveau) 3:06
8—Valleyfield: Cyr (Leclerc, Cyr) 10:33
9—Valleyfield: Mayer (Leclerc, Cyr) 11:15
10—Valleyfield: Schmidt (Bessette, Kwong) 14:21
Punition: Trainor.

Deux parties à Saint-Laurent
Deux joutes sont au programme de la ligue de hockey Dépression ce soir à l'aréna Saint-Laurent. Dans la 1ère partie, le Commerce engagera la lutte avec les Hobos et les équipes Sages et Grads feront les frais de la seconde partie. Les Sages occupent actuellement la première position avec 12 victoires contre aucune défaite.

Les Maple Leafs ont subi deux échecs contre le Détroit

Les meneurs de la ligue Nationale ont triomphé du Toronto par 5 à 2 hier après avoir obtenu la victoire samedi par le même pointage

Les Leafs de Happy Day ont dû s'avouer vaincus hier soir alors qu'ils rendaient visite aux Ailes Rouges, à Détroit, et c'est par le compte de 5 à 2 que les meneurs de la Ligue Nationale ont triomphé des protégés de Connie Smythe. La veille les Torontois avaient subi le même sort sur leur propre glace et ces deux victoires donnent une avance de sept points aux joueurs de Tommy Ivan, qui semblent être sur la voie d'un autre championnat.

Hier soir, Joe Carveth, ancien équipier du Canadien et des Bruins de Boston, s'est particulièrement distingué en comptant deux buts et en obtenant deux assistances et il fut l'un des artisans du succès enregistré par les salariés du président Lorne. Ted Lindsay, Len Kelly et Babando ont été les autres compteurs des vainqueurs.

Les Leafs ont joué sans les services de Ted Kennedy, Bill Barilko et Gal Gardner. Joe Carveth a commencé la joute aux côtés de Pavelich et Peters, mais il remplaça ensuite Gordon Howe auprès d'Abel et Lindsay.

Les Leafs ont joué sans les services de deux joueurs de centre samedi. Ce sont le capitaine Ted Kennedy et Cal Gardner. Kennedy était en route pour le Gardien. On a rapporté que Kennedy avait tué un jeune garçon et en avait blessé un autre.

Harry Lumley a brillé dans ses filets alors qu'il a bloqué 21 lancers soit 3 de plus que Broda. Watson a donné une avance de 1-0 aux Leafs au début de la joute, mais Couture a égalé le résultat à la 1ère minute de jeu de la seconde période. Moins de 6 minutes plus tard Meeker a cependant déjoué Lumley pour porter le résultat à 2 à 1. Howe a de nouveau égalé et avant la fin de la période, Carveth et Babando ont pris Broda en défaut. Ces 3 derniers buts ont été comptés en moins de 2 minutes de jeu.

Après que les Leafs eurent pris une avance de 1 à 0, les Ailes Rouges de Détroit, inspirés par la tenue sensationnelle de Joe Carveth à l'offensive, ont compté trois buts durant les dix dernières minutes de jeu de la première période pour prendre les devants.

Joe Carveth

Harry Lumley

Les Leafs ont subi deux échecs contre le Détroit

Les Leafs ont subi deux échecs contre le Détroit

Les Leafs ont subi deux échecs contre le Détroit

Les Leafs ont subi deux échecs contre le Détroit

Les Leafs ont subi deux échecs contre le Détroit

Les Leafs ont subi deux échecs contre le Détroit

Les Leafs ont subi deux échecs contre le Détroit

Les Leafs ont subi deux échecs contre le Détroit

Les Leafs ont subi deux échecs contre le Détroit

Les Leafs ont subi deux échecs contre le Détroit

Les Leafs ont subi deux échecs contre le Détroit

Les Leafs ont subi deux échecs contre le Détroit

Les Leafs ont subi deux échecs contre le Détroit

Les Leafs ont subi deux échecs contre le Détroit

Les Leafs ont subi deux échecs contre le Détroit

Les Leafs ont subi deux échecs contre le Détroit

GEO. CAGNEY EST CONFIANT

LE LUTTEUR QUEBÉCOIS ESPÈRE POUVOIR PRENDRE SA REVANCHE CE SOIR CONTRE ANTOINE LEONE DANS LA FINALE A LA SALLE DU MARCHÉ ST-JACQUES

George Cagney, qui a livré l'un de ses meilleurs combats contre Antoine Leone, lundi dernier, au marché Saint-Jacques, mais seulement pour voir ce dernier être déclaré vainqueur, espère pouvoir faire mieux ce soir contre le Franco-Américain. Comme la rencontre commencera à 10 heures précises et qu'elle sera à finir, les deux rivaux devraient avoir amplement le temps de se justifier.

Pour ce qui en est de Leone, ce dernier a prouvé aux amateurs que sa réputation n'était pas surfaite, car malgré ses tactiques rudes et ses coups déloyaux, il connaît bien son métier et il sait profiter de la moindre faiblesse de son adversaire. Il a aussi prouvé qu'il pouvait résister aux prises les plus efficaces pour ensuite se lancer à son tour à l'attaque et malmené son adversaire.

George Cagney, qui espère toujours se mériter un match de championnat contre Manuel Cortez, ferait un grand pas vers ce but en triomphant de Leone, qui est lui-même à la recherche d'un tel match.

En semi-finale, Larry Raymond, qui était des plus joyeux de la belle ovation que les amateurs lui ont faite après sa victoire sur le dur Schultz, tentera de remporter une deuxième victoire. Son adversaire, cette fois, sera Hassam Bey, qui fut fort malchanceux contre Asselin, lundi dernier.

Il est pratiquement assuré que la rencontre de ce soir attirera une

Les Rangers ont vaincu les Eperviers de Chicago

L'équipe de la métropole américaine a pu rejoindre les joueurs de Charlie Conacher pour la quatrième position du circuit professionnel de hockey

Chicago, 21. — Inspirés par l'excellente tenue de Tony Leswick, les Rangers de New-York, pilotes par Lynn Patrick, ont pu l'emporter hier soir sur les Eperviers de Chicago et c'est par le compte de 5 à 2 que les représentants du Madison Square Garden triomphèrent de leurs rivaux pour passer en quatrième place, sur un pied d'égalité avec le club de la ville des vents.

Leswick est finalement sorti de sa léthargie pour enregistrer trois buts et fournir une assistance. Leswick a enregistré tous ses buts durant la deuxième période. Bud Poile et Edgar Laprade ont été les autres compteurs des vainqueurs.

Chuck Rayner a été sensationnel au possible dans ses filets, tout particulièrement durant la troisième période.

Les deux clubs n'ont compté aucun but durant la première période, mais les Rangers ont pris une avance de 4 à 2 durant la deuxième reprise alors que l'ailier gauche Tony Leswick accomplit un bel exploit. En effet, ce diminutif joueur, qui a été dans une léthargie depuis le début de la saison, a enregistré trois buts. Edgar Laprade a réussi l'autre.

Laprade a ouvert le pointage au bout de 5:24 minutes de jeu, mais Jim Conacher a égalé le compte au milieu de la période. Tony Leswick a ensuite enregistré deux buts dans l'intervalle de 30 secondes, mais Bert Olmstead déjoua Rayner quelques secondes plus tard. Leswick a cependant porté le compte à 4 à 2 au bout de 14:39 minutes de jeu.

CHICAGO — Buts, Brimsek; défenses, Goldhamer, Dickens; centre, Bodnar; ailiers, J. Conacher et Stewart. Subst., Natrass, Gadsby, McCaig, Bentley, Mosienko, R. Conacher, Olmstead, Hamill, Guidolin, Prystai, Brown et Bédard.

NEW-YORK — Buts, Rayner; défenses, Shero et Stanley; centre, Ravleigh; ailiers, Slowinski et Lund; subst., Eddolls, Stanowski, Egan, Laprade, Fisher, Poile, Kyle, Jukes, Kaleta, Leswick, Lamirande.

Arbitre: Bill Chadwick. Juges de lignes: Doung, Young et Eddie McPhan.

Première période
Pas de point.
Punitions: Natrass et Stanowski.

Deuxième période
1—N.-York, Laprade (Poile) 5:24
2—Chicago, J. Conacher (Stewart) 10:43
3—N.-York, Leswick 11:33
4—N.-York, Leswick (Laprade) 12:03
5—Chicago, Olmstead (Prystai) 12:27
6—N.-York, Leswick (Laprade, Poile) 14:38
Punition: Dickens.

Troisième période
7—N.-York, Poile (Laprade, Leswick) 17:41
Punitions: Gadsby, Kyle.

Deuxième période
3—Royals, Broden 16:41
Punitions: Talbot (2 mineurs et 1 majeure), McKinney, Dunn, Larocque.

Troisième période
4—T.-Rivières, Larivée 8:52
Punitions: Dunn, Jacques, McDougall.
5—T.-Rivières, Bernaquet (McDougall) 2:53
6—T.-Rivières, Saindon (Pellin et Girouard) 6:02
Punition: Aucune.

TEMPS LONG A ATTENDRE
Sid Abel, vétéran capitaine et excellent joueur d'expérience du Détroit, n'a pas été prolifique dans l'enregistrement de trois buts dans une même partie de la L.N.H. loin de là. En effet, il n'a réussi cet exploit dit du tour du chapeau qu'une seule fois en 9 saisons. Ce fut le 2 novembre dans une partie contre Boston avec Jack Gelineau dans les filets. "Le temps a été long mais cela en valait la peine", a dit Abel tout essouffé après la joute.

Pour plus de renseignements, consultez les agents du

CANADIEN NATIONAL

Le plus important combat encore disputé au Canada

La bataille qui doit avoir lieu ce soir, au Forum, entre Laurent Dauthuille et Kid Gavilan suscite un grand intérêt — Le Français est favori

Les fervents de la boxe ont hâte d'être rendus à ce soir afin de pouvoir assister au plus important combat encore disputé au Canada et tous ont hâte de connaître le résultat de cette rencontre entre Laurent Dauthuille de France, et Kid Gavilan, boxeur cubain, tous deux aspirants au titre détenu dans la catégorie des poids moyens par Jake La Motta.

Les opinions sont passablement partagées sur l'issue de ce combat mais le pugiliste français est favori à 7 contre 5 pour l'emporter mais l'on doit reconnaître que Dauthuille a livré plusieurs combats importants dans la métropole et qu'il est sorti vainqueur à chaque fois tandis que Gavilan en est à son premier assaut à Montréal et c'est peut-être ce qui explique que le compatriote de Marcel Cerdan est favori.

Cette rencontre suscite tellement d'intérêt que plusieurs rédacteurs sportifs des États-Unis y assisteront. L'International Boxing Club sera également représenté par Al Weill et Harry Markson. Ed Van Every, rédacteur sportif du New York Sun, et Al Buck, du New York Post, sont arrivés dans la métropole hier soir et ils auront l'occasion de voir à l'œuvre le "Tarzan de Buenvall" pour la première fois.

Max Waxman, le colonel Grombach de même que des journalistes de Cuba et de France seront présents.

Il est pratiquement assuré que la rencontre de ce soir attirera une

La bataille qui doit avoir lieu ce soir, au Forum, entre Laurent Dauthuille et Kid Gavilan suscite un grand intérêt — Le Français est favori

La bataille qui doit avoir lieu ce soir, au Forum, entre Laurent Dauthuille et Kid Gavilan suscite un grand intérêt — Le Français est favori

La bataille qui doit avoir lieu ce soir, au Forum, entre Laurent Dauthuille et Kid Gavilan suscite un grand intérêt — Le Français est favori

La bataille qui doit avoir lieu ce soir, au Forum, entre Laurent Dauthuille et Kid Gavilan suscite un grand intérêt — Le Français est favori

La bataille qui doit avoir lieu ce soir, au Forum, entre Laurent Dauthuille et Kid Gavilan suscite un grand intérêt — Le Français est favori

La bataille qui doit avoir lieu ce soir, au Forum, entre Laurent Dauthuille et Kid Gavilan suscite un grand intérêt — Le Français est favori

La bataille qui doit avoir lieu ce soir, au Forum, entre Laurent Dauthuille et Kid Gavilan suscite un grand intérêt — Le Français est favori

La bataille qui doit avoir lieu ce soir, au Forum, entre Laurent Dauthuille et Kid Gavilan suscite un grand intérêt — Le Français est favori

La bataille qui doit avoir lieu ce soir, au Forum, entre Laurent Dauthuille et Kid Gavilan suscite un grand intérêt — Le Français est favori

La bataille qui doit avoir lieu ce soir, au Forum, entre Laurent Dauthuille et Kid Gavilan suscite un grand intérêt — Le Français est favori

La bataille qui doit avoir lieu ce soir, au Forum, entre Laurent Dauthuille et Kid Gavilan suscite un grand intérêt — Le Français est favori

La bataille qui doit avoir lieu ce soir, au Forum, entre Laurent Dauthuille et Kid Gavilan suscite un grand intérêt — Le Français est favori

La bataille qui doit avoir lieu ce soir, au Forum, entre Laurent Dauthuille et Kid Gavilan suscite un grand intérêt — Le Français est favori

La bataille qui doit avoir lieu ce soir, au Forum, entre Laurent Dauthuille et Kid Gavilan suscite un grand intérêt — Le Français est favori

La bataille qui doit avoir lieu ce soir, au Forum, entre Laurent Dauthuille et Kid Gavilan suscite un grand intérêt — Le Français est favori

La bataille qui doit avoir lieu ce soir, au Forum, entre Laurent Dauthuille et Kid Gavilan suscite un grand intérêt — Le Français est favori

La bataille qui doit avoir lieu ce soir, au Forum, entre Laurent Dauthuille et Kid Gavilan suscite un grand intérêt — Le Français est favori

La bataille qui doit avoir lieu ce soir, au Forum, entre Laurent Dauthuille et Kid Gavilan suscite un grand intérêt — Le Français est favori

La bataille qui doit avoir lieu ce soir, au Forum, entre Laurent Dauthuille et Kid Gavilan suscite un grand intérêt — Le Français est favori

La bataille qui doit avoir lieu ce soir, au Forum, entre Laurent Dauthuille et Kid Gavilan suscite un grand intérêt — Le Français est favori

La bataille qui doit avoir lieu ce soir, au Forum, entre Laurent Dauthuille et Kid Gavilan suscite un grand intérêt — Le Français est favori

Deux autres gains pour l'équipe St-François de Dugré

Les meneurs de la ligue Senior du président Sig Slater ont triomphé des As de Québec hier et ont eu raison du Chicoutimi, samedi soir.

Le St-François de Sherbrooke a réussi à mettre deux autres victoires à son crédit en fin de semaine dans les séries de la ligue Senior de Québec et les joueurs du gérant Yvan Dugré ont maintenant une avance de neuf points sur leurs plus proches rivaux, les clubs Québec et Royal.

Hier après-midi, les meneurs du club Slater ont eu raison des As de Québec par le compte de 1 à 0 tandis que samedi soir le club de la reine des Cantons de l'est ont vaincu le Chicoutimi par 3 à 1.

Hier après-midi, à Jonquière, Jimmy Planché a enregistré le seul but de la partie au cours de la 2e période. Il avait également comploté un but contre Chicoutimi samedi soir.

Le Sherbrooke n'a enregistré que 4 buts en fin de semaine, mais il s'est cependant surpassé sur la défensive. Paul Leclerc, un des meilleurs gardiens de buts de la ligue Senior, a de nouveau fait sensation. Il n'a été déjoué qu'une seule fois en deux parties soit par Murethich au bout de 3 minutes de jeu de la 1ère période samedi soir.

Cela signifie donc que Leclerc a blanchi ses rivaux durant 116 minutes de suite. Il faut cependant admettre qu'il a été bien protégé par les joueurs de défense, Bill Heindl, Cliff Goupille, Metcalfe et Guy Labrie, qui s'est révélé une précieuse acquisition pour le Sherbrooke.

Hier après-midi, les As ont eu plusieurs chances de compter, mais Leclerc a été invincible. Jimmy Planché a compté le seul but de la partie au bout de 4 minutes de jeu.

Grâce à un ralliement magnifique, l'équipe masculine de ballon volant a remporté sa deuxième victoire consécutive en disputant du Saint-Marie au compte de 2-1 dans un jeu de trois.

Le National, c'est-à-dire les honneurs de sa première partie (15-12) puis le St-Marie s'est rallié pour gagner la deuxième partie (15-9).

Dans la partie décisive, National menait avec une avance confortable quand un réveil soudain du St-Marie a failli être coûteux pour l'équipe de la Palette. De fait, St-Marie a pris les devants (15-14) et était à un seul point de la victoire quand le National, après un changement opportun de l'entraîneur, s'est rallié superbement pour disposer de son adversaire (17-15).

Pour le National, le duo Dupuis-Bérubé a été excellent. Une autre mention doit être faite à Boutin, le capitaine, et à son jeune coéquipier Demers qui ont aussi évolué avec brio. Pour St-Marie, le capitaine Charbonneau a très bien dirigé une équipe enthousiaste. Les deux équipes ont fait preuve d'un esprit sportif rare; gagnants et perdants se sont unis pour lancer le cri de la victoire.

L'instructeur Prescott dirigeait le National — Mlle Jacqueline Marchand arbitrait.

NATATION

Le prochain concours de natation organisé par les instructeurs de nage de la Palette nationale: Denise Valois, Laure Gaudet et Louis Choquette, aura lieu samedi, le 27 décembre prochain, à 8 h. 15.

POLO AQUATIQUE

L'équipe de polo aquatique du National a remporté une brillante victoire sur l'équipe de St-Georges Williams par 7 à 4. Les joueurs du club de la rue Cherrier habilement pilotés par l'instructeur Louis Choquette ont tenu tête durant deux périodes à l'équipe du St-Georges Williams mais dans la troisième engagement, les portecouleurs du club de la rue

meat invité.

Mardi prochain, le 22 novembre, à 8 h. 30, le National recevra la formidable équipe du Y.M.C.A. Le public est cordialement invité.

Alignement: (Sir George Williams): W. Kolanich, J. Harris, Donald Kujan, F. Kirkwood, J. Bornstein, W. Johnston, C. Murray.

National: Robert Monette, J.-P. Galipeault, J. Pinsonneault, B. Thiffault, W. Delage, R. Delage, A. Dupuis, P. Blier, R. Payne.

M. M. A. Veary a arbitré cette

partie.

Mardi prochain, le 22 novembre, à 8 h. 30, le National recevra la formidable équipe du Y.M.C.A. Le public est cordialement invité.

Alignement: (Sir George Williams): W. Kolanich, J. Harris, Donald Kujan, F. Kirkwood, J. Bornstein, W. Johnston, C. Murray.

National: Robert Monette, J.-P. Galipeault, J. Pinsonneault, B. Thiffault, W. Delage, R. Delage, A. Dupuis, P. Blier, R. Payne.

M. M. A. Veary a arbitré cette

partie.

Mardi prochain, le 22 novembre, à 8 h. 30, le National recevra la formidable équipe du Y.M.C.A. Le public est cordialement invité.

Alignement: (Sir George Williams): W. Kolanich, J. Harris, Donald Kujan, F. Kirkwood, J. Bornstein, W. Johnston, C. Murray.

National: Robert Monette, J.-P. Galipeault, J. Pinsonneault, B. Thiffault, W. Delage, R. Delage, A. Dupuis, P. Blier, R. Payne.

DEUX ECHECS POUR ROYAL

Le club de Frank Carlin a perdu par 2 à 1 hier contre les Cataractes après avoir été défait samedi soir par les Sénateurs d'Ottawa.

Le Royal de Frank Carlin n'a pas eu de succès en fin de semaine car le club montréalais a subi deux échecs, perdant samedi soir aux mains des Sénateurs par 6 à 3 et baissant pavillon hier après-midi devant les Cataractes à Shawinigan-Chutes par le pointage de 2 à 1.

La partie d'hier à Shawinigan a été marquée d'une bataille entre Pete Morin et Ouellette. Ces deux joueurs en sont venus aux coups à la 3e période et ont mérité chacun une majeure et une mineure.

Alf Webster s'est révélé le héros de la partie en comptant le but décisif après 1827 minutes de jeu. Il a déjoué Jacques Plante après avoir pris des passes de Deslongchamps et de Galbraith.

L'étoile individuelle de la joute a cependant été Jean Marois, qui a joué une partie de toute beauté dans ses filets. Marois, qui avait blanchi le Royal 2-0 à ses débuts à Shawinigan il y a dix jours, a été invincible après qu'il eut été déjoué par Saint-Laurent au milieu de la 1ère période.

En plus d'avoir brillé sur la défensive, Galbraith a fait belle figure à l'offensive. En effet, il a pris part aux deux buts des siens. Samedi soir à Ottawa, les Sénateurs ont compté 3 buts à la période finale pour s'assurer la victoire. Ils ont ainsi défait le Royal deux fois cette saison. Ces deux équipes se rencontreront de nouveau au Forum dimanche prochain.

Cette partie a été très rude et les arbitres ont décerné un total de 15 punitions dont 9 aux Sénateurs.

A SHAWINIGAN

Première période
1. Royal, Saint-Laurent..... 11.40 (Denis, Fryday)
2. Shawinigan, Carthy..... 17.43 (Galbraith, Buchanan)
Aucune punition.

Deuxième période
Punitions: Ouellette, min. maj., inconduite; Morin: mineure et majeure.

Troisième période
3. Shawinigan, Webster..... 18.27 (Galbraith, Deslongchamps)
Aucune punition.

A OTTAWA

Première période
Aucune punition.
Punitions: Tremblay, McNeil, maj., 2 min.; Robinson, Check, Fryday, Greene, Smith, Dagenais.

Deuxième période
1. Ottawa, Smith..... 3.28 (Hodgson, Greene)
2. Ottawa, Robinson (Tremblay) 9.51 (Fryday, Denis)
3. Montréal, Denis..... 16.57 (St-Laurent, Fryday)
4. Ottawa, Emberg (Greene) 18.05 (Fryday, Denis)
5. Ottawa, Emberg (Greene) 18.05 (Fryday, Denis)

Troisième période
6. Ottawa, Greene..... 3.26 (Emberg et Smith)
7. Ottawa, Dagenais..... 6.03 (Hodgson, Greene)
8. Montréal, Thomson..... 8.16 (Fryday, Laforce)
9. Ottawa, Smith..... 10.48 (Emberg et Stahan)
Punition: Stahan.

LES INDIENS SONT VENDUS

Cleveland, 21. — Bill Vecek, président des Indiens de Cleveland, de la Ligue Américaine de baseball, a annoncé ce matin, que son club a été vendu à un groupe de financiers de cette ville au prix de \$220,000.

Ellis Ryan, courtier en assurance, est à la tête du nouveau syndicat qui s'est porté acquéreur des Indiens.

FAITS SAILLANTS A LA BOURSE

NEW GOLDVUE MINES LIMITED

New Goldvue Mines Limited annonce qu'un contrat a été signé avec Torny Financial Corporation Limited par lequel Torny s'engage à acheter 200,000 actions, à 17 1/2 cents, des capital-actions comme suit: 100,000 actions payables immédiatement, et 100,000 autres payables à trente jours.

Grâce à cette transaction, le détenteur d'options joint d'une option sur 1,140,000 actions aux termes suivants:

100,000 actions à 17 1/2 cents l'action payables dans 3 mois; 100,000 actions à 17 1/2 cents l'action payables dans 4 mois; 100,000 actions à 20 cents l'action payables dans 5 mois; 100,000 actions à 20 cents l'action payables dans 6 mois; 100,000 actions à 20 cents l'action payables dans 7 mois; 100,000 actions à 25 cents l'action payables dans 8 mois; 100,000 actions à 25 cents l'action payables dans 9 mois; 100,000 actions à 25 cents l'action payables dans 10 mois; 100,000 actions à 30 cents l'action payables dans 11 mois; 100,000 actions à 30 cents l'action payables dans 12 mois; 100,000 actions à 30 cents l'action payables dans 13 mois; 100,000 actions à 35 cents l'action payables dans 14 mois; 100,000 actions à 35 cents l'action payables dans 15 mois; 100,000 actions à 35 cents l'action payables dans 16 mois.

FEDERATED PETROLEUM LTD.

Samedi dernier, le 19 novembre 1949, 5,000 actions sans valeur nominale, de Federated Petroleum Limited ont été admises pour être transférées sur la section non officielle du Curb de Montréal.

L'abrogation sur le téléscripteur est "FED".

M. G. B. GORDON, président de la Compagnie Dominion Textile Limited a annoncé la nomination de C. P. Bishop, de Montréal, au poste de gérant des ventes de la Compagnie.

LE DOLLAR CANADIEN

New-York, 21 (C.P.) — Le cours de notre dollar à un escompte de 22.30 l'ont et le livre sterling à 22.30 l'ont demeurés inchangés aujourd'hui sur le marché du change étranger.

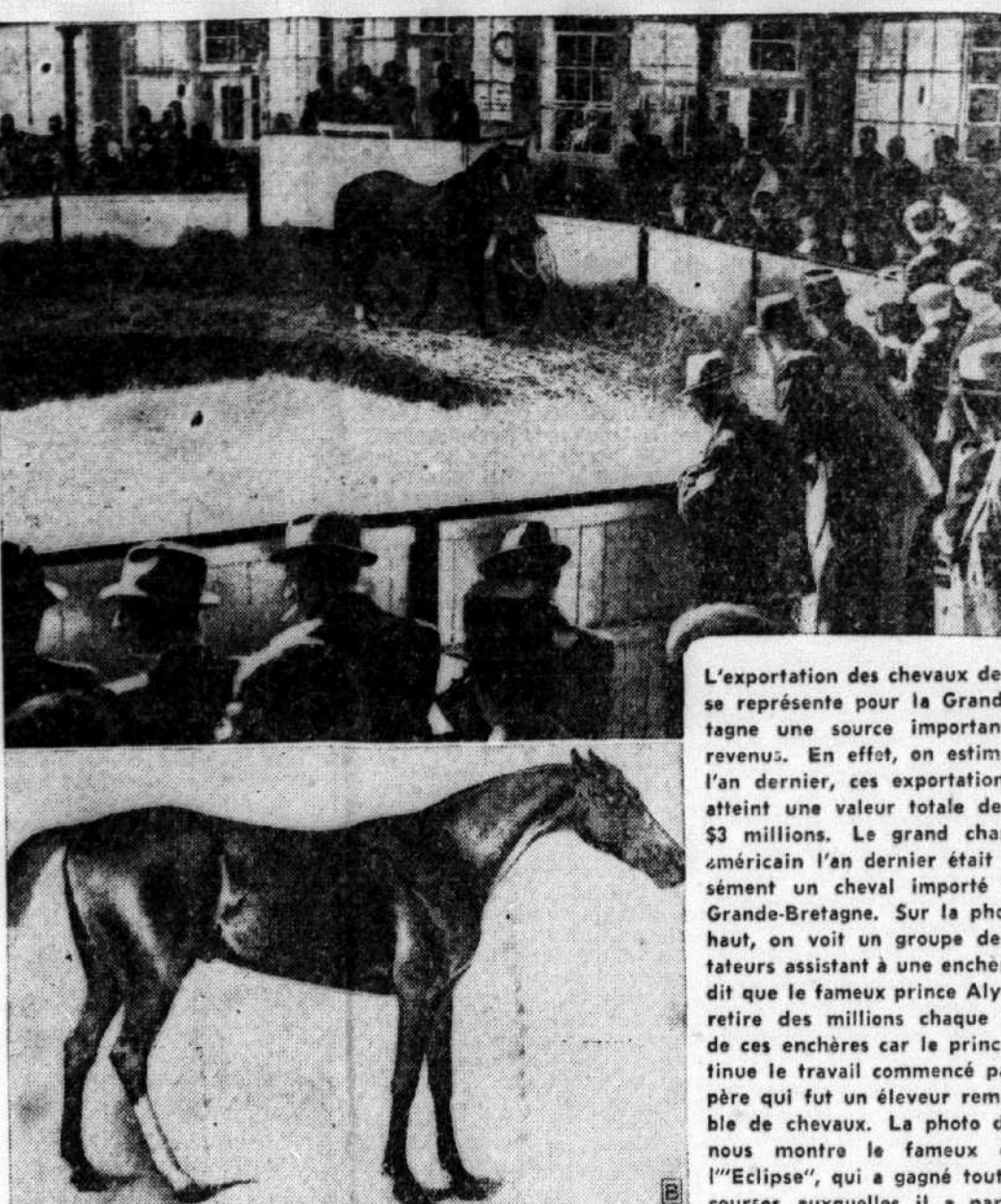
Moyenne à la Bourse de Montréal

UT IN PA CR

UT IN PA CR

UT IN PA CR

UT IN PA CR



L'exportation des chevaux de course représente pour la Grande-Bretagne une source importante de revenus. En effet, on estime que l'an dernier, ces exportations ont atteint une valeur totale de \$2 à \$3 millions. Le grand champion américain l'an dernier était précisément un cheval importé de la Grande-Bretagne. Sur la photo du haut, on voit un groupe de spectateurs assistant à une enchère. On dit que le fameux prince Aly Khan retire des millions chaque année de ces enchères car le prince continue le travail commencé par son père qui fut un éleveur remarquable de chevaux. La photo du bas nous montre le fameux cheval "Eclipse", qui a gagné toutes les courses auxquelles il a participé.

Moyennes hebdomadaires de la Bourse et du Curb de Montréal

SEMAINE SE TERMINANT JEUDI LE 18 NOV. 1949

Volume	Cette semaine (5 jours)	Semaine précédente (4 1/2 jours)	Année précédente
Industriels	363,449	264,368	217,917
Mines	1,009,447	941,299	1,807,374
	1,372,896	1,205,667	2,025,291

Cette semaine : 373 140 139 94 41 15
Semaine précédente : 363 127 128 106 55 11

DIX INDUSTRIELS LES PLUS ACTIFS

Algoma Steel	30,197	United Asbestos	234,500
Abitibi P & P	25,547	Bouzan	101,365
Abitibi P & P, Pr.	24,718	Anacon	85,800
Cons. Paper	21,409	Asco	58,000
Southmount Inv.	15,078	Omnitrans	48,000
C. P. R.	13,252	Canadex	35,000
Canad. Celanese	12,941	Sullivan Cons.	33,500
Imperial Oil	12,480	Santiago	28,200
Brand & Miller "A"	9,900	East Sullivan	25,500
Bell Telephone	5,931	Joliet-Québec	21,700

VALEUR DES TRANSACTIONS

Semaine se terminant le 10 nov. : \$8,814,709 (4 1/2 jours)
Semaine précédente : \$12,646,001

MOYENNES DE MONTRÉAL

	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Manques	29.81	73.4	137.1	116.5	358.65	69.14								
PERMIS JOUR DU SOUVENIR	29.19	73.4	137.1	116.5	358.65	69.14								
Année précédente	27.63	74.6	131.7	112.8	365.37	39.28								
Change de la semaine	-0.04	-0.3	-1.7	-1.0	-3.03	-1.86								
Haut de la semaine	29.81	73.4	137.1	116.5	358.65	69.14								
Bas de la semaine	29.64	73.0	134.7	114.8	350.04	67.53								
Haut pour 1949	29.81	73.4	137.1	116.5	358.65	69.14								
Bas pour 1949	27.09	71.0	129.2	108.24	351.17	69.17								
Haut pour 1948	28.00	77.7	135.5	118.0	381.80	74.92								
Bas pour 1948	26.03	70.7	126.0	105.7	320.26	58.43								

LA RÉCOLTE CANADIENNE DE BLÉ SERA INFÉRIEURE À CELLE DE L'AN DERNIER

La récolte canadienne de blé en 1949 est estimée à l'heure actuelle à 367,400,000 boisseaux, soit environ 28 millions de boisseaux de moins que la quantité de 395,400,000 boisseaux en 1948. La production de céréales secondaires en 1949 accuse une baisse sensible sur 1948, le rendement d'avoine cette année étant estimé à l'heure actuelle à 316,000,000 boisseaux. Ce sont là des diminutions respectives de 42,200,000, 34,600,000 et 6,200,000 boisseaux sur l'an dernier. Le rendement global de seigle de printemps et de seigle d'automne est estimé à 10 millions de boisseaux, contre 25 millions en 1948, tandis que la récolte de graine de lin, qui n'atteint que 2,300,000 boisseaux, est considérablement inférieure à celle de 17,700,000 boisseaux l'an dernier. Les seules cultures qui accusent des augmentations sur 1948 sont celles de haricots secs, de fèves de soya, de maïs à grain, de maïs fourrager et de betteraves sucrières.

Sauf pour le blé d'automne, le grain de lin et les grains mélangés, les estimations de novembre du rendement des principales céréales sont modérément inférieures aux estimations de septembre. L'estimation du rendement de tout blé baisse de 4,200,000 boisseaux, des diminutions en Saskatchewan et au Manitoba étant en partie contre-balancées par de légères augmentations dans d'autres parties du Canada. Le rendement prévu de grains mélangés est de 400,000 boisseaux plus élevé que les estimations de la production d'avoine et d'orge accusent des diminutions respectives de 5,400,000 et 4,700,000 boisseaux. L'estimation du rendement de seigle est de 400,000 boisseaux inférieure à celle de septembre. L'estimation du rendement de graine de lin dans tout le Canada est la même.

Tendances mixtes en place locale

21 (C.P.) — Les tendances du marché furent peu définies ce matin à la bourse de Montréal. Les variations de prix enregistrées furent peu considérables, soit vers la hausse, soit vers la baisse. Algoma Steel, Fraser, Imperial Oil furent à la hausse. Pertes: Doco B, Canadian Celanese et Abitibi.

Toronto, 21 (C.P.) — Les valeurs industrielles furent quelque peu à la hausse ce matin à la bourse de Toronto ainsi que les mines d'or. Les métaux et les pétroles de l'Ouest furent à peu près inactifs. Bell Telephone, Consolidated Paper, McColl-Frontenac Oil furent à la hausse.

LE DOLLAR CANADIEN

New-York, 21 (C.P.) — Le cours de notre dollar à un escompte de 22.30 l'ont et le livre sterling à 22.30 l'ont demeurés inchangés aujourd'hui sur le marché du change étranger.

Moyenne à la Bourse de Montréal

UT IN PA CR

UT IN PA CR

UT IN PA CR

UT IN PA CR

UT IN PA CR

UT IN PA CR

UT IN PA CR

UT IN PA CR

UT IN PA CR

UT IN PA CR

UT IN PA CR

UT IN PA CR

UT IN PA CR

UT IN PA CR

Le Canada se propose d'exporter du pétrole brut aux États-Unis

Denver, Colorado, 21. — "Bien qu'on ne projette pas, pour le moment, d'exporter aux États-Unis du pétrole brut de provenance canadienne, comme suite à l'installation de l'oléoduc qui reliera Edmonton à Superior le jour viendra où les deux pays profiteront des échanges de ce produit."

Voici ce que vient d'annoncer M. H. H. Hewitson, président du conseil d'administration d'Imperial Oil Limited, alors qu'il s'adressait à la Rocky Mountain Oil and Gas Association.

Les régions que traversera le nouvel oléoduc seront à même de se procurer du pétrole à bon compte, tandis que dans d'autres parties du Canada, on pourra continuer de recevoir le pétrole brut et les produits finis des débouchés qui existent actuellement aux États-Unis.

L'industrie sidérurgique américaine à 80% de sa capacité cette semaine

La production sidérurgique aux États-Unis retrouverait sous peu sa capacité normale, selon la revue Steel. En effet, dès la fin de la semaine dernière, soit quelques jours seulement après la grève de l'acier, la production avait augmenté de 32 points pour atteindre à 50% de sa capacité théorique. La revue affirme que cette semaine la production atteindra au moins 80% de la capacité théorique, soit 6% de moins seulement que les résultats montrés avant la grève de l'acier.

Pour ce qui est du marché de l'acier, les conditions s'améliorent plus lentement, car les stocks disponibles restent encore limités et le resteront encore pendant plusieurs semaines. Pour le moment, les attributions se font sur la base de quotas et la plupart des grands usagers américains, particulièrement dans le secteur de l'automobile, doivent encore retarder leur production afin de reconstituer leurs stocks d'acier.

Nous n'avons pas encore de précisions sur l'influence qu'a eue la grève de l'acier américaine sur les industries canadiennes. Notre industrie de l'automobile sera certainement affectée. On a aussi laissé entendre que la construction du fameux oléoduc entre Regina et les Grands Lacs serait retardée par suite du manque d'acier. Il avait même été question au cours de la grève d'importer de la Grande-Bretagne une partie de l'acier requis pour cette construction.

AVIS LEGAL

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No : 270163

DAME THERÈSE PRUDHOMME, ex-cie et ex-districte de Montréal, défend en biens d'ALFRED DESROSIERS, aussi des mêmes lieux. Demandes.

ALFRED DESROSIERS, journaliste, des cités et district de Montréal. Défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 17 novembre 1949. D. FRANCESCO, Avocat de la demanderesse.

CARTES PROFESSIONNELLES

ASSURANCE

Horace Labrecque et Fils Liée

COURTIERS D'ASSURANCES

Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
CH. 474, 241 Notre-Dame ouest
Tél. MARQUETTE 2383-2384

COMPTABLES

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie

PAUL GONTHIER, associé à titre particulier.
Comptables agréés
Montréal, Québec, Rouyn, Rimouski

P.-A. GAGNON & CIE

Comptables agréés
Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
R. GAGNON, C.A.
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HARBOUR 5990

Hurtubise & Richard

Comptables agréés
Gérard HURTUBISE, c.a.
Maurice RICHARD, c.a.
Georges R. MARTIN, c.a.
Marcel BISSON, c.a.
MONTRÉAL

LUCIEN VIAU

Comptables agréés
CHAS. DESROSIERS, C.A.
FERNAND RHEAULT, C.A.
159 O., rue Craig, MA. 1339
(EDIFICE DES TRAMWAYS)

VIAU & ROBIN

Comptables agréés
LUCIEN-D. VIAU, C.A.
H.-LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES-B. CHADILLON, C.A.
4457, rue Wellington, VERDUN
YO. 0642

MEDECIN

Electricité médicale Rayons X

Dr Maxime Brisebois

L.G.M.C. F.R.C.C.

De la Faculté de Médecine de Paris

Maladies génitales, endocrinologiques, urinaires, digestives, circulatoires.

Viktorina 5532 - 816 Sherbrooke est

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

Compagnie d'Assurance sur la Vie

Compagnie d'Assurance sur la Vie

Compagnie d'Assurance sur la Vie

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Constitution, un pacte? une loi? Peu importe, bâtissons pour l'avenir

Conférence au Club de Réforme, à Québec — Voyons à sauvegarder nos droits — L'importance des problèmes sociaux Les "lous-garous politiques"

Un voyage en Afrique avec Jacques Hébert

Avec son camarade Jacques Dupire, Jacques Hébert vient de réaliser un extraordinaire voyage autour de l'Afrique. Dans une vieille baignoire, les deux jeunes voyageurs ont traversé l'Angleterre, la France, l'Espagne, le Maroc, l'Algérie et une partie du Sahara où ils ont été forcés d'abandonner leur camionnette sur-nommée l'Aloette. Dans l'immense désert, ils ont vécu des semaines qui tiennent plus du roman d'aventure que de la réalité.

Le tour de l'Afrique! Tel était le but du voyage. Et avec des moyens de fortune, parmi les plus difficiles, voyageant sur les pistes, les routes, les rivières, les deux jeunes voyageurs, après un an d'efforts, virent se réaliser leur beau rêve et revenaient au pays, riches d'un continent.

Tous ceux qui aiment le voyage et l'aventure et qui ont été intéressés par le périple africain de nos deux jeunes compatriotes, voudront voir et entendre Jacques Hébert raconter les plus intéressants épisodes de son étonnante odyssée, au Plateau, jeudi prochain, le 24 novembre, à 8 h. 30.

Réunions de la S.S.J.B.

Section St-Jean-Baptiste: Assemblée régulière lundi, le 21 novembre, à 8 h. 30, au sous-sol de l'église, rue Drolet.

Section St-Herménégilde: Assemblée régulière lundi, le 21 novembre, à 8 h. 30, à la salle paroissiale, coin Cadillac et Lafontaine.

Section Jacques-Cartier: Assemblée régulière lundi, le 21 novembre, à 8 h. 15, à l'école François de Laval, rue Bois-de-Boulogne.

Section Paul-Émile-Lamarche: Assemblée régulière lundi, le 21 novembre, à 8 h., au sous-sol de l'église St-Irénée, 3040, rue Delisle.

Café The Confiture

ADOPTÉZ LES PRODUITS

DESY

RECONNU LES MEILLEURS

J.A. DESY L^{re} MONTREAL

Des clavigraphes

Un Père Blanc, missionnaire en Afrique, aurait besoin de quatre ou cinq clavigraphes usagés pour ses grands séminaristes.

Nos lecteurs qui pourraient disposer d'un clavigraphes sont priés de communiquer avec Pierre Laporte, au "Devoir", BE, 3361.

On acceptera même les clavigraphes en mauvais état.

NATURE PRIMITIVE



A VOUS D'EN JOUIR

La CHOUETTE DES GRANGES n'a que huit pouces de long mais elle est un membre digne de la famille des hiboux et elle vit surtout de souris. Ses proportions l'empêchent d'être destructrice car elle n'hésite pas à s'attaquer à des animaux qui doivent lui paraître énormes.

A VOUS DE LA PROTÉGER

CARLING'S

THE CARLING BREWERIES LIMITED WATERLOO, ONTARIO

Québec, 21 (D.N.C.) — "Je ne suis pas ici pour discuter la théorie d'une Constitution-pacte ou d'une Constitution-loi", a déclaré samedi Me G.-E. Lapalme, député fédéral de Joliette-L'Assomption-Montcalm, à la reprise des déjeuners-causerie hebdomadaires du Club de Réforme. "Dans ce domaine, dit-il, il faut être assez large d'esprit pour donner aux uns et aux autres non seulement le bénéfice du doute, mais le bénéfice de la bonne foi. On peut dire qu'il y a un pacte, on peut dire qu'il y a une loi, mais tout ceci, c'est chose du passé et c'est l'avenir qui nous intéresse. Que m'importe que la Constitution de 1867 ait été une loi ou un pacte, si demain la Constitution fait du Canada un pays absolument libre et si elle donne à tous et à chacun ses droits?"

Les invités

Le député libéral fédéral de Joliette-L'Assomption-Montcalm a été présenté par M. Léo Langlois, président du Club de Réforme, et remercié par M. Guy Desrivières, avocat, ancien président des Jeunes libéraux du district de Québec. M. George C. Marler, chef infirmier du parti libéral provincial, l'hon. sénateur P.-H. Bouffard, l'hon. M. Hugues Lapointe, solliciteur général, les hon. Hector Laferté et Elisée Thériault, membres du Conseil législatif, ainsi que plusieurs autres députés fédéraux, étaient à la table d'honneur.

M. Lapalme est un de ceux dont le nom a été souvent mentionné lorsqu'il était question du futur

garantissant les droits des provinces en matière d'amendements?

"Les provinces vont se réunir. Est-ce que le premier ministre du Québec va offrir à sa province et à toutes les autres provinces le spectacle d'un homme capable seulement de discuter et incapable de nous protéger par des actes?"

"Le rôle de nos autorités gouvernementales provinciales, dit encore M. Lapalme, consiste à garder d'abord ce que nous avons et à obtenir le consentement des autorités contractantes pour l'obtention de certains droits présentement litigieux."

"Encore une fois, puisqu'on a tant parlé du pacte, il est temps d'en faire un qui n'admette plus aucune discussion."

"Lous-garous politiques"

M. Lapalme a dit que les historiens de lous-garous politiques sont maintenant pris pour ce qu'ils valent et que personne ne peut sérieusement prétendre que les députés fédéraux libéraux pourraient mettre en danger notre langue, notre race, nos institutions. Il a ajouté que sous le prétexte de jouer avec la constitution, il n'est pas permis au chef d'un gouvernement provincial d'escamoter toutes les autres questions. Comme c'est Québec, dit-il, qui depuis quatre ans, a fait le plus de bruit, il appartient à son gouvernement de convoquer une conférence interprovinciale au cours de laquelle elle pourra formuler une politique commune en regard de la politique fédérale.

"Si les politiciens provinciaux, poursuit M. Lapalme, veulent être des hommes d'Etat, ils peuvent faire d'une conférence interprovinciale le point de départ d'une nouvelle et agissante. Mais la véritable récolte, celle que demain on engrangera, si dès aujourd'hui on pense à ensemencer, c'est celle qui doit couvrir tout le domaine social."

Québec, de par ses traditions, à cause de sa foi, à cause de son particularisme, est l'endroit idéal pour l'établissement d'un ordre social chrétien. Malheureusement, chez nous, on donne à la pierre, à la brique, au ciment, au gravier et à l'asphalte, la place prépondérante. Lorsqu'on a réussi à construire au coût de quatre à cinq fois sa valeur réelle un monument de pierre ou de brique, où les pauvres pourront difficilement entrer, on s'écrie: "Voilà de la législation sociale!"

Croit-on réellement, dit encore M. Lapalme, que le syndicalisme québécois demeure toujours notre rempart contre le communisme si au lieu de lui donner un code du travail, on mobilise contre lui toutes les machines à faire cher aux. C'est vrai. Mais c'est curieux, nous avons l'impression que nous faisons quelque chose. Ce que nous comprenons moins, c'est de voir M. Duplessis essayer de saboter ce que nous faisons au point que



M. ATLEE AU PARLEMENT CANADIEN — Il y a quelques semaines, le député CCF de Selkirk fit remarquer à la Chambre que le portrait du premier ministre Atlee, manquant à la galerie des premiers ministres anglais, situés au sixième étage des édifices parlementaires. Voilà maintenant qui est fait et l'on voit ici un employé du Parlement fixant au mur le portrait de M. Atlee, exécuté par le fameux photographe Karsh, d'Ottawa. (Photo C.P.)

Un geste très regrettable, dit M. Duplessis

Québec, 21. (D.N.C.) — Interrogé au sujet des incidents de Cantley, près de Hull, où des parents refusent d'envoyer leurs enfants à l'école, parce que l'institutrice ne savait pas suffisamment le français pour l'enseigner aux élèves, et s'organisent pour envoyer leurs enfants dans une autre école, le premier ministre a déclaré qu'il s'agissait d'une situation regrettable et intolérable.

Les commissaires, dit-il, ont nommé une institutrice qui ne savait pas le français, ou ne le savait pas assez pour enseigner. Le département de l'Instruction publique a attiré leur attention là-dessus. Ils devront y voir. Il faut que justice soit rendue à tout le monde dans la province.

En attendant, nous avons pris les dispositions nécessaires pour que les élèves de langue française ne soient point privés des bénéfices de l'éducation. Il doit s'agir d'un entêtement malheureux, plutôt que de fanatisme. D'une façon comme de l'autre, cela ne peut durer.

La Coopérative "Universitaire" appuie le drapeau

La Ligue du drapeau national du Canada nous fait part présentement d'une nouvelle adhésion qu'elle a reçue en marge de son projet de drapeau exclusivement canadien. Voici la teneur de la résolution passée à cette fin par la coopérative: "L'Universitaire", au cours de sa réunion régulière tenue le 15 novembre 1949.

Il a été proposé par M. Michel Brochu, directeur propagandiste de cette coopérative, secondé par M. le président Gaston Tremblay et adopté à l'unanimité, que notre coopérative réclame, de la part du premier ministre, M. Louis Saint-Laurent, et des députés fédéraux des comités de la Cité de Québec, l'adoption du drapeau blanc, rouge à feuille d'érable verte, comme emblème distinctif du pays.

Société d'oratorio fondée à Outremont

Un groupe de citoyens importants de la ville d'Outremont annonce la fondation de la Société d'Oratorio d'Outremont, un chœur composé de 150 voix mixtes dont la direction a été confiée à M. Auguste Descares, docteur en musique, professeur à l'Université de Montréal et au Conservatoire de Musique de la Province et Maître de chapelle à l'église Saint-Viateur d'Outremont.

Parmi les œuvres à l'étude on mentionne: Le Requiem de Dvorak, Aedipus Rex de Stravinski, le Requiem de Verdi, des messes de Beethoven qui constitueront une partie du répertoire régulier de la Société d'oratorios.

Les cadres de cet ensemble vocal ne sont pas entièrement formés et les chanteurs sont invités à se joindre à ce groupe mixte et neutre qui engagera ses solistes exclusivement chez nos Canadiens. Pour renseignements supplémentaires appeler Fr. 3441.

M. Lactance Roberge en route pour Chicago

M. Lactance Roberge, trésorier de la ville de Montréal, est rendu à Chicago où il prendra part à une réunion des directeurs de la "Municipal Finance Officers' Association". Cet organisme tiendra son congrès annuel dans la métropole, au mois de juin prochain.

SYSTEME DE L'ECLAIRAGE

Que ce soit à la maison, au bureau ou à l'usine, des murs et des plafonds propres et aux couleurs claires simplifient considérablement le problème de l'éclairage. Si les murs et les plafonds sont mal assortis ou si les couleurs sont mal assorties, l'efficacité du système d'éclairage est diminuée d'autant. Le fini mat est préférable pour les murs, car les surfaces réfléchissent la lumière et éblouissent.

La prochaine grève des charbonnages pourrait être évitée

Washington, 21 (A.P.) — Les conseillers du gouvernement américain en matière de travail surveillent attentivement John Lewis et les mineurs de charbon mou afin d'en arriver le plus vite possible à la signature d'un nouveau contrat de travail.

Les derniers entretiens qui ont eu lieu entre patrons et mineurs laissent clairement comprendre qu'aucun des deux n'est disposé à faire le premier pas dans la voie des négociations tant que l'autre n'aura pas manifesté de bonne volonté. Les conseillers du gouvernement espèrent cependant porter une action efficace dans la préparation d'un contrat de travail avant qu'une nouvelle grève ne soit déclenchée vers la fin de novembre.

Toutefois, malgré cette note d'optimisme, il n'est nullement question, tant chez les mineurs que chez les patrons, de la signature d'un nouveau contrat de travail.

John Lewis, de son côté, a affirmé qu'il était disposé à négocier, mais qu'il attendait auparavant que les producteurs lui fassent certaines propositions. Les propriétaires de mines, d'autre part, ont déclaré qu'ils ne bougeraient pas tant que Lewis n'aurait pas fait le premier pas. Ils ont aussi déclaré qu'ils n'étaient pas en mesure de faire de plus grandes concessions que celles qu'ils ont faites en juillet dernier.

(Me Lapalme)

nous nous demandons si c'est lui qui sera l'obstacle à l'indépendance totale de notre pays. Ce que nous comprenons moins, c'est de le voir se faire le défenseur de l'impérialisme.

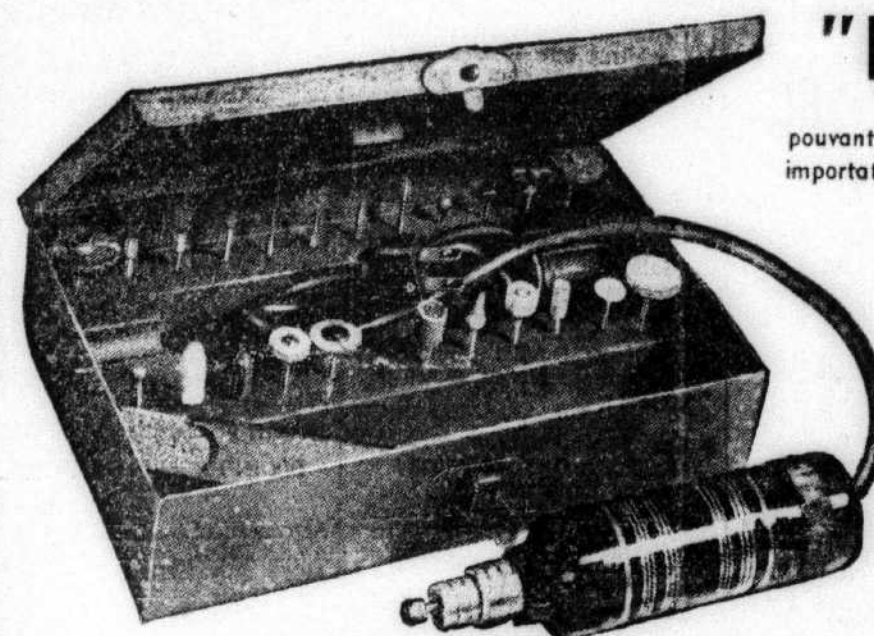
"Unir le pays, dit en terminant M. Lapalme, le sortir du colonialisme, faire juger ses habitants par des juges canadiens, canadieniser sa Constitution en la remettant à des parlementaires canadiens, nommer un gouverneur général canadien, donner un drapeau canadien en même temps que donner de la législation sociale, voilà quelle est et quelle sera l'oeuvre politique et constitutionnelle de vos députés fédéraux. Unis autour d'un chef que la majorité a reconnu comme étant le meilleur homme, ils ont la certitude qu'ils ont fait du Canada le pays d'entre tous les pays."

OUVERTS DE 9 h. 30 à 5 h. 30 — SAMEDI COMPRIS
OUVERTS JUSQU'A 9 h. VENDREDI SOIR

Outil électrique indispensable

"HANDEE"

pouvant servir à mille et une fins — importation des Etats-Unis



CARACTERISTIQUES: Longueur totale, comprenant le mandrin: 6' Diamètre extrême: 1 3/8". Vitesse 25,000 r.p.m. Poids: 12 onces.

Paiements faciles si désiré selon les dispositions de la loi provinciale

LE PERE NOEL EST AU
PARADIS DES ENFANTS

4e étage

ECOUTEZ SON MESSAGE

CHLP — 6 h. 35

Tous les soirs du lundi au vendredi inclusivement.

DUPUIS — troisième (De Montigny)



PROTEGEZ VOTRE FOYER Contre la Tuberculose



Vous pouvez le faire en envoyant une contribution directement à la Ligue ou en achetant des timbres de Noël en vente aux succursales de toutes les banques, du 21 nov. au 23 décembre et dans les magasins à rayons suivants du 28 novembre au 10 décembre inclusivement:

Dupuis Frères Ltée

T. Eaton Co. Ltd.

Henry Morgan & Co. Ltd.

Robert Simpson Limited

Jas. A. Ogilvy's Ltd.

Ecoutez ce soir au poste C B F à 8:00 P.M.

et tous les DIMANCHES à 7.15 P.M. à CKAC

à 10.30 A.M. à CKVL

Vous pouvez également vous procurer des timbres en écrivant ou en téléphonant à:

LA LIGUE ANTITUBERCULEUSE DE MONTRÉAL, INC.

3446 ave de l'Hôtel-de-ville,

— Montréal 18 —

PL. 9966